

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Présenté à RIDEAU



CONSEIL EN MANAGEMENT, STRATÉGIE ET ÉCONOMIE

6925, 9^e Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Y 2L1
administration@ds2007.ca | 514.509.1143
www.ds2007.ca

Responsables de la réalisation de l'étude

Pascale Daigle et Pierre-Olivier Saire, associés, DS 20|07

Graphisme de la page couverture

Jean Faucher

Comité de suivi de l'étude

Colette Brouillé, RIDEAU

Serge Bernier, Université du Québec à Trois-Rivières

Gilles Dessureault, Centre culturel de Joliette

Jean-Pierre Leduc, Valspec, président du conseil d'administration de RIDEAU

Marie-Claire Lévesque, administratrice de sociétés, trésorière du conseil d'administration de RIDEAU

Louise Martin, Corporation culturelle de Shawinigan, vice-présidente conseil d'administration de RIDEAU

Érika Palmer, RIDEAU

avec la collaboration des administrateurs et administratrices de RIDEAU : Réjean Bouchard, Alain Chartrand, Francine D'Entremont, Jérôme Fèvre-Burdy, Lison Grenier, Martin Hurtubise, et Robert Migué.

Remerciements

Nous tenons à remercier grandement tous les diffuseurs qui se sont investis dans ce vaste projet en consacrant temps et énergie au fastidieux questionnaire. Il s'agissait là d'un laborieux exercice qui ne coïncidait pas nécessairement avec leurs priorités du moment. Les données recueillies permettent maintenant à RIDEAU de disposer d'une précieuse base de données, au bénéfice de tous ses membres. Nous tenons également à remercier tous ceux qui ont participé aux consultations, à l'exercice de test du questionnaire ainsi qu'aux groupes de discussions. Un merci tout particulier à Gilles Dessureault pour ses convictions inspirantes de même qu'à Colette Brouillé, Erika Palmer et Marlène Morin pour leur contribution et leur soutien. Enfin, un chaleureux merci au comité de suivi et à tous les administrateurs de RIDEAU pour leur implication dans ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	VIII
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Rappel du mandat	1
1.2 Méthodologie d'ensemble	1
1.3 Portée et limites de l'étude	1
1.4 Contenu de l'étude.....	2
2. NOTES MÉTHODOLOGIQUES	3
2.1 La population étudiée et l'enjeu de la population totale.....	3
2.2 Le questionnaire	3
2.3 L'administration du questionnaire.....	4
2.4 Le traitement des données et les catégories d'analyse.....	4
2.5 La présence de cas atypiques.....	5
3. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFUSEURS.....	6
3.1 Une majorité de diffuseurs soutenus au fonctionnement.....	6
3.2 Un plus grand nombre de diffuseurs majeurs	6
3.3 Près de la moitié des diffuseurs ont un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$.....	6
3.4 La moitié des diffuseurs sont des structures indépendantes	7
3.5 Les très petits organismes de diffusion sont plus nombreux dans le groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires	7
3.6 Une présence de diffuseurs pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire québécois	8
3.7 Un moins grand nombre de diffuseurs dans les régions intermédiaires.....	8
3.8 Un plus grand nombre de diffuseurs indépendants dans les régions périphériques et les régions éloignées	9
3.9 Les diffuseurs non soutenus plus nombreux dans les régions centrales et absents des régions éloignées.....	9
3.10 Les diffuseurs majeurs sont plus nombreux dans les régions périphériques	9
3.11 Plus d'organismes de diffusion de grande taille dans les régions périphériques.....	10
3.12 Près de 3 000 personnes rémunérées et plus de 1 600 bénévoles travaillent chez les diffuseurs	10
3.13 Les grands constats sur les caractéristiques des diffuseurs.....	12
4. LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES DE DIFFUSION.....	13
4.1 Les lieux de diffusion gérés et utilisés	13
4.2 Les représentations et les spectateurs	14

4.3	Les spectacles professionnels et les spectacles tarifés	14
4.4	La programmation régulière et les autres types de programmation	15
4.5	Le volume d'activités de diffusion selon les types de diffuseurs	15
4.6	Les activités de diffusion selon les disciplines	18
4.7	Les activités de diffusion selon les disciplines et les catégories de diffuseurs	20
4.8	La programmation jeune public	20
4.9	Les taux d'occupation	23
4.10	La provenance des spectateurs	23
4.11	Les grands constats sur les activités de diffusion	25
5.	LES REVENUS DES ORGANISMES DE DIFFUSION	26
5.1	La structure des revenus	26
5.2	Les revenus autonomes	30
5.3	Le financement privé	32
5.4	Les aides publiques	33
5.5	Les services comptabilisés	36
5.6	Les grands constats sur les revenus des diffuseurs	37
6.	LES DÉPENSES DES DIFFUSEURS	38
6.1	La structure des dépenses	38
6.2	Les dépenses de diffusion	38
6.3	Les dépenses de programmation et de direction artistique	43
6.4	Les dépenses liées au développement de public	43
6.5	Les dépenses de promotion, publicité et mise en marché	43
6.6	Les dépenses liées aux activités de production ou de coproduction, aux activités connexes et à la location	44
6.7	Les dépenses associées l'administration et à la billetterie	47
6.8	Les dépenses pour la recherche de financement privé	47
6.9	Les dépenses d'exploitation et celles liées aux projets d'infrastructure et d'équipement	47
6.10	Les grands constats sur les dépenses des diffuseurs	48
7.	ANALYSE FINANCIÈRE : MESURES ET INDICATEURS	49
7.1	Les surplus et déficits	49
7.2	Les frais fixes et les frais variables	50
7.3	Mesures associées à l'équilibre financier des diffuseurs	51
7.4	Les principaux constats mis en lumière par l'analyse financière	59

8. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIOCULTURELLES DES DIFFUSEURS.....	60
8.1 Éléments de méthodologie.....	60
8.2 Calcul des impacts économiques	60
8.3 Les retombées socioculturelles	65
8.4 Les principaux constats concernant les retombées économiques et socioculturelles	67
9. CONCLUSION	68
ANNEXE 1 – LE QUESTIONNAIRE.....	69
ANNEXE 2 – ÉVALUATION DES FRAIS FIXES ET DES FRAIS VARIABLES POUR LES DÉPENSES TOTALES DES DIFFUSEURS.....	75

Liste des tableaux

Tableau 1 – Répartition des diffuseurs soutenus au fonctionnement selon le niveau de leurs dépenses	7
Tableau 2 – Répartition des diffuseurs selon leur statut et le niveau de leurs dépenses	7
Tableau 3 – Répartition des diffuseurs et de la population totale du Québec selon les régions administratives et les quatre grands types de régions.....	8
Tableau 4 – Répartition des diffuseurs selon leur statut et le type de régions auquel ils appartiennent.....	9
Tableau 5 – Répartition des diffuseurs selon le type de régions auquel ils appartiennent et leur qualité de soutenus ou non soutenus au fonctionnement par le MCCCCF.....	9
Tableau 6 – Répartition des diffuseurs selon le type de régions auquel ils appartiennent et leur taille exprimée en niveau de dépenses	10
Tableau 7 – Répartition des emplois rémunérés et bénévoles selon le type de travail et le temps hebdomadaire qui y est consacré	10
Tableau 8 – Nombre moyen de lieux de diffusion gérés et utilisés par les diffuseurs selon les catégories de diffuseurs	13
Tableau 9 – Nombre de spectacles, de représentations et de spectateurs rejoints par les différents types de programmation pour l'ensemble des diffuseurs au cours de leur dernière année complétée.....	14
Tableau 10 – Nombre moyen de représentations professionnelles et tarifées par diffuseurs présentées au cours de leur dernière année complétée selon les différentes catégories de diffuseurs	16
Tableau 11 – Nombre moyen de spectateurs payants par diffuseur au cours de leur dernière année complétée selon les différentes catégories de diffuseurs ...	17
Tableau 12 – Nombre total de spectacles et de représentations présentés par les diffuseurs au cours de leur dernière année complétée ainsi que le nombre total de spectateurs rejoints et de billets vendus selon les disciplines et les types de spectacles	19
Tableau 13 – Nombre total moyen de représentations par spectacle présentées par les diffuseurs au cours de leur dernière année complétée selon les disciplines ou les types de spectacles	21
Tableau 14 – Répartition en pourcentage des représentations en fonction des disciplines ou types de spectacles selon les catégories de diffuseurs	22
Tableau 15 – Taux d'occupation (spectateurs payants) pour les spectacles présentés par l'ensemble des diffuseurs au cours de leur dernière année complétée selon les disciplines ou les types de spectacles et selon les catégories de diffuseurs	24
Tableau 16 – Répartition des revenus totaux en dollars \$ et en pourcentage selon les catégories de diffuseurs et les grandes sources de revenus	27
Tableau 17 – Répartition des revenus moyens pour les différentes catégories de diffuseurs selon les grandes sources de revenus (en dollars \$).....	28
Tableau 18 – Montant moyen en dollars et pourcentage des différents types de revenus autonomes selon les catégories de diffuseurs	31
Tableau 19 – Montant total (\$) et part des aides publiques par palier gouvernemental pour l'ensemble des diffuseurs et l'ensemble moins les trois cas atypiques	33
Tableau 20 – Distribution des aides publiques en montant moyen (\$) et pourcentage selon la nature des aides publiques et les catégories de diffuseurs	35
Tableau 21 – Pourcentage des diffuseurs bénéficiant de différents services comptabilisés ou d'exemptions et montant total estimé de ces services et exemptions.....	36

Tableau 22 –	Liste des dépenses prises en compte dans le poste dépenses de diffusion	38
Tableau 23 –	Distribution des dépenses totales des diffuseurs en pourcentage et selon les catégories de diffuseurs	40
Tableau 24 –	Distribution des dépenses totales des diffuseurs en montant moyen (\$) selon les catégories de diffuseurs.....	41
Tableau 25 –	Dépense moyenne de diffusion par représentation en dollars (\$) distribuée par discipline selon les catégories de diffuseurs.....	42
Tableau 26 –	Dépense moyenne par représentation lié au développement de public distribuée par discipline selon les catégories de diffuseurs.....	45
Tableau 27 –	Dépense moyenne par représentation en promotion, publicité et mise en marché distribuée par discipline selon les catégories de diffuseurs	46
Tableau 28 –	Nombre de diffuseurs présentant un surplus, un déficit ou atteignant l'équilibre financier	49
Tableau 29 –	Surplus ou déficit moyen d'exercice et ampleur de ceux-ci en pourcentage des revenus totaux	50
Tableau 30 –	Pourcentage des frais variables et des frais fixes mis en relation avec la part des aides publiques selon les catégories de diffuseurs	51
Tableau 31 –	Ratio des revenus sur les dépenses pour les activités de diffusion, les activités de location et les activités connexes selon les différentes catégories de diffuseurs	52
Tableau 32 –	Indice d'écart à la moyenne par représentation (indice d'équilibre de programmation) selon les catégories de diffuseurs	54
Tableau 33 –	Indice d'écart à la moyenne par spectateur selon les catégories de diffuseurs	55
Tableau 34 –	Revenus autonomes et dépenses distribués par discipline ou type de spectacle pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement	57
Tableau 35 –	Revenus et dépenses totaux distribués par discipline ou type de spectacle pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement par le MCCCCF.....	57
Tableau 36 –	Impact économique des dépenses d'exploitation de 163,7 millions de dollars	61
Tableau 37 –	Impact économique des dépenses d'exploitation de 163,7 millions de dollars sur les revenus des gouvernements	61
Tableau 38 –	Modélisation de l'impact économique total.....	62
Tableau 39 –	Impact économique total des diffuseurs.....	62
Tableau 40 –	Impact économique total sur les revenus des gouvernements provincial et fédéral (en milliers de dollars de 2009)	63
Tableau 41 –	Impact économique total des diffuseurs moins les deux sociétés d'État.....	63
Tableau 42 –	Impact économique total sur les revenus des gouvernements provincial et fédéral (en milliers de dollars de 2009)	64

Liste des figures

Figure 1 – Répartition de la population étudiée selon les types et les catégories de diffuseurs pluridisciplinaires.....	6
Figure 2 – Répartition des emplois rémunérés et bénévoles selon la nature de type de travail.....	11
Figure 3 – Répartition des représentations selon les différents types de programmation (%).....	15
Figure 4 – Nombre moyen de représentations jeune public par discipline ou type de spectacles selon que le public soit scolaire ou familial.....	21
Figure 5 – Provenance des spectateurs de l'ensemble de diffuseurs.....	23
Figure 6 – Répartition des revenus de l'ensemble des diffuseurs selon la nature de ceux-ci.....	26
Figure 7 – Répartition selon leur nature des revenus autonomes de l'ensemble des diffuseurs.....	30
Figure 8 – Montant moyen obtenu en financement privé au cours de la dernière année complétée selon la taille des diffuseurs.....	32
Figure 9 – Indice d'équilibre de programmation pour les disciplines et types de spectacles pour l'ensemble des diffuseurs et l'ensemble moins les trois cas atypiques.....	53
Figure 10 – Manque à gagner (dépenses moins les revenus de diffusion) par discipline ou type de spectacles et aides publiques des paliers fédéral et provincial, excluant les aides publiques aux immobilisations pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement.....	58
Figure 11 – Impact économique total sur les revenus gouvernementaux et aides publiques gouvernementales des diffuseurs moins les deux sociétés d'État.....	65

FAITS SAILLANTS

RIDEAU a confié à la firme DS 20|07 le mandat de réaliser une étude sur les coûts de la diffusion attribuables à l'activité des diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU. Ce mandat intégrait également l'évaluation des impacts économiques liés à ces activités de diffusion au Québec.

Les principaux éléments méthodologiques

La démarche d'étude a essentiellement reposé sur le traitement et l'analyse des données recueillies par le biais d'un questionnaire acheminé aux membres de RIDEAU concernés.

La population étudiée n'intègre pas tous les diffuseurs en arts de la scène que compte le Québec. Elle est plutôt constituée des 112 diffuseurs pluridisciplinaires québécois membres de RIDEAU. Certains de ces membres sont soutenus au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et d'autres ne le sont pas¹.

La taille modeste de la population étudiée et l'hétérogénéité des diffuseurs a mené à constituer une banque de données intégrant tous les diffuseurs. Cette banque inclut les deux sociétés d'État, des joueurs majeurs qui ont des réalités à certains égards différentes des autres diffuseurs. L'année de référence de l'étude correspond à la dernière année financière complétée par les diffuseurs, soit dans tous les cas l'année 2008, à l'exception d'un diffuseur dont la date de fin d'exercice se situe au début 2009.

Les caractéristiques des organismes de diffusion

- La population étudiée est composée des 112 diffuseurs pluridisciplinaires québécois membres de RIDEAU.

¹ Dans les pages qui suivent, pour faciliter la lecture, lorsqu'il est question des diffuseurs soutenus ou non soutenus au fonctionnement par le programme du MCCCF, les expressions diffuseurs soutenus au fonctionnement et diffuseurs non soutenus au fonctionnement sont privilégiées

- Elle compte 38 diffuseurs non soutenus au fonctionnement par le MCCCF et 74 diffuseurs soutenus au fonctionnement dont : 35 sont des diffuseurs majeurs, 21 des diffuseurs intermédiaires et 18 des diffuseurs complémentaires.
- Le groupe formé des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires représente 50 % de la population étudiée. L'autre moitié est composée des structures indépendantes (48 %) et des deux sociétés d'État (2 %).
- Quelque 45 % des diffuseurs ont un niveau de dépenses inférieur à 499 000 \$ et 69 % inférieur à 999 999 \$.
- On compte un plus grand nombre de diffuseurs de très petite taille — dont le niveau de dépenses est inférieur à 149 000 \$ — dans le groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires; ils sont 18 dans ce groupe tandis qu'ils sont trois dans le groupe des indépendants.
- Le groupe des diffuseurs non soutenus au fonctionnement compte un plus grand nombre de diffuseurs de petite taille que ce qu'on retrouve dans le groupe des diffuseurs soutenus au fonctionnement — 55 % des diffuseurs non soutenus ont un niveau de dépenses inférieur à 499 000 \$ tandis que ce pourcentage s'élève à 38 % pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement.
- Plusieurs des petites structures appartenant au groupe des diffuseurs non soutenus au fonctionnement appartiennent également au groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires.
- Les diffuseurs sont présents dans les 17 régions administratives que compte le Québec. Montréal avec 28 diffuseurs et la Montérégie avec 13 diffuseurs, sont les deux régions où évolue le plus grand nombre de diffuseurs.
- À Montréal, 24 des 28 diffuseurs sont associés au groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires.
- C'est dans les régions périphériques qu'on dénombre le plus grand nombre de diffuseurs soutenus au fonctionnement de catégorie majeur

(18) et le plus grand nombre de diffuseurs ayant un niveau de dépenses entre un et six millions de dollars (14).

- Les diffuseurs des régions éloignées sont tous soutenus au fonctionnement par le MCCCCF et, bien que ces régions comptent 10 diffuseurs majeurs, plus de la moitié des 24 diffuseurs que comptent ces régions ont un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$.
- La population de diffuseurs étudiée totalise 2 856 emplois auxquels s'ajoute le travail de 1 637 bénévoles n'incluant pas les bénévoles qui siègent sur les conseils d'administration des diffuseurs.

Les activités des organismes de diffusion

- Des 112 diffuseurs, 101 sont gestionnaires d'au moins un lieu de diffusion. En moyenne, les diffuseurs sont gestionnaires de 1,3 lieu et en utilisent 2,2.
- L'utilisation de plus d'un lieu de diffusion est un phénomène généralisé qui concerne tant les diffuseurs de petite taille que de grande taille.
- Pour tous les types de programmation confondus, les diffuseurs ont présenté en 2008 plus de 6 000 spectacles, près de 10 000 représentations et rejoint 3,4 millions de spectateurs.
- Plus de 90 % des représentations sont professionnelles et la majorité de celles-ci sont tarifées (87 %).
- Les volumes d'activités de diffusion et de spectateurs rejoins croissent avec la taille des diffuseurs.
- La chanson domine la programmation régulière des diffuseurs représentant 29 % des représentations présentées, l'humour suit avec 14 % tandis que le théâtre et la musique arrivent troisième avec chacun 12 % des représentations.
- Notons que les représentations jeune public, toutes disciplines confondues, correspondent à une part significative de 18 % des représentations totales.
- La danse et les spectacles en provenance des autres provinces canadiennes sont les types de spectacles les moins diffusés, soit 2 % des représentations pour chacun.

- Les diffuseurs présentent peu de spectacles étrangers, ils correspondent à 5 % des représentations totales présentées.
- Plus les diffuseurs sont de grande taille, plus le nombre moyen de représentations tend à croître. On constate toutefois que les diffuseurs de plus grande taille présentent beaucoup plus de spectacles de chanson et d'humour que leurs collègues de plus petite taille. Cet écart est moins marqué pour les autres disciplines. Ce phénomène est également vrai pour les régions périphériques et plus spécifiquement pour l'humour; en régions périphériques les diffuseurs présentent en moyenne trois fois plus de représentations d'humour que leurs collègues des régions éloignées.
- Le taux d'occupation moyen pour l'ensemble des diffuseurs excluant les trois diffuseurs atypiques² s'élève à 61 %. Certaines disciplines enregistrent un taux moyen plus élevé — c'est le cas de l'humour (72 %) et du théâtre (62 %) — tandis que d'autres obtiennent des taux moyens plus faibles — c'est le cas de la chanson (58 %), de la musique (47 %) et de la danse (35 %).
- Les taux d'occupation pour plusieurs disciplines ou types de spectacles sont moins élevés pour les diffuseurs des régions éloignées. C'est notamment vrai pour la danse, la musique et les variétés.

Les revenus des organismes de diffusion

- Les revenus autonomes représentent près de deux tiers (62 %) des revenus totaux des diffuseurs tandis que les aides publiques comptent pour 33 % de ces revenus totaux.
- La part des revenus autonomes augmente considérablement selon la taille des diffuseurs. Par exemple, elle est de 44 % pour les diffuseurs complémentaires et s'élève à 72 % pour les diffuseurs majeurs.
- La part du financement privé est très faible (2 %) et demeure relativement similaire selon la taille des diffuseurs.

² Les trois diffuseurs ayant les montants de dépenses les plus élevés sont des cas atypiques : deux sont des sociétés d'État et le troisième offre une programmation et adopte un mode de fonctionnement sans équivalent réel dans la population étudiée. Pour éviter que ces trois cas atypiques, par leur poids relatif très important, n'affectent l'interprétation des résultats, nous les avons isolés en créant des catégories « moins 3 ».

- Le financement privé est majoritairement composé de commandites (76 %), le mécénat représentant un montant total de quelque 520 000 \$ en revenus pour l'ensemble des diffuseurs étudiés, soit moins de 5 000 \$ par diffuseurs.
- Les aides publiques totalisent 54,7 millions de dollars. Ce montant inclut le soutien public reçu par les deux sociétés d'État. Sans celui-ci, le montant des aides publiques diminue à 30,1 millions de dollars.
- Toujours sans tenir compte des deux sociétés d'État, on constate que le gouvernement fédéral est le palier gouvernemental dont la part des aides publiques est la plus faible (9 %). Suit l'apport du gouvernement provincial (22 %) et des autres aides publiques (69 %).
- Le palier municipal est celui qui injecte le plus d'argent dans le secteur étudié, soit 19 millions de dollars. Cette contribution est d'autant plus importante que les diffuseurs reçoivent près de 7 millions de services comptabilisés et d'exemptions de la part d'un tiers. Ce tiers est souvent une municipalité.
- Les aides publiques varient également selon la taille. Par exemple, les aides publiques représentent 58 % des revenus totaux des très petites structures et 20 % des revenus totaux des diffuseurs de grande taille.
- La part des aides publiques dans les revenus totaux des diffuseurs non soutenus au fonctionnement est plus élevée que celle des diffuseurs soutenus au fonctionnement : 46 % comparativement à 24 %. Le grand nombre de structures municipales dans le groupe des diffuseurs non soutenus explique ce résultat.
- L'éloignement des grands centres a un impact sur la structure des revenus des diffuseurs; la part et le montant moyen des revenus autonomes sont moins importants chez les diffuseurs des régions éloignées.
- Les revenus de guichet représentent 71 % des revenus autonomes tandis que les revenus de location comptent pour une part non négligeable de 15 % et les revenus divers liés à la diffusion (bar, restaurant, stationnement, vestiaire, etc.) représentent 14 % des revenus autonomes.
- La taille des diffuseurs influe sur la capacité de générer une part plus importante et des montants plus élevés de revenus divers ou de location.

Une moins grande diversification des revenus autonomes est constatée chez les diffuseurs de plus petite taille ou plus éloignés des grands centres.

Les dépenses des organismes de diffusion

- Les dépenses totales pour l'ensemble des diffuseurs étudiés s'élèvent à 163,7 millions de dollars. Sans les trois diffuseurs atypiques, ce montant des dépenses se chiffre à 108,3 millions de dollars.
- Pour l'ensemble des diffuseurs, la part des dépenses consacrées aux seules dépenses de diffusion³ se chiffre à 38 %. Lorsqu'on ne considère pas les trois diffuseurs atypiques, cette part croît à 49 %.
- Un montant de 62,9 millions de dollars est consacré au paiement des cachets, soit plus de 70 % des dépenses de diffusion.
- Le coût moyen de diffusion par représentation s'élève à 7 405 \$. Ce coût moyen par représentation est beaucoup plus important pour la danse (13 783 \$) et pour l'humour (12 220 \$) et plus faible pour la musique (4 441 \$) et les spectacles jeune public (2 635 \$)⁴.
- Les dépenses dédiées au développement de public représentent 1 % des dépenses totales, soit un montant global de 1,6 million de dollars. Ce qui représente un montant moyen d'un peu moins de 15 000 \$ par diffuseur.
- La taille des diffuseurs est déterminante dans l'importance des dépenses moyennes par représentation consacrées au développement de public.
- Les diffuseurs soutenus au fonctionnement dépensent beaucoup plus en développement de public que les diffuseurs non soutenus : 19 137 \$ en moyenne par diffuseur pour ceux qui sont soutenus et 3 076 \$ pour ceux qui ne le sont pas.

³ Les dépenses de diffusion comprennent les frais liés à l'achat de spectacles (cachets et autres frais non inclus dans les cachets), les salaires et les honoraires du personnel lié à la diffusion (technicien, personnel d'accueil, etc.), le paiement de la SOCAN et les frais de location de salle et d'équipement.

⁴ Ces coûts moyens de diffusion par représentation sont établis sans tenir en compte les trois diffuseurs de très grande taille (6 M\$ et plus de dépenses) qualifiés d'atypiques.

- Les dépenses de promotion, publicité et mise en marché comptent pour 7 % des dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs. En moyenne, et sans tenir compte des trois diffuseurs atypiques, les diffuseurs consacrent 1 589 \$ par représentation à la promotion, la publicité et la mise en marché.
- Une faible part des dépenses totales est consacrée aux activités de production et de coproduction (1 %). Les diffuseurs des régions périphériques sont ceux qui dépensent en moyenne le plus pour ce type d'activités (21 903 \$); soit six à huit fois plus que leurs collègues des autres régions.
- Peu d'économies d'échelle sont possibles pour les dépenses de billetterie; le montant croît proportionnellement au volume de billets vendus. Ces dépenses représentent 5 % des dépenses totales des diffuseurs.
- En général, peu de ressources sont disponibles pour la recherche de financement privé. Un montant moyen de 5 645 \$ par diffuseur est consacré à ce type d'activités. Ce faible montant peut expliquer la très petite place qu'occupent les revenus de financement privé (2 %) dans les revenus totaux.

La situation financière des organismes de diffusion

- Près de 40 % des diffuseurs enregistraient un déficit en 2008.
- La lecture des données sur l'ampleur des surplus et des déficits permet de constater que les diffuseurs de plus petite taille — complémentaires ou ayant un faible niveau de dépenses — de même que les diffuseurs des régions éloignées sont ceux qui connaissent les plus grandes difficultés financières.
- Les données sur les surplus et déficits ne traduisent pas de façon juste le stress financier des diffuseurs puisque ceux-ci sont généralement encouragés, voire tenus de présenter des budgets équilibrés, ce qui les force à faire des choix financiers en ce sens. Un diffuseur qui n'affiche pas de déficit n'est pas nécessairement un diffuseur qui ne connaît pas de difficultés financières.
- Les frais fixes des diffuseurs s'établissent en général autour de 40 % des dépenses. Mis en relation avec les aides publiques, on constate que les

diffuseurs de plus grande taille doivent compter davantage sur les revenus autonomes pour couvrir les frais fixes. Cette situation accroît le risque associé à la programmation.

- La marge de manœuvre financière possible pour les choix de programmation est grandement limitée. L'analyse montre que les revenus de diffusion couvrent tout juste les dépenses de diffusion dans la plupart des cas et ne les couvrent pas dans celui des diffuseurs de plus petite taille, de ceux des régions éloignées et de ceux du groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires. D'autres types de revenus doivent alors compenser.
- Les activités connexes à la diffusion (bar, stationnement, etc.) et les activités de location constituent des sources additionnelles de revenus significatives pour les diffuseurs. La mise en relation des revenus et dépenses montre que ces activités dégagent un bénéfice qui demeure toutefois moins important pour les diffuseurs de plus petite taille et ceux des régions éloignées.
- Les résultats de ces indices d'équilibre de programmation permettent de comprendre comment se module le risque. Il est clair que les disciplines danse, musique, théâtre sont des disciplines où le risque financier est élevé pour les diffuseurs.
- Pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, le rapport entre les revenus autonomes et les dépenses totales des diffuseurs est négatif, et ce, pour chacune des disciplines ou des types de spectacles. Ce manque à gagner doit être couvert par d'autres sources de revenus.
- Toujours pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, la part des dépenses totales non couvertes par les revenus autonomes pour les seules disciplines que ces diffuseurs sont tenus de diffuser dans le cadre de l'aide au fonctionnement qu'ils reçoivent du MCCC⁵, n'est comblée que dans un rapport de 39 % par les aides publiques des niveaux fédéral et provincial. Le manque à gagner important de près de 13 millions de dollars est comblé par le palier municipal.

⁵ Ces disciplines sont le théâtre, la musique, la danse et la chanson.

L'impact économique et les retombées socioculturelles des organismes de diffusion

- L'impact économique total des diffuseurs correspond à une création ou une consolidation de 4 648 emplois-année, principalement des emplois en région.
- En revenus pour les entreprises et les ménages, c'est-à-dire en valeur ajoutée, l'impact économique total des diffuseurs est de plus de 153 millions de dollars.
- L'impact économique total de l'activité des diffuseurs permet au gouvernement du Québec de percevoir 18,3 millions de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux tandis que pour le gouvernement fédéral ces revenus sont de 6,2 millions de dollars. Cet impact total doit être envisagé considérant que les diffuseurs ne disposent pas d'un réel multiplicateur touristique comme peuvent en disposer certains festivals. Les diffuseurs desservent avant tout une clientèle régionale.
- Les deux sociétés d'État occupent une part importante dans les dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs étudiés. L'impact économique total calculé sans tenir en compte l'activité des deux sociétés d'État correspond à un effet total de 110 millions en valeur ajoutée pour les entreprises et les ménages.
- Toujours sans tenir compte de l'activité des deux sociétés d'État, l'impact économique total de l'activité des diffuseurs permet au gouvernement du Québec de percevoir 13,6 millions de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux tandis que pour le gouvernement fédéral ces revenus sont de 4,7 millions de dollars.
- En ne prenant pas en compte les deux sociétés d'État, les montants des aides publiques des gouvernements provincial et fédéral reçus par les diffuseurs sont largement inférieurs aux revenus fiscaux et parafiscaux perçus par ces gouvernements. Le gouvernement provincial, en prenant en compte les programmes disciplinaires, verse 6,7 millions d'aides, mais reçoit plus de 13,6 millions de dollars des revenus fiscaux et parafiscaux. Quant au gouvernement fédéral, son soutien est de près de 2,6 millions de dollars et il obtient 4,7 millions de dollars de revenus fiscaux et parafiscaux. Globalement, les aides publiques des deux paliers gouvernementaux ne représentent que 52 % des revenus fiscaux et parafiscaux.

- Le rôle du diffuseur étant avant tout un rôle social et culturel, les retombées générées par leurs activités dépassent de loin les seuls impacts économiques :
 - Ils participent de façon active et diverse à l'accès et à la démocratisation des arts sur l'ensemble du territoire québécois;
 - Ils jouent un rôle important dans la circulation et le rayonnement des œuvres québécoises sur le territoire québécois;
 - Ils contribuent à la vitalité artistique professionnelle et amateur des populations, en particulier hors des grands centres;
 - Ils encouragent localement le développement d'une pratique artistique professionnelle. Ils contribuent ainsi à la rétention des artistes dans les régions du Québec;
 - Ils assurent un rôle essentiel dans le développement et la valorisation des disciplines des arts de la scène;
 - Leurs actions ont des répercussions positives et importantes sur la qualité de vie des populations;
 - En plus de constituer des outils de revitalisation urbaine, ils favorisent le développement d'une activité commerciale dans les municipalités;
 - Symboles de dynamisme culturel, ils contribuent positivement à l'attrait des municipalités québécoises et contribuent au sentiment de fierté et d'appartenance des populations.

La difficile poursuite d'une mission culturelle

Globalement, l'étude permet de conclure que les diffuseurs évoluent dans une situation de risque élevé. En fait, les diffuseurs doivent largement compter sur les revenus autonomes pour boucler leur budget. Cette situation accroît d'autant plus le risque que les diffuseurs disposent de peu de moyens pour déployer des actions visant à attirer des spectateurs; les sommes dévolues à la promotion, à la publicité et à la mise en marché demeurent faibles et de modiques sommes sont investies en développement de public. Les aléas d'une programmation sont d'autant plus grands que les disciplines ou les types de spectacles ne représentent pas le même niveau de risque. Il en coûte aussi cher de faire de l'humour que de la danse, mais l'humour génère beaucoup plus de revenus que la danse. Ainsi, la majorité des

disciplines présente un risque élevé. Compte tenu des obligations de programmation des diffuseurs soutenus au fonctionnement et du défi d'équilibrer le budget, il devient difficile pour le diffuseur d'assumer certains choix de programmation plus risqués.

Plusieurs diffuseurs doivent ainsi développer les activités de location et les activités connexes à la diffusion. Celles-ci représentent des sources de revenus additionnelles significatives pour les diffuseurs. Déjà, certains d'entre eux s'investissent plus que d'autres dans ces activités et, par conséquent, leur modèle d'affaires se transforme.

Les résultats de l'étude permettent de mettre en lumière la variété des réalités des diffuseurs. Les deux sociétés d'État sont des joueurs très importants, mais leur réalité, tellement différente, ne témoigne pas de la situation quotidienne que vivent les autres diffuseurs membres de RIDEAU. Selon leur taille, leur situation géographique et leur statut de soutenu ou non au fonctionnement, les situations et les enjeux des diffuseurs diffèrent. On note à cet égard que les plus petits diffuseurs et ceux des régions éloignées connaissent des difficultés plus grandes surtout parce qu'ils ne peuvent compter sur une diversification aussi grande de leurs revenus. Cette diversification des revenus n'est pas à la portée de tous les diffuseurs, elle exige des ressources et des contextes propices.

Le risque élevé accroît la précarité des organismes de diffusion. L'importance du travail bénévole témoigne de cette fragilité des organismes; ce sont là des ressources essentielles auxquelles les diffuseurs n'auraient pas accès s'ils devaient les rémunérer.

Compte tenu des missions des diffuseurs pluridisciplinaires, du risque financier élevé qu'elles représentent et de l'incapacité de combler les dépenses totales avec les revenus autonomes, les aides publiques apparaissent essentielles. Toutefois, elles ne permettent actuellement pas de minimiser de façon importante le risque assumé par les diffuseurs. Entre autres, ces aides publiques ne combleront pas la part des frais fixes d'une majorité de diffuseurs; le risque lié à la programmation s'en trouve ainsi d'autant plus grand.

En matière d'impact économique, les gouvernements tirent plus de revenus fiscaux et parafiscaux de l'activité des diffuseurs qu'ils ne leur versent d'aides publiques. Le principal facteur qui explique cette situation n'est pas

un multiplicateur touristique comme, par exemple, les grands festivals, mais le multiplicateur municipal. Ainsi, pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, pour 1 dollar versé en aides publiques par un des deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, les municipalités investissent près de 2 \$ et si on prend en compte les services comptabilisés et les exemptions, ce montant atteint près de 2,70 \$. Les municipalités apparaissent donc comme les principaux partenaires des diffuseurs.

En somme, s'ils sont des acteurs culturels de premier plan, les diffuseurs sont grandement fragilisés au plan financier. Cette précarité influe sur leur autonomie de programmation et la poursuite de leur mission culturelle.

1. INTRODUCTION

1.1 Rappel du mandat

Le 1er Forum national sur la diffusion des arts de la scène, initié par RIDEAU et tenu à l'automne 2007, a permis de mettre en lumière de grands enjeux associés à ce milieu. L'absence d'information sur les coûts des activités de diffusion pluridisciplinaire est à cette époque apparue comme une lacune importante. Celle-ci l'est d'autant plus que plusieurs diffuseurs pluridisciplinaires composent avec une situation financière précaire. Dans la mesure où cette problématique n'est actuellement pas documentée, ni par RIDEAU, l'association nationale qui représente une majorité de diffuseurs pluridisciplinaires, ni par les partenaires institutionnels, il devient difficile de proposer des solutions efficaces assurant le développement et la pérennité du milieu. Dans ce cadre, il s'est avéré nécessaire de procéder à une étude sur les coûts de la diffusion.

Parallèlement et en lien avec cette méconnaissance des coûts, il est actuellement hasardeux de tenter d'évaluer les impacts et plus largement les retombées économiques de l'activité de diffusion pluridisciplinaire au Québec. L'étude sur les coûts de la diffusion pluridisciplinaire représentait une occasion tout indiquée pour procéder à cette évaluation des retombées économiques.

C'est dans ce contexte que RIDEAU a confié à la firme DS 20|07 le mandat de réaliser une étude sur les coûts de la diffusion attribuables à l'activité des diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU. Ce mandat intégrait également l'évaluation des impacts économiques liés à ces activités de diffusion au Québec.

1.2 Méthodologie d'ensemble

La démarche d'étude repose essentiellement sur le traitement et l'analyse des données recueillies par le biais d'un questionnaire acheminé aux membres de RIDEAU concernés. La note apparaissant au chapitre qui suit précise les différentes dimensions méthodologiques concernant l'administration du questionnaire, son traitement et son analyse.

Parallèlement à l'administration de ce questionnaire, une étude de la documentation disponible a été réalisée et des consultations auprès de

membres de RIDEAU se sont tenues afin de mieux connaître les réalités de la diffusion pluridisciplinaire au Québec.

Certaines des données recueillies par le biais du questionnaire ont permis de procéder à l'évaluation des impacts économiques de la diffusion pluridisciplinaire. La simulation des impacts s'est effectuée selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

1.3 Portée et limites de l'étude

La présente étude concerne uniquement les diffuseurs pluridisciplinaires québécois membres de RIDEAU. Cette étude sur les coûts de la diffusion s'intéresse aux activités de diffusion, mais prend en compte l'ensemble des activités des diffuseurs. Nous considérons ainsi que la dynamique des revenus et des dépenses des diffuseurs s'établit sur un ensemble d'activités qui, suivant les diffuseurs, est plus ou moins diversifié. Le questionnaire de l'étude, présenté en annexe, permet un aperçu des grandes préoccupations de l'étude.

La population étudiée est constituée des 112 diffuseurs pluridisciplinaires québécois membres de RIDEAU. Certains de ces membres sont soutenus au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et d'autres ne le sont pas. La population étudiée n'intègre pas tous les diffuseurs en arts de la scène que compte le Québec. Ainsi, les résultats ne reflètent pas les réalités des diffuseurs spécialisés ni des diffuseurs pluridisciplinaires non membres de RIDEAU ou évoluant hors du Québec. Ils ne reflètent pas non plus les réalités d'ensemble des régions du Québec. Par exemple, la diffusion à Montréal compte plusieurs joueurs importants non membres de RIDEAU qui ne sont donc pas pris en compte dans la présente étude.

L'étude est essentiellement basée sur les données recueillies auprès des diffuseurs par le biais du questionnaire. Ce questionnaire très détaillé réclamait un travail important de la part des diffuseurs; dans certains cas, cela a demandé plusieurs heures de travail pour le compléter. La qualité de l'étude découle donc directement de la fiabilité des réponses obtenues. Globalement, la qualité des réponses et le taux de réponse sont excellents,

ce qui nous autorise à affirmer que les résultats reflètent la situation des diffuseurs étudiés.

Soulignons toutefois que dans le cas des diffuseurs municipaux, compléter le questionnaire pouvait constituer un défi. En effet, l'intégration des diffuseurs à la structure municipale complique considérablement l'évaluation des dépenses effectuées. Pour cette catégorie de diffuseurs, l'évaluation des dépenses est donc certainement minimisée. À l'échelle de l'ensemble des diffuseurs, c'est la contribution du palier municipale qui se trouve minorée.

1.4 Contenu de l'étude

L'étude est divisée en neuf chapitres. Le chapitre 2 qui suit précise les choix méthodologiques concernant l'enquête auprès des diffuseurs. Les grandes caractéristiques de la population étudiée font l'objet du troisième chapitre tandis que le portrait des activités de diffusion des diffuseurs forme le quatrième chapitre. Les chapitres 5 et 6 sont respectivement consacrés à l'analyse des revenus et des dépenses des diffuseurs. Le septième chapitre présente une série d'analyses mettant en relation les revenus, les dépenses ainsi que les activités de diffusion des diffuseurs. Le huitième chapitre présente les retombées économiques de l'activité des diffuseurs. Ces retombées intègrent le calcul des impacts économiques ainsi que l'identification des principales retombées socioculturelles attribuables aux diffuseurs. Enfin, le dernier chapitre propose une conclusion aux résultats de l'étude

2. NOTES MÉTHODOLOGIQUES

2.1 La population étudiée et l'enjeu de la population totale

La population étudiée se compose de tous les diffuseurs pluridisciplinaires québécois membres de RIDEAU. Cette population compte 112 diffuseurs répartis dans les 17 régions administratives du Québec.

Compte tenu de la taille de la population et de l'hétérogénéité des diffuseurs, l'objectif a été d'obtenir un taux de réponse de 100 %. Dans les faits, ce taux a atteint 88 %. Nous n'avons pas reçu les questionnaires de 13 diffuseurs, en général des diffuseurs de petites tailles incapables de fournir le volume de travail administratif et comptable que réclamait le questionnaire. Compte tenu du profil des non-répondants, nous avons adopté la stratégie de combler leur absence par des « avatars ». Cette technique consiste à créer un sosie statistique de chacun des non-répondants à partir des données disponibles sur ces derniers (localisation, statut, nombre de salles, type de programmation, etc.) et des réponses aux questionnaires d'autres diffuseurs que l'on sait détenir un profil similaire. Ce travail a été fait en collaboration avec RIDEAU pour obtenir les résultats les plus précis possible.

L'enjeu de la population totale nous a également amenés à avoir recours, dans le cas d'un diffuseur, à un questionnaire simplifié afin d'obtenir des données et ainsi s'assurer de pouvoir le compter dans la population étudiée. Bien qu'abrégé, ce questionnaire nous a permis de recueillir les informations essentielles pour produire les principaux résultats de l'étude. La nature atypique de ce diffuseur fait qu'il n'influence pas les résultats détaillés communiqués dans l'étude.

Toujours pour s'assurer d'obtenir la totalité de la population, dans le cas des arrondissements de la ville de Montréal, nous avons obtenu l'information sur toutes les activités. Toutefois, 11 arrondissements et une maison de la culture n'ont pas été en mesure de nous communiquer certaines informations notamment financières. Par ailleurs, les principales informations financières dont nous avons besoins sont comptabilisées à l'échelle de la ville; ce sont des informations agglomérées. À partir de ces informations et des données obtenues auprès des arrondissements et des maisons de la culture ayant entièrement rempli leurs questionnaires, nous avons pu estimer

les réponses manquantes. Globalement, les résultats ainsi obtenus sont fiables.

Finalement, pour les quelques cas résiduels, nous avons procédé à certaines corrections d'informations erronées ou incomplètes sur la base de l'information disponible, le tout afin d'assurer la cohérence des résultats communiqués. Notons que dans quelques autres cas nous avons dû ajuster les réponses obtenues pour pallier certains manques d'information ou corriger des informations erronées.

Au final, la banque de données couvre l'ensemble des 112 diffuseurs et permet des calculs fiables et précis pour l'ensemble des regroupements et catégories analysés.

2.2 Le questionnaire

Cette étude a réclamé une cueillette d'information directement auprès de tous les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU. Elle nécessitait l'obtention de données détaillées permettant de bien cerner la dynamique des coûts de la diffusion. La collecte s'est faite par le biais d'un questionnaire électronique prenant la forme d'un fichier Excel joint à un courriel personnalisé adressé directement aux diffuseurs concernés.

Le fichier comportait neuf onglets numérotés et de différentes couleurs qui permettaient d'accéder aux neuf différentes feuilles du questionnaire (le questionnaire est reproduit en annexe). Ces neuf onglets sont :

1. Une introduction qui présentait la nature de l'étude et la méthode à privilégier pour répondre au questionnaire et retourner les résultats aux consultants.
2. Une fiche d'identification du répondant. Notons que pour assurer la conformité des réponses, étaient insérées au questionnaire, des cellules actives et des menus déroulants.
3. Un questionnaire sur l'ensemble des activités de diffusion des diffuseurs au cours de leur dernière année complétée.
4. Un questionnaire sur les revenus détaillés selon une logique de comptabilité par activité. Dans le cas des revenus de guichet, le diffuseur

était contraint de détailler les revenus selon le type de spectacles (origine, discipline, jeune public).

5. Un questionnaire sur les dépenses détaillées selon une logique de comptabilité par activité. Dans le cas des principaux postes de dépenses liées à la diffusion et de tous les postes liés à la promotion et au développement des publics, le diffuseur était contraint de détailler les revenus selon le type de spectacles (provenance, discipline, jeune public). Le déficit ou le surplus de l'exercice était calculé automatiquement par la soustraction des dépenses des revenus. Le répondant devait par contre indiquer le montant du déficit ou le surplus accumulé.
6. Le questionnaire permettait de rendre compte des services comptabilisés et des exemptions de taxes obtenus et d'en fournir une évaluation monétaire quand cela était possible. Les services comptabilisés regroupent tous les services dont le diffuseur bénéficie et pour lesquels les charges sont payées par un tiers. Les exemptions de taxes correspondent aux taxes toujours payées par un tiers.
7. Les informations demandées à l'onglet « Impacts » sont essentiellement nécessaires pour calculer les impacts économiques de la diffusion au Québec.
8. Cet onglet permettait d'inscrire des informations complémentaires ou des commentaires sur l'étude, le questionnaire ou sur les informations communiquées, notamment sur les éléments qui étaient jugés avoir une grande influence sur les coûts de diffusion de même que sur la situation financière des diffuseurs. Ces informations ont permis d'éviter certaines erreurs d'interprétation tout en contribuant à l'enrichissement de l'analyse. Plus généralement, chacun des onglets précédemment décrits comprenait une zone pour inscrire des commentaires.
9. Enfin, le dernier onglet était un lexique proposant des définitions de certains termes utilisés dans le questionnaire. Les mots apparaissant au lexique étaient suivis d'un astérisque (*) dans le questionnaire.

Les répondants pouvaient communiquer avec les consultants par téléphone ou par courriel pour être renseignés et aidés à remplir le questionnaire.

L'année de référence de l'étude correspond à la dernière année financière complétée par les diffuseurs, soit dans pratiquement tous les cas 2008, les

dates de fin d'exercice étant généralement le 31 décembre. Dans un cas, la date de fin d'exercice était le 31 mars 2009.

2.3 L'administration du questionnaire

Une première version du questionnaire a été développée pour répondre aux besoins d'information de l'enquête avec l'aide d'un comité regroupant notamment des diffuseurs et des experts de telles études.

Un prétest a été organisé auprès d'une dizaine de diffuseurs, ce qui a permis de simplifier et de fiabiliser le questionnaire. La version définitive du questionnaire comprend plus de 1 000 champs d'informations. Une période d'environ un mois a d'abord été laissée aux répondants pour retourner le questionnaire, l'échéance étant fixée au 27 mars 2009. Finalement, pour obtenir un meilleur le taux de réponse, la période a été prolongée de plusieurs semaines.

Pour optimiser le taux de réponse, une présentation du questionnaire aux diffuseurs a été organisée durant la Bourse RIDEAU juste avant l'envoi du questionnaire. RIDEAU a relancé individuellement les membres qui tardaient à retourner leur questionnaire et a obtenu l'aide des réseaux régionaux pour mobiliser leurs membres.

Finalement, les consultants sont entrés en contact avec certains des diffuseurs pour obtenir des informations non communiquées et être en mesure d'interpréter certains résultats communiqués.

2.4 Le traitement des données et les catégories d'analyse

Tel que précisé dans le cadre de la section sur la population étudiée et l'enjeu de la population totale, la taille modeste de la population étudiée et l'hétérogénéité des diffuseurs a mené à constituer une banque de données intégrant tous les diffuseurs.

Par la suite, le traitement des données a reposé sur des opérations simples (somme, moyenne, pourcentage, etc.) sans autres traitements ou estimations statistiques.

Les catégories d'analyse reposent sur des regroupements et des stratifications développées pour rendre compte des disparités de la population étudiée. En matière de types d'organismes, les diffuseurs

indépendants ont été distingués du groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires. Les deux sociétés d'État sont donc exclues de ces regroupements.

Les analyses selon la catégorie de diffuseurs distinguent également ceux qui sont soutenus au fonctionnement par le MCCCCF de ceux qui ne le sont pas. La stratification précise le statut (majeur, intermédiaire, complémentaire) des diffuseurs soutenus au fonctionnement.

La régionalisation des résultats est menée selon la typologie des régions administratives utilisée par le MCCCCF. Cette typologie catégorise les régions en : régions centrales, régions périphériques, régions intermédiaires et régions éloignées. Les régions centrales regroupent Montréal et la Capitale-Nationale; les régions périphériques sont Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie; les régions intermédiaires sont Mauricie, Estrie, Outaouais, Centre-du-Québec; les régions éloignées sont Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscaminque, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Finalement, une catégorie de diffuseurs a été créée pour rendre compte de la réalité selon la taille des diffuseurs. Cette analyse selon la taille des diffuseurs reposait sur une stratification par le volume des dépenses totales, soit moins de 149 999 \$, 150 000 \$ à 499 999 \$, 500 000 \$ à 999 999 \$, 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$ et plus de 6 millions de dollars.

2.5 La présence de cas atypiques

Les catégories et les stratifications de l'analyse visent à illustrer des réalités relativement homogènes. Les trois diffuseurs ayant les montants de dépenses les plus élevés sont toutefois des cas atypiques : deux sont des sociétés d'État et le troisième offre une programmation et adopte un mode de fonctionnement sans équivalent réel dans la population étudiée.

Pour éviter que ces trois cas atypiques, par leur poids relatif très important, n'affectent l'interprétation des résultats — notamment quand il est question de moyenne — nous les avons isolés en créant des catégories « moins 3 ». Ainsi pour les catégories suivantes : ensemble des diffuseurs, non soutenus au fonctionnement et régions centrales, nous avons traité les regroupements sans les trois cas atypiques quand cela est spécifié avec la mention « moins 3 » dans le libellé. Finalement, ces trois cas atypiques correspondent

aux trois diffuseurs présentant les plus importants niveaux de dépenses, ils se retrouvent dans la catégorie des diffuseurs ayant des dépenses totales de plus de 6 millions de dollars.

3. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFUSEURS

3.1 Une majorité de diffuseurs soutenus au fonctionnement

Les 112 diffuseurs⁶ formant la population étudiée peuvent être assimilés à deux grands groupes de diffuseurs : les diffuseurs soutenus au fonctionnement par le MCCCCF dans le cadre du programme d'*Aide au fonctionnement des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène* et les diffuseurs qui ne reçoivent aucune aide dans le cadre de ce programme du gouvernement du Québec. Pour faciliter la lecture, les expressions diffuseurs soutenus au fonctionnement et diffuseurs non soutenus au fonctionnement sont privilégiées.

La population étudiée comporte donc :

- 74 diffuseurs soutenus au fonctionnement⁷ (66 %);
- 38 diffuseurs non soutenus au fonctionnement (34 %).

Il est à noter tous les diffuseurs soutenus au fonctionnement par le MCCCCF ne sont pas nécessairement membres de RIDEAU.

3.2 Un plus grand nombre de diffuseurs majeurs

Le programme d'aide au fonctionnement du MCCCCF mentionné au point précédent établit trois catégories de diffuseurs : majeurs, intermédiaires et complémentaires. Parmi les 74 diffuseurs soutenus au fonctionnement étudiés, on compte :

- 35 diffuseurs majeurs
- 21 diffuseurs intermédiaires
- 18 diffuseurs complémentaires

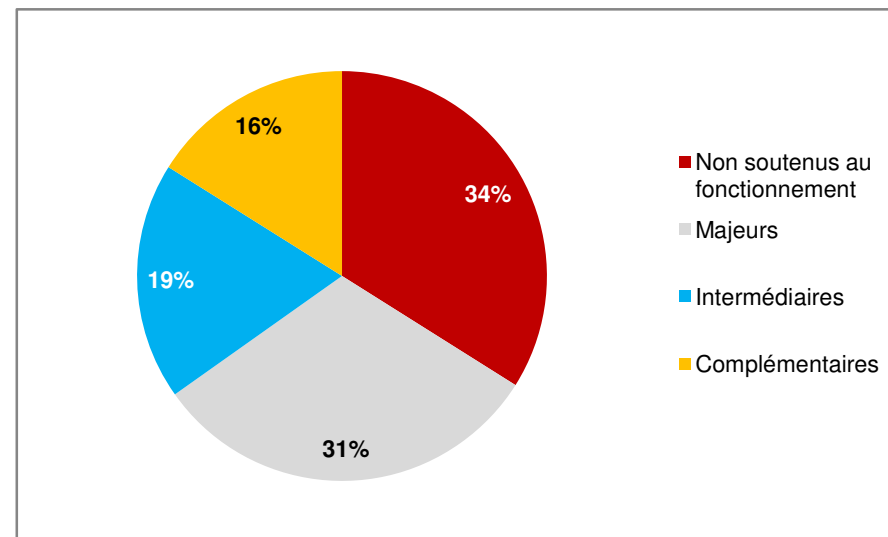
⁶ Afin d'alléger le texte, nous privilégions le terme diffuseur à celui de diffuseur pluridisciplinaire, étant entendu que l'étude porte sur ce type de diffuseurs.

⁷ Les deux sociétés d'État, la Place des arts et le Grand Théâtre de Québec, ne sont pas considérées dans la catégorie « diffuseurs soutenus au fonctionnement » puisque l'aide publique dont elles bénéficient ne parvient pas du programme d'aide spécifique aux diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène.

À titre informatif, en 2008 le MCCCCF a soutenu dans le cadre du programme d'*Aide au fonctionnement des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène*, 97 diffuseurs dont : 35 majeurs, 24 intermédiaires et 38 complémentaires. De cet ensemble de diffuseurs soutenus au fonctionnement, la population étudiée n'intègre donc pas 3 diffuseurs intermédiaires et 20 diffuseurs complémentaires.

La figure qui suit présente la répartition des diffuseurs étudiés selon les groupes et les catégories.

Figure 1 – Répartition de la population étudiée selon les types et les catégories de diffuseurs pluridisciplinaires



3.3 Près de la moitié des diffuseurs ont un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$

Comme le présente le tableau qui suit, les diffuseurs étudiés ont été répartis dans cinq groupes définis selon le niveau de dépenses effectuées lors de la

dernière année complétée. Cette répartition permet de constater que 45 % des diffuseurs ont un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$ et 69 % inférieur à 999 999 \$.

Tableau 1 – Répartition des diffuseurs soutenus au fonctionnement selon le niveau de leurs dépenses

	moins de 149 999\$	150 000\$ à 0,499M\$	0,5 à 0,999M\$	1 à 5,999M\$	plus de 6M\$	Total
Non soutenus au fonctionnement	10	11	9	5	3	38
Majeurs		1	9	25		35
Intermédiaires	1	11	8	1		21
Complémentaires ⁸	10	6	1	1		18
Total	21	29	27	32	3	112

On compte plus de diffuseurs de petite taille dans le groupe des diffuseurs non soutenus au fonctionnement que dans le groupe des diffuseurs soutenus. En fait, 21 des 38 diffuseurs non soutenus ont un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$ (55 %) tandis que 28 des 74 diffuseurs soutenus au fonctionnement (38 %) sont dans la même situation.

3.4 La moitié des diffuseurs sont des structures indépendantes

Les diffuseurs ont été répartis en trois groupes définis selon leur statut. Un premier groupe est formé des sociétés d'État. Un deuxième groupe est composé des diffuseurs indépendants et un troisième groupe a été formé pour intégrer les diffuseurs qui ont soit un statut de structure municipale, de structure paramunicipale ou qui sont liés au milieu scolaire. Ces types de

structures évoluent généralement dans des conditions différentes de celles des diffuseurs indépendants. En effet, la configuration des revenus et dépenses de ce dernier groupe diffère à plusieurs égards, comme nous le verrons dans les chapitres 5 et 6. C'est pourquoi ces diffuseurs sont regroupés dans un même ensemble.

Ce dernier ensemble, qui compte 56 diffuseurs, est majoritairement formé de diffuseurs municipaux, soit 41. Il intègre 12 diffuseurs paramunicipaux et trois diffuseurs associés au milieu scolaire.

Ainsi, les structures de diffusion de ce groupe dit municipaux, paramunicipaux ou scolaires forment la moitié de la population étudiée (50 %). L'autre moitié est composée des structures indépendantes (48 %) et des deux sociétés d'État (2 %).

Tableau 2 – Répartition des diffuseurs selon leur statut et le niveau de leurs dépenses

	moins de 149 999\$	150 000\$ à 0,499M\$	0,5 à 0,999M\$	1 à 5,999M\$	plus de 6M\$	Total
Sociétés d'État					2	2
Indépendants	3	19	12	19	1	54
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	18	10	15	13		56
Total	21	29	27	32	3	112

3.5 Les très petits organismes de diffusion sont plus nombreux dans le groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires

Lorsqu'on croise le statut des diffuseurs avec le niveau de leurs dépenses (tableau 2), on constate que les diffuseurs indépendants compte un peu moins de petites structures dont le niveau de dépenses est inférieur à

⁸ Bien qu'il puisse paraître surprenant qu'un diffuseur de catégorie complémentaire affiche un niveau de dépenses supérieur à 1 million de dollars, cette situation est liée à des dépenses élevées de l'organisation pour d'autres types d'activités que la diffusion.

499 999 \$ que le groupe formé par les diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires : 22 comparativement à 28.

Les diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires sont surtout plus nombreux à être de très petite taille : 18 diffuseurs de ce groupe affichent un niveau de dépenses inférieur à 149 999 \$ tandis qu'ils ne sont que trois dans le groupe des diffuseurs indépendants. Les deux sociétés d'État forment un groupe à part en étant pratiquement les seuls, hormis un diffuseur indépendant, à avoir un niveau de dépenses supérieur à 6 millions de dollars.

3.6 Une présence de diffuseurs pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire québécois

Les diffuseurs étudiés sont présents dans les 17 régions administratives que compte le Québec (tableau 3). Le quart des diffuseurs se retrouvent dans la région de Montréal. Au deuxième rang des régions comptant le plus grand nombre de diffuseurs se retrouve la Montérégie avec 13 diffuseurs. Suivent l'Estrie et la région de la Capitale-Nationale qui en compte chacune 9.

En fait, dans six des 17 régions on dénombre plus de cinq diffuseurs. Ainsi, pour la majorité des régions (11 sur 17), le nombre de diffuseurs est de cinq ou moins. Laval et le Nord-du-Québec sont les régions dans lesquelles on compte le moins de diffuseurs, soit deux.

3.7 Un moins grand nombre de diffuseurs dans les régions intermédiaires

À la lecture du tableau 3 et conséquemment au nombre de diffuseurs dans chacune des 17 régions, on constate que les régions centrales et périphériques sont celles qui comptent le plus grand nombre de diffuseurs, soit plus de la moitié des 112 diffuseurs étudiés (62 %). C'est également dans ces régions centrales et périphériques que réside la majeure partie de la population du Québec. Ce sont les régions intermédiaires qui dénombrent le moins de diffuseurs, soit 18 versus 24 pour les régions éloignées.

Tableau 3 – Répartition des diffuseurs et de la population totale du Québec selon les régions administratives et les quatre grands types de régions

	Nombre de diffuseurs	Répartition des diffuseurs	Répartition de la population
Régions centrales	37	33%	33%
Montréal	28	25%	24%
Capitale-Nationale	9	8%	9%
Régions périphériques	33	29%	41%
Chaudière-Appalaches	7	6%	5%
Laval	2	2%	5%
Lanaudière	5	4%	6%
Laurentides	6	5%	7%
Montérégie	13	12%	18%
Régions intermédiaires	18	16%	15%
Mauricie	3	3%	3%
Estrie	9	8%	4%
Outaouais	3	3%	5%
Centre-du-Québec	3	3%	3%
Régions éloignées	24	21%	11%
Bas-Saint-Laurent	3	3%	3%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	4%	4%
Abitibi-Témiscaminque	4	4%	2%
Côte-Nord	5	4%	1%
Nord-du-Québec	2	2%	1%
Gaspésie-Îles de la Madeleine	5	4%	1%
Total	112	100%	100%

3.8 Un plus grand nombre de diffuseurs indépendants dans les régions périphériques et les régions éloignées

Un plus grand nombre de diffuseurs indépendants œuvrent dans les régions périphériques et les régions éloignées (tableau 4). Les deux sociétés d'État se retrouvent dans les régions centrales. C'est également dans les régions centrales qu'on retrouve le plus de diffuseurs associés au monde municipal, paramunicipal ou scolaire. En fait, dans les régions centrales, seule Montréal compte des diffuseurs de ce groupe; 24 des 28 structures de diffusion montréalaises, soit 86 %, sont associées à ce groupe.

Tableau 4 – Répartition des diffuseurs selon leur statut et le type de régions auquel ils appartiennent

	Sociétés d'État	Indépendants	Municipaux, paramunicipaux et scolaires	Total
Régions centrales	2	11	24	37
Régions périphériques	0	19	14	33
Régions intermédiaires	0	8	10	18
Régions éloignées	0	16	8	24
Total	2	54	56	112

La Montérégie est une région qui compte aussi une proportion importante de diffuseurs associés au groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires (46 %). Mis à part les régions de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, toutes les régions du Québec dénombrent au moins un diffuseur de nature soit municipale, paramunicipale ou scolaire.

Le Nord-du-Québec et l'Outaouais sont les deux seules régions où aucune structure indépendante de diffusion n'est présente, tous les diffuseurs présents sont associés soit au groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux ou scolaires.

3.9 Les diffuseurs non soutenus plus nombreux dans les régions centrales et absents des régions éloignées

La majorité des diffuseurs non soutenus au fonctionnement par le biais du programme du MCCC (77 %) se retrouvent dans les régions centrales, plus spécifiquement à Montréal. Plusieurs de ces 27 diffuseurs montréalais non

soutenus sont en fait des structures municipales associées aux arrondissements de Montréal.

Comme il est possible de le constater au tableau 5, le rapport entre la présence dans les différentes régions des diffuseurs non soutenus au fonctionnement et l'éloignement géographique montre que plus on s'éloigne des grands centres moins les diffuseurs non soutenus au fonctionnement sont présents.

3.10 Les diffuseurs majeurs sont plus nombreux dans les régions périphériques

Le tableau 5 permet également de constater la répartition régionale des diffuseurs soutenus au fonctionnement selon qu'ils soient des diffuseurs majeurs, intermédiaires ou complémentaires. On constate que c'est dans les régions périphériques et plus particulièrement en Montérégie qu'on dénombre le plus grand nombre de diffuseurs majeurs. Quelque 42 % des diffuseurs des régions éloignées sont également des diffuseurs majeurs alors que dans les régions intermédiaires les diffuseurs majeurs forment le tiers des diffuseurs. Les diffuseurs majeurs sont pour ainsi dire absents des régions centrales ; on n'en retrouve qu'un à Montréal.

Tableau 5 – Répartition des diffuseurs selon le type de régions auquel ils appartiennent et leur qualité de soutenus ou non soutenus au fonctionnement par le MCCC

	Non soutenus	Soutenus Majeurs	Soutenus Intermédiaires	Soutenus Complémentaires
Régions centrales	30	1	2	4
Régions périphériques	6	18	7	2
Régions intermédiaires	2	6	5	5
Régions éloignées	0	10	7	7
Total	38	35	21	18

Pour ce qui est des plus petits diffuseurs, les complémentaires, on constate que leur nombre croît avec l'éloignement géographique. Des 18 diffuseurs complémentaires que compte la population de diffuseurs étudiée, 5 se retrouvent dans les régions intermédiaires et 7 dans les régions éloignées.

3.11 Plus d'organismes de diffusion de grande taille dans les régions périphériques

À la lecture du tableau 6, on constate que si les régions périphériques dénombrent le plus de diffuseurs majeurs, conséquemment, elles sont également celles qui comptent le plus grand nombre de structures de diffusion dont le niveau de dépenses s'établit entre un et 6 millions de dollars. On retrouve aussi une part importante de diffuseurs de cette taille dans les régions intermédiaires soit 7 des 18 diffuseurs que comptent ces régions (39 %).

Les trois seuls diffuseurs dont le niveau de dépenses dépasse 6 millions de dollars sont situés dans les régions centrales.

Chacun des quatre types de régions compte un pourcentage relativement équivalent — autour de 20 % — de très petits diffuseurs dont le niveau de dépenses est inférieur à 150 000 \$.

Tableau 6 – Répartition des diffuseurs selon le type de régions auquel ils appartiennent et leur taille exprimée en niveau de dépenses

	Moins de 149 999\$	150 000\$ à 499 999\$	500 000\$ à 999 999\$	1 000 000\$ à 5 999 999\$	Plus de 6 M\$
Régions centrales	6	11	11	6	3
Régions périphériques	6	6	7	14	0
Régions intermédiaires	4	4	3	7	0
Régions éloignées	5	8	6	5	0
Total	21	29	27	32	3

C'est dans les régions centrales et dans les régions éloignées qu'on retrouve les proportions les plus élevées de petites structures, c'est-à-dire les diffuseurs ayant un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$. Dans les régions centrales, cette proportion se chiffre à 46 % tandis qu'elle s'élève à 54 % pour les régions éloignées. La majorité des petits diffuseurs des régions centrales est située à Montréal et constitue des structures

municipales. Dans les régions éloignées, la présence de plusieurs diffuseurs complémentaires — près d'un tiers — peut être corrélée au pourcentage important de diffuseurs de petite taille.

3.12 Près de 3 000 personnes rémunérées et plus de 1 600 bénévoles travaillent chez les diffuseurs

Le dernier critère retenu pour caractériser les diffuseurs étudiés est le nombre d'emplois. Comme le montre le tableau qui suit, la population étudiée totalise près de 3 000 emplois dont la majorité représente des emplois réguliers. Près de 40 % de ces emplois sont des emplois à temps plein.

Tableau 7 – Répartition des emplois rémunérés et bénévoles selon le type de travail et le temps hebdomadaire qui y est consacré

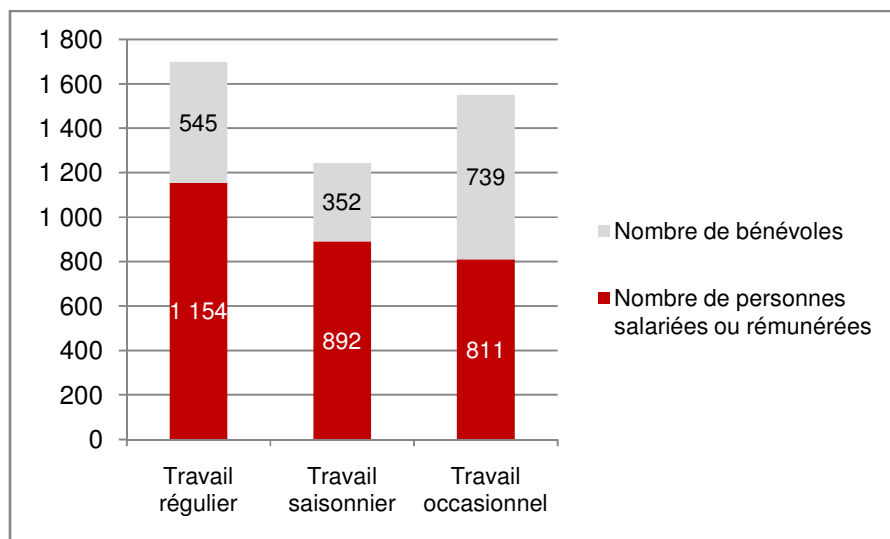
	Temps partiel	Temps plein	Total
Nombre de personnes salariées ou rémunérées			
Travail régulier	539	614	1 154
Travail saisonnier	831	61	892
Travail occasionnel	611	200	811
Sous-total	1 981	875	2 856
Nombre de bénévoles⁹			
Travail régulier	506	39	545
Travail saisonnier	352	0	352
Travail occasionnel	719	20	739
Sous-total	1 578	59	1 637
Total	3 559	934	4 493

Outre les personnes rémunérées, le milieu de la diffusion pluridisciplinaire étudié est soutenu par un grand nombre de bénévoles. Ces bénévoles, qui n'incluent pas les administrateurs siégeant au conseil d'administration des

⁹ Les bénévoles comptabilisés n'incluent pas les administrateurs siégeant au conseil d'administration des organismes de diffusion.

organismes de diffusion, sont plus de 1 600 à œuvrer pour l'un ou l'autre des 112 diffuseurs étudiés. La majorité de ces bénévoles travaillent dans les structures de diffusion à temps partiel. La figure qui suit illustre cet apport significatif du travail bénévole. Ajoutons que cet apport n'apparaît pas dans les dépenses des diffuseurs, mais doit être tenu en compte dans l'évaluation de la situation financière de ceux-ci. C'est un élément important de l'équilibre financier de certains diffuseurs.

Figure 2 – Répartition des emplois rémunérés et bénévoles¹⁰ selon la nature de type de travail



¹⁰ Les bénévoles comptabilisés n'incluent pas les administrateurs siégeant au conseil d'administration des organismes de diffusion.

3.13 Les grands constats sur les caractéristiques des diffuseurs

La population étudiée est caractérisée par les principaux éléments suivants :

- La population étudiée est composée des 112 diffuseurs pluridisciplinaires québécois membres de RIDEAU.
- Elle compte 38 diffuseurs non soutenus au fonctionnement par le MCCCCF et 74 diffuseurs soutenus au fonctionnement dont : 35 sont des diffuseurs majeurs, 21 des diffuseurs intermédiaires et 18 des diffuseurs complémentaires.
- Le groupe formé des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires représente 50 % de la population étudiée. L'autre moitié est composée des structures indépendantes (48 %) et des deux sociétés d'État (2 %).
- Quelque 45 % des diffuseurs ont un niveau de dépenses inférieur à 499 000 \$ et 69 % inférieur à 999 999 \$.
- On compte un plus grand nombre de diffuseurs de très petite taille — dont le niveau de dépenses est inférieur à 149 000 \$ — dans le groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires; ils sont 18 dans ce groupe tandis qu'ils sont trois dans le groupe des indépendants.
- Le groupe des diffuseurs non soutenus au fonctionnement compte un plus grand nombre de diffuseurs de petite taille que ce qu'on retrouve dans le groupe des diffuseurs soutenus au fonctionnement — 55 % des diffuseurs non soutenus ont un niveau de dépenses inférieur à 499 000 \$ tandis que ce pourcentage s'élève à 38 % pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement.
- Plusieurs des petites structures appartenant au groupe des diffuseurs non soutenus au fonctionnement appartiennent également au groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires.
- Les diffuseurs sont présents dans les 17 régions administratives que compte le Québec. Montréal avec 28 diffuseurs et la Montérégie avec 13 diffuseurs, sont les deux régions où évolue le plus grand nombre de diffuseurs.
- À Montréal, 24 des 28 diffuseurs sont associés au groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires.
- C'est dans les régions périphériques qu'on dénombre le plus grand nombre de diffuseurs soutenus au fonctionnement de catégorie majeur (18) et le plus grand nombre de diffuseurs ayant un niveau de dépenses entre un et six millions de dollars (14).
- Les diffuseurs des régions éloignées sont tous soutenus au fonctionnement par le MCCCCF et, bien que ces régions comptent 10 diffuseurs majeurs, plus de la moitié des 24 diffuseurs que comptent ces régions ont un niveau de dépenses inférieur à 499 999 \$.
- La population de diffuseurs étudiée totalise 2 856 emplois auxquels s'ajoute le travail de 1 637 bénévoles n'incluant pas les bénévoles qui siègent sur les conseils d'administration des diffuseurs.

4. LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES DE DIFFUSION

4.1 Les lieux de diffusion gérés et utilisés

Les lieux de diffusion réfèrent aux lieux de présentation des activités de diffusion des diffuseurs. Ces lieux sont généralement des salles de spectacles, mais non exclusivement.

4.1.1 La majorité des diffuseurs gère un lieu de diffusion, mais en utilise plus de deux

Au total, les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU utilisent quelque 245 lieux de diffusion pour présenter leurs activités. De ce nombre, 150 sont des lieux gérés par les diffuseurs. En fait, seuls 11 diffuseurs ne gèrent pas de lieux tandis que les autres gèrent tous au moins un lieu. En moyenne, lors de la dernière année complétée, les diffuseurs étaient gestionnaires de 1,3 lieu et en utilisaient 2,2.

4.1.2 Une relative uniformité dans le nombre de lieux gérés et utilisés selon les types de diffuseurs

Le nombre de lieux utilisés et gérés apparaît relativement uniforme selon les différentes façons de catégoriser les diffuseurs (tableau 8). On remarquera toutefois que les diffuseurs majeurs utilisent (2,6) et gèrent (1,5) en moyenne un plus grand nombre de lieux et que c'est dans les régions intermédiaires que le nombre de lieux utilisés est le plus faible : 1,5 tandis que les diffuseurs des régions périphériques et éloignées en utilisent en moyenne 2,4 et ceux des régions centrales 2,2.

Tableau 8 – Nombre moyen de lieux de diffusion gérés et utilisés par les diffuseurs selon les catégories de diffuseurs

	Lieux de diffusion utilisés	Lieux de diffusion gérés
Ensemble	2,2	1,3
Ensemble (moins 3)	2,1	1,3
Indépendants	2,1	1,1
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	2,2	1,4
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	1,9	1,4
Soutenus au fonctionnement	2,2	1,2
Majeurs	2,6	1,5
Intermédiaires	2,0	0,9
Complémentaires	1,9	1,1
Régions centrales	2,2	1,5
Régions centrales (moins 3)	2,0	1,3
Régions périphériques	2,4	1,2
Régions intermédiaires	1,5	1,4
Régions éloignées	2,4	1,2
Dépenses moins de 149 999\$	2,2	1,2
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	1,8	1,1
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	2,0	1,1
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	2,5	1,6
Dépenses plus de 6 M\$	4,0	4,0

4.2 Les représentations et les spectateurs

4.2.1 Plus de 6 000 spectacles et près de 10 000 représentations présentées et 3,4 millions de spectateurs rejoints

Au cours de leur dernière année complétée, 2008 pour la presque totalité, les diffuseurs ont au total présenté 8 304 représentations pour un total de 6 274 spectacles professionnels ou non professionnels en arts de la scène, soit en moyenne 1,29 représentation par spectacle. Ces spectacles étaient présentés soit dans le cadre de la programmation régulière ou soit dans le cadre d'autres types de programmation¹¹. À ce nombre de représentations, il faut ajouter les 1 268 représentations liées à d'autres types de diffusion¹² que les arts de la scène c'est-à-dire soit du cinéma, des conférences ou autres. Ces activités de diffusion non associées aux arts de la scène ont totalisé pour l'ensemble des diffuseurs plus de 270 000 entrées. Ainsi, tous types de programmation confondus, les diffuseurs ont rejoint quelque 3,4 millions de spectateurs au cours de l'année de référence.

4.3 Les spectacles professionnels et les spectacles tarifés

4.3.1 Quelque 10 % des représentations sont non professionnelles

Les spectacles présentés sont essentiellement de nature professionnelle. La figure 3 de la page suivante permet de mesurer l'importance des spectacles professionnels dans l'ensemble de la programmation des diffuseurs. On constate que 91 % de la programmation est composée de représentations professionnelles dont la majorité de celles-ci est tarifée (87 %).

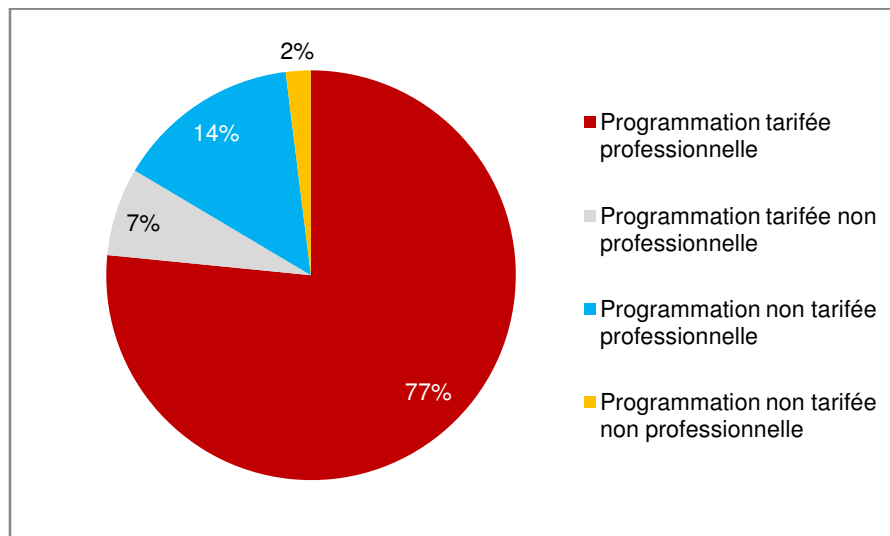
¹¹ Les autres types de programmation réfèrent à des spectacles en arts de la scène présentés hors du cadre de la programmation régulière, par exemple dans le cadre de festivals ou d'événements spéciaux.

¹² Les autres types de diffusion réfèrent à des activités de diffusion autres que des spectacles en arts de la scène ; cinéma, conférence, etc.

Tableau 9 – Nombre de spectacles, de représentations et de spectateurs rejoints par les différents types de programmation pour l'ensemble des diffuseurs au cours de leur dernière année complétée

	Programmation régulière	Autres types de programmation	Total
Programmation tarifée professionnelle			
Nombre de spectacles	4 584	219	4 803
Nombre de représentations	5 992	567	6 558
Nombre total de spectateurs	2 363 809	278 384	2 642 193
Nombre de billets mis en vente	3 225 007	386 417	3 611 424
Nombre de spectateurs payants	2 004 983	255 643	2 260 626
Programmation tarifée non professionnelle			
Nombre de spectacles	347	90	437
Nombre de représentations	501	120	621
Nombre total de spectateurs	201 140	32 676	233 815
Programmation non tarifée professionnelle			
Nombre de spectacles	625	285	910
Nombre de représentations	699	298	997
Nombre total de spectateurs	119 762	145 840	265 601
Programmation non tarifée non professionnelle			
Nombre de spectacles	72	52	124
Nombre de représentations	71	56	127
Nombre total de spectateurs	16 100	13 085	29 185
Autres types de diffusion (cinéma, conférences, etc.)			
Nombre de représentations	1 268		
Nombre total de spectateurs	270 080		
Ensemble des programmations			
Nombre total de spectacles	5 628	646	6 274
Nombre total de représentations	8 532	1 040	9 572
Nombre total de spectateurs	2 970 891	469 984	3 440 875

Figure 3 – Répartition des représentations selon les différents types de programmation (%)



4.4 La programmation régulière et les autres types de programmation

4.4.1 La présentation de spectacles hors de la programmation régulière demeure marginale

Quelque 89 % des représentations professionnelles présentées le sont dans le cadre de la programmation régulière des diffuseurs. Cette programmation régulière de nature professionnelle permet de rejoindre 2,6 millions de spectateurs soit près de 80 % des 3,2 millions de spectateurs fréquentant les lieux de diffusion des diffuseurs étudiés pour les spectacles en arts de la scène (tableau 9).

Les autres types de programmation, que sont par exemple les événements ou les festivals, représentent ainsi un peu plus de 10 % des activités professionnelles des diffuseurs. Soulignons que les représentations

professionnelles présentées hors du cadre de la programmation régulière sont pour la plupart tarifées (66 %).

4.5 Le volume d'activités de diffusion¹³ selon les types de diffuseurs

4.5.1 Une moyenne de représentations par diffuseur variant entre 10 et 166 selon la taille des organismes de diffusion

Sans surprise, on constate que la taille est déterminante quant au nombre de représentations présentées. Comme le montre le tableau 10 qui suit, plus le diffuseur est de grande taille, donc que son niveau de dépenses est élevé, plus le nombre moyen de représentations est également élevé. Ce nombre passe de 10 à 166 selon la taille des diffuseurs. Il en va de même du nombre moyen de spectateurs rejoints par diffuseur qui se chiffre à un peu plus de 1 500 en moyenne pour les plus petits diffuseurs et dépasse 40 000 lorsque les dépenses s'établissent entre 1 et 6 millions de dollars et à plus de 100 000 lorsque le diffuseur a un niveau de dépenses dépassant 6 millions de dollars (tableau 11).

4.5.2 Deux fois plus de représentations présentées par les diffuseurs indépendants

À la lecture du tableau 10 qui suit, on note que les diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires présentent près de deux fois moins de représentations que les diffuseurs indépendants (35,9 versus 66,9). Ils rejoignent également une part moins élevée de spectateurs. Rappelons que le groupe formé des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires compte un plus grand nombre de diffuseurs de petite taille.

¹³ À moins d'être spécifiées, à partir de cette section et dans le reste du document, les informations touchant les activités de diffusion concernent la programmation professionnelle régulière et tarifée.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 10 – Nombre moyen de représentations professionnelles et tarifées par diffuseurs présentées au cours de leur dernière année complétée selon les différentes catégories de diffuseurs

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	53,5	1,3	6,4	6,5	15,4	7,7	3,1	9,5	1,2	2,5
Ensemble (moins 3)	50,4	0,9	6,0	5,5	15,3	7,6	2,2	9,5	1,2	2,2
Indépendants	66,9	1,0	7,5	7,7	21,0	9,9	5,0	10,3	1,7	2,9
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	35,9	0,7	4,6	3,2	9,9	5,4	1,5	8,6	0,8	1,4
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	23,6	0,3	4,0	4,6	7,6	1,8	1,3	2,8	0,1	1,0
Soutenus au fonctionnement	63,1	1,1	7,0	5,9	18,9	10,4	2,7	12,6	1,7	2,7
Majeurs	100,1	1,8	9,3	9,8	30,7	18,9	4,9	18,1	2,4	4,2
Intermédiaires	37,9	0,7	4,9	2,5	10,3	3,8	0,9	11,6	1,3	1,9
Complémentaires	20,6	0,4	4,9	2,2	6,2	1,6	0,4	3,1	0,8	0,8
Régions centrales	41,4	2,0	6,2	8,9	8,4	2,9	4,2	5,5	0,6	2,8
Régions centrales (moins 3)	30,4	0,6	5,0	5,9	7,6	2,4	1,4	5,2	0,5	1,8
Régions périphériques	72,4	0,8	8,1	5,6	20,6	13,1	3,4	16,3	1,4	3,0
Régions intermédiaires	61,1	1,0	6,4	5,9	21,3	11,4	2,8	8,7	1,4	2,1
Régions éloignées	40,6	1,1	4,3	4,3	14,5	4,7	1,5	6,8	1,7	1,6
Dépenses moins de 149 999\$	10,0	-	2,1	0,1	2,9	0,9	0,4	3,3	0,2	0,1
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	21,4	0,3	4,3	1,8	7,5	1,7	0,4	4,5	0,5	0,4
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	45,5	1,1	7,5	6,0	9,9	3,9	2,8	11,2	1,2	1,9
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	107,3	1,7	9,0	11,9	35,1	20,6	4,7	16,7	2,5	5,3
Dépenses plus de 6 M\$	166,0	17,3	19,3	43,0	18,3	8,5	35,2	9,3	1,0	14,0

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 11 – Nombre moyen de spectateurs payants par diffuseur au cours de leur dernière année complétée selon les différentes catégories de diffuseurs

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	17 902	376	1 516	2 294	4 647	4 194	1 370	2 352	266	886
Ensemble (moins 3)	15 574	145	1 098	1 937	4 467	4 112	652	2 294	256	613
Indépendants	21 359	184	1 324	2 464	5 999	5 245	2 397	2 528	362	854
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	11 556	104	860	1 393	3 186	3 038	428	2 027	150	370
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	5 407	28	622	999	1 880	921	270	470	31	186
Soutenus au fonctionnement	20 383	200	1 323	2 380	5 691	5 622	833	3 156	363	815
Majeurs	35 347	337	1 978	4 332	10 077	10 496	1 611	4 583	554	1 379
Intermédiaires	10 474	103	750	931	2 590	2 145	182	3 031	251	493
Complémentaires	2 844	45	718	275	779	199	82	529	123	95
Régions centrales	15 247	786	2 193	2 512	2 678	1 829	2 491	1 361	126	1 272
Régions centrales (moins 3)	7 551	79	910	1 387	1 927	1 359	290	1 087	80	432
Régions périphériques	23 792	185	1 545	2 070	6 816	6 594	1 182	4 214	364	822
Régions intermédiaires	21 981	163	1 258	3 409	6 066	7 205	845	2 084	323	627
Régions éloignées	10 836	168	628	1 428	3 637	2 280	294	1 520	307	573
Dépenses moins de 149 999\$	1 368	-	209	17	360	180	70	518	10	6
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	3 674	39	502	289	1 228	525	102	840	108	40
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	10 545	117	1 156	1 248	2 759	1 428	484	2 741	201	411
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	39 925	358	2 172	5 270	11 540	12 209	1 675	4 399	600	1 702
Dépenses plus de 6 M\$	102 466	8 799	16 730	15 269	11 182	7 147	27 440	4 470	638	10 789

4.5.3 Deux fois moins de représentations présentées par les diffuseurs non soutenus au fonctionnement

Si on compare les diffuseurs soutenus au fonctionnement avec ceux qui ne le sont pas, on constate que les diffuseurs non soutenus au fonctionnement présentent en moyenne un moins grand nombre de représentations, soit 23,6 comparativement à 63,1 (tableau 10). Cette réalité est également associée à la taille des diffuseurs. Comme présenté au chapitre précédent, le groupe des diffuseurs non soutenus est majoritairement composé de diffuseurs municipaux, paramunicipaux ou scolaires et ce sont pour plusieurs des petites structures de diffusion.

4.5.4 Plus de représentations et de spectateurs pour les diffuseurs des régions périphériques

L'analyse des données selon les types de régions permet de constater que les diffuseurs des régions périphériques sont ceux qui présentent en moyenne le plus grand nombre de représentations (72,4) et rejoignent en moyenne le plus de spectateurs payants (23 792). L'éloignement géographique des grands centres est déterminant sur le nombre moyen de représentations présentées et de spectateurs rejoints. Ce dernier décroît en fonction de l'éloignement. Fait à noter, les diffuseurs des régions intermédiaires, bien qu'ils présentent en moyenne moins de représentations que les diffuseurs des régions périphériques, rejoignent un niveau de spectateurs comparables aux diffuseurs de ces régions — 21 981 pour les diffuseurs des régions intermédiaires comparés à 23 792 pour les diffuseurs des régions périphériques (tableaux 10 et 11). Le nombre moyen de spectateurs par représentation est plus parlant à cet égard; pour les diffuseurs des régions périphériques, il s'établit à 330 tandis qu'il est de 379 pour les diffuseurs des régions intermédiaires.

4.6 Les activités de diffusion selon les disciplines

La danse, la musique, le théâtre, la chanson, l'humour et les variétés forment les disciplines considérées dans le cadre de la présente étude pour les

spectacles québécois présentés par les diffuseurs. Les données recueillies différencient les spectacles pour grand public de ceux destinés au jeune public. Dans le cas du jeune public, une distinction a également été faite entre les publics familial et scolaire. Les spectacles en provenance des autres provinces canadiennes ou de l'étranger n'ont pas été distingués selon les disciplines.

4.6.1 La chanson domine la programmation régulière des diffuseurs

Que ce soit en termes de spectacles, de représentations ou de spectateurs rejoints, la chanson domine la programmation régulière des diffuseurs. Des 4 584 spectacles présentés par les diffuseurs au cours de l'année de référence, 35 % sont des spectacles de chanson et ce pourcentage s'élève à respectivement 29 % et 26 % pour les représentations et les spectateurs.

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 12 qui suit, l'humour, le théâtre et la musique suivent, représentant respectivement 14 % et 12 % des représentations présentées ainsi que 26 % et 12 % de l'ensemble des spectateurs rejoints.

La danse et les spectacles en provenance des autres provinces canadiennes¹⁴ sont les types de spectacles¹⁵ les moins diffusés et rejoignant le moins de spectateurs. Dans ces deux cas, la part du nombre total de représentations s'établit à 2 % tandis que la danse rejoint 2 % de l'ensemble des spectateurs et les spectacles des autres provinces canadiennes 1 %.

Pris dans leur ensemble, c'est-à-dire toutes disciplines confondues, les spectacles destinés au jeune public comptent pour 18 % des représentations présentées et 13 % des publics rejoints

¹⁴ Les spectacles en provenance d'autres provinces canadiennes n'ont pas été répartis selon les disciplines, il en va de même des spectacles étrangers. On réfère ainsi à la provenance des spectacles et non à la discipline qui les caractérise.

¹⁵ L'expression type de spectacles réfère soit aux spectacles jeune public, soit aux spectacles provenant d'autres provinces canadiennes, soit aux spectacles provenant de l'étranger.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 12 – Nombre total de spectacles et de représentations présentés par les diffuseurs au cours de leur dernière année complétée ainsi que le nombre total de spectateurs rejoints et de billets vendus selon les disciplines et les types de spectacles¹⁶

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Nombre de spectacles	4 584 100 %	99 2 %	692 15 %	460 10 %	1 595 35 %	572 13 %	199 4 %	611 13 %	130 3 %	227 5 %
Nombre de représentations	5 992 100 %	145 2 %	717 12 %	724 12 %	1 723 29 %	857 14 %	350 6 %	1 062 18 %	135 2 %	278 5 %
Nombre de billets mis en vente	3 225 007 100 %	77 266 2 %	337 483 11 %	400 672 12 %	894 060 28 %	649 813 20 %	251 544 8 %	394 410 12 %	61 826 2 %	157 933 5 %
Nombre total de spectateurs	2 363 809 100 %	50 830 2 %	228 996 10 %	276 008 12 %	623 795 26 %	533 368 23 %	188 108 8 %	310 859 13 %	34 582 1 %	117 263 5 %
Nombre de spectateurs payants	2 004 983 100 %	42 154 2 %	169 839 8 %	256 901 13 %	520 468 26 %	469 680 23 %	153 435 8 %	263 434 13 %	29 848 2 %	99 223 5 %
Pourcentage de billets gratuits	15%	17%	26%	7%	17%	12%	18%	15%	14%	15%
Revenus de billetterie par billet vendu *	24 \$	17 \$	14 \$	23 \$	27 \$	29 \$	37 \$	7 \$	23 \$	42 \$

* Les revenus de billetterie par billet vendu sont calculés sur la base de l'ensemble des diffuseurs moins un cas atypique dont les résultats contribuaient à augmenter de façon trop importante les montants moyens.

¹⁶ L'expression type de spectacles réfère soit aux spectacles jeune public, soit aux spectacles provenant d'autres provinces canadiennes, soit aux spectacles provenant de l'étranger.

4.6.2 Une part moyenne de billets gratuits de 15 %

Pour la plupart des disciplines, le pourcentage de billets gratuits s'établit autour de la moyenne de 15 %. Se démarquent à cet égard la musique avec le pourcentage le plus élevé, soit 26 % et le théâtre avec le plus faible pourcentage, soit 7 % (tableau 12).

4.6.3 Un revenu de billetterie par billet vendu variable selon les disciplines

Le revenu de billetterie par billet vendu, correspondant normalement au prix du billet, est de 24 \$ (tableau 12). Ce revenu varie selon les disciplines. Il est plus élevé dans le cas des spectacles provenant de l'étranger (42 \$) et dans le cas des variétés (37 \$) et moins élevé dans le cas de la danse (17 \$), de la musique (14 \$) et des spectacles jeune public (7 \$).

4.6.4 Les variétés affichent le plus grand nombre de représentations par spectacle

Le nombre total moyen de représentations par spectacle selon les disciplines ou le type de spectacles est dans tous les cas inférieur à 2 (tableau 13).

Si on exclut les trois diffuseurs atypiques, les spectacles jeune public et l'humour sont les deux seules disciplines pour lesquelles le nombre de représentations par spectacle égale ou dépasse 1,5. Les spectacles en provenance des autres provinces canadiennes (1,03) et les spectacles de musique (1,01) sont ceux pour lesquels le nombre de représentations est le moins élevé.

4.7 Les activités de diffusion selon les disciplines et les catégories de diffuseurs

4.7.1 Des catégories de diffuseurs plus actifs dans la diffusion de certaines disciplines ou types de spectacles

À la lecture du tableau 14, on constate que les diffuseurs de grande taille sont plus actifs dans le domaine de la danse. Ce phénomène est également vrai pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, comparativement aux

diffuseurs non soutenus, et pour les diffuseurs des régions centrales. Le fort pourcentage qu'affichent les régions centrales (50 %) traduit le fait qu'un grand volume des représentations en danse est assuré par les trois diffuseurs atypiques et notamment les deux sociétés d'État, situées dans les deux plus grandes villes du Québec.

Des distributions similaires sont observables pour d'autres disciplines ou types de spectacles. C'est le cas des spectacles jeune public pour lesquels les diffuseurs soutenus au fonctionnement sont beaucoup plus actifs que ceux qui ne sont pas soutenus. Aussi, les diffuseurs des régions périphériques présentent un plus grand nombre de représentations en jeune public tout comme les diffuseurs de plus grande taille.

Ainsi, la taille des diffuseurs demeure la dimension la plus déterminante dans le volume de représentations présentées. Le fait que les diffuseurs soient soutenus au fonctionnement constitue également un facteur déterminant.

4.8 La programmation jeune public

4.8.1 Le jeune public, avant tout un public scolaire

Des quelque 1 000 représentations consacrées au jeune public, une part de 64 % est présentée au public scolaire, le reste de la programmation régulière pour le jeune public étant destiné à un public familial.

En termes de spectateurs, la répartition entre les publics scolaire et familial est similaire à celle des représentations, soit respectivement 67 % et 33 % des 310 859 de l'ensemble des spectateurs rejoints par la programmation régulière jeune public.

4.8.2 Le théâtre domine la programmation jeune public

La part des représentations jeune public consacrées au théâtre s'élève à 63 %. Celle des autres disciplines ne correspond pas à plus de 10 % du total des représentations jeune public. L'humour est pour ainsi dire absent de la programmation jeune public; moins de cinq représentations apparaissent à la programmation régulière (figure 4).

Figure 4 – Nombre moyen de représentations jeune public par discipline ou type de spectacles selon que le public soit scolaire ou familial

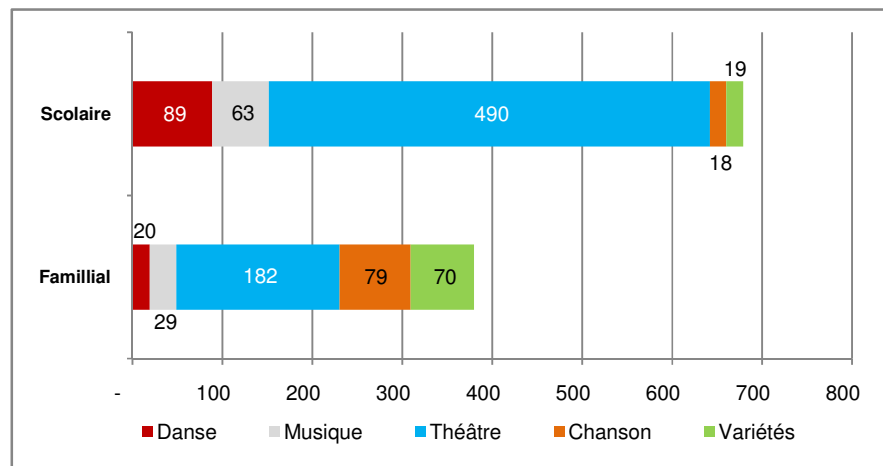


Tableau 13 – Nombre total moyen de représentations par spectacle présentées par les diffuseurs au cours de leur dernière année complétée selon les disciplines ou les types de spectacles

	Total	Québec						Jeune public	Hors Québec	Étranger
		Grand public								
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	1,31	1,46	1,04	1,57	1,08	1,50	1,76	1,74	1,04	1,23
Ensemble (moins 3)	1,24	1,06	1,01	1,34	1,07	1,50	1,25	1,76	1,03	1,14

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 14 – Répartition en pourcentage des représentations en fonction des disciplines ou types de spectacles selon les catégories de diffuseurs

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Ensemble (moins 3)	92%	64%	92%	82%	97%	97%	70%	97%	98%	85%
Indépendants	60%	37%	56%	58%	66%	63%	77%	52%	66%	56%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	34%	27%	36%	24%	32%	35%	23%	45%	31%	29%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	14%	6%	20%	22%	15%	7%	13%	9%	4%	12%
Soutenus au fonctionnement	78%	58%	72%	60%	81%	90%	57%	88%	94%	73%
Majeurs	58%	43%	45%	48%	62%	77%	49%	60%	62%	53%
Intermédiaires	13%	10%	14%	7%	13%	9%	6%	23%	20%	14%
Complémentaires	6%	6%	12%	5%	6%	3%	2%	5%	11%	5%
Régions centrales	26%	50%	32%	45%	18%	13%	44%	19%	16%	37%
Régions centrales (moins 3)	17%	14%	24%	27%	15%	10%	14%	17%	13%	22%
Régions périphériques	40%	19%	37%	26%	39%	50%	32%	51%	35%	36%
Régions intermédiaires	18%	12%	16%	15%	22%	24%	14%	15%	19%	13%
Régions éloignées	16%	19%	14%	14%	20%	13%	10%	15%	30%	14%
Dépenses moins de 149 999\$	4%	0%	6%	0%	4%	2%	2%	6%	4%	1%
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	10%	7%	17%	7%	13%	6%	4%	12%	11%	5%
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	20%	20%	28%	22%	15%	12%	21%	29%	25%	19%
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	57%	37%	40%	52%	65%	77%	43%	50%	59%	61%
Dépenses plus de 6 M\$	8%	36%	8%	18%	3%	3%	30%	3%	2%	15%

4.9 Les taux d'occupation

4.9.1 L'humour affiche le taux d'occupation le plus élevé

Les données fournies quant au nombre de billets mis en vente et de spectateurs payants ayant assisté à des spectacles tarifés présentés dans le cadre de la programmation régulière permettent d'établir le taux d'occupation global pour l'ensemble de la population étudiée. Ce dernier s'établit à 61 % (tableau 15).

Ce taux d'occupation varie selon les disciplines. Comme le présente le tableau qui suit, l'humour obtient le taux d'occupation le plus élevé, soit 72 %. Suivent les spectacles jeune public qui, toutes disciplines confondues, obtiennent un taux d'occupation de 67 %. La danse, la musique et les spectacles en provenance du reste du Canada ferment les rangs avec un taux d'occupation respectif de 55 %, 50 % et de 48 %.

4.9.2 La contribution importante des diffuseurs de très grande taille au taux d'occupation de la danse et des variétés

Tel que nous l'avons vu précédemment, les trois diffuseurs présentant un niveau de dépenses supérieur à 6 millions de dollars sont responsables d'un grand volume de représentations dans toutes les disciplines et plus particulièrement en danse et en variétés. De même, ils attirent des volumes de spectateurs beaucoup plus importants. Ceci étant, les données concernant le taux d'occupation changent de façon importante lorsqu'on exclut de la population totale ces trois diffuseurs de très grande taille, qui sont en fait les trois diffuseurs atypiques. Certains taux chutent de façon importante. C'est le cas de la danse et des variétés. Le taux d'occupation de la danse chute à 35 % et celui des variétés passe à 51 %.

4.9.3 Des taux d'occupation moins élevés selon l'éloignement géographique

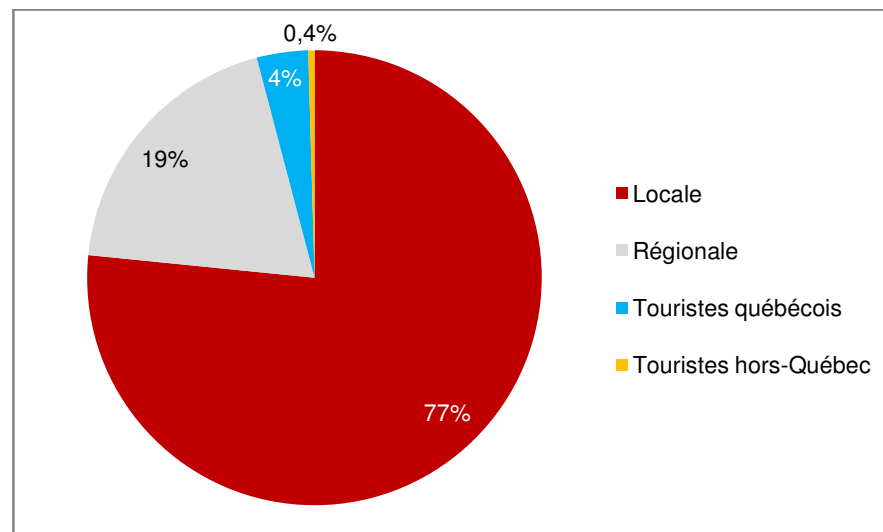
À la lecture du tableau 15 sur les taux d'occupation, on remarque également que les taux d'occupation pour plusieurs disciplines ou types de spectacles sont moins élevés pour les diffuseurs des régions éloignées. C'est notamment vrai pour la danse, la musique et les variétés.

4.10 La provenance des spectateurs

4.10.1 Une clientèle avant tout régionale

Les spectateurs rejoints par les diffuseurs proviennent essentiellement de la région où évolue le diffuseur (96 %). La part de touristes est faible et encore plus faible lorsqu'il s'agit de touristes ne provenant pas du Québec. Compte tenu de leur mission d'accroître l'accès à la culture aux différentes collectivités sur le territoire québécois, il n'est pas surprenant que l'essentiel du public rejoint soit composé des populations locale et régionale.

Figure 5 – Provenance des spectateurs de l'ensemble de diffuseurs



Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 15 – Taux d'occupation (spectateurs payants) pour les spectacles présentés par l'ensemble des diffuseurs au cours de leur dernière année complétée selon les disciplines ou les types de spectacles et selon les catégories de diffuseurs

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	62%	55%	50%	64%	58%	72%	61%	67%	48%	63%
Ensemble (moins 3)	61%	35%	47%	62%	58%	73%	51%	67%	47%	59%
Indépendants	64%	38%	50%	63%	59%	76%	64%	67%	51%	66%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	58%	31%	43%	60%	57%	68%	48%	67%	39%	48%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	57%	34%	49%	70%	49%	75%	46%	59%	58%	87%
Soutenus au fonctionnement	62%	35%	46%	61%	60%	72%	52%	67%	47%	57%
Majeurs	61%	33%	45%	61%	59%	72%	52%	64%	45%	56%
Intermédiaires	65%	41%	45%	59%	63%	80%	45%	74%	46%	60%
Complémentaires	65%	46%	54%	77%	63%	73%	54%	83%	68%	71%
Régions centrales	68%	75%	58%	74%	64%	77%	71%	69%	62%	73%
Régions centrales (moins 3)	67%	41%	52%	73%	66%	82%	53%	69%	53%	76%
Régions périphériques	64%	43%	52%	59%	62%	76%	57%	68%	51%	58%
Régions intermédiaires	56%	32%	39%	65%	52%	64%	49%	66%	39%	42%
Régions éloignées	54%	26%	36%	53%	53%	75%	32%	60%	46%	70%
Dépenses moins de 149 99\$	66%	-	56%	62%	60%	81%	63%	71%	41%	99%
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	60%	55%	53%	54%	54%	71%	50%	74%	79%	78%
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	58%	25%	42%	53%	65%	73%	44%	69%	34%	62%
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	62%	38%	48%	65%	57%	73%	53%	64%	49%	59%
Dépenses plus de 6 M\$	69%	82%	62%	74%	59%	67%	74%	70%	82%	71%

4.11 Les grands constats sur les activités de diffusion

De l'analyse des activités de diffusion des diffuseurs étudiés, nous retenons les grands constats suivants :

- Des 112 diffuseurs, 101 sont gestionnaires d'au moins un lieu de diffusion. En moyenne, les diffuseurs sont gestionnaires de 1,3 lieu et en utilisent 2,2.
- L'utilisation de plus d'un lieu de diffusion est un phénomène généralisé qui concerne tant les diffuseurs de petite taille que de grande taille.
- Pour tous les types de programmation confondus, les diffuseurs ont présenté en 2008 plus de 6 000 spectacles, près de 10 000 représentations et rejoint 3,4 millions de spectateurs.
- Plus de 90 % des représentations sont professionnelles et la majorité de celles-ci sont tarifées (87 %).
- Les volumes d'activités de diffusion et de spectateurs rejoins croissent avec la taille des diffuseurs.
- La chanson domine la programmation régulière des diffuseurs représentant 29 % des représentations présentées, l'humour suit avec 14 % tandis que le théâtre et la musique arrivent troisième avec chacun 12 % des représentations.
- Notons que les représentations jeune public, toutes disciplines confondues, correspondent à une part significative de 18 % des représentations totales.
- La danse et les spectacles en provenance des autres provinces canadiennes sont les types de spectacles les moins diffusés, soit 2 % des représentations pour chacun.
- Les diffuseurs présentent peu de spectacles étrangers, ils correspondent à 5 % des représentations totales présentées.
- Plus les diffuseurs sont de grande taille, plus le nombre moyen de représentations tend à croître. On constate toutefois que les diffuseurs de plus grande taille présentent beaucoup plus de spectacles de chanson et d'humour que leurs collègues de plus petite taille. Cet écart est moins marqué pour les autres disciplines. Ce phénomène est également vrai pour les régions périphériques et plus spécifiquement pour l'humour; en régions périphériques les diffuseurs présentent en moyenne trois fois plus de représentations d'humour que leurs collègues des régions éloignées.
- Le taux d'occupation moyen pour l'ensemble des diffuseurs excluant les trois diffuseurs atypiques s'élève à 61 %. Certaines disciplines enregistrent un taux moyen plus élevé — c'est le cas de l'humour (72 %) et du théâtre (62 %) — tandis que d'autres obtiennent des taux moyens plus faibles — c'est le cas de la chanson (58 %), de la musique (47 %) et de la danse (35 %).
- Les taux d'occupation pour plusieurs disciplines ou types de spectacles sont moins élevés pour les diffuseurs des régions éloignées. C'est notamment vrai pour la danse, la musique et les variétés.

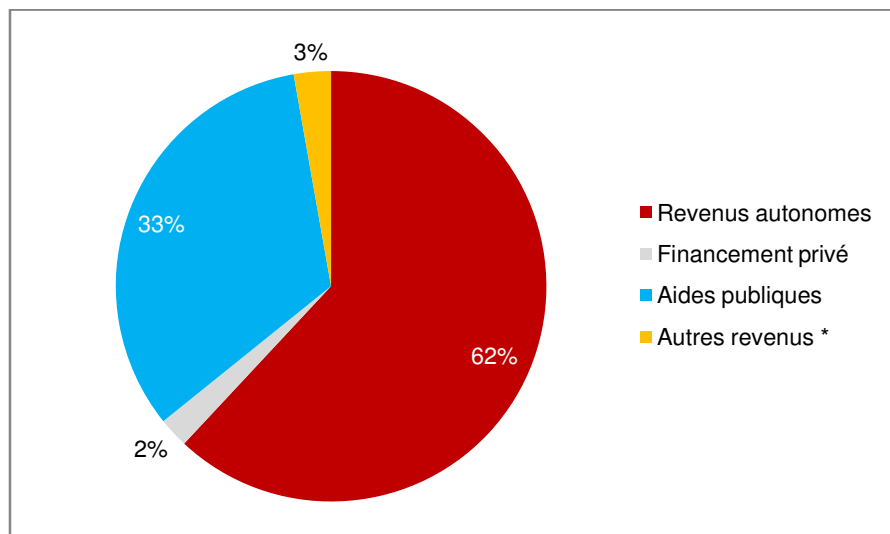
5. LES REVENUS DES ORGANISMES DE DIFFUSION

5.1 La structure des revenus

5.1.1 Les revenus autonomes représentent plus de 60 % des revenus totaux des diffuseurs

Les données quant aux revenus des diffuseurs sont réparties selon quatre grandes catégories de revenus : les revenus autonomes, les revenus liés au financement privé, les aides publiques et les autres revenus. La figure qui suit montre que la majorité des revenus des diffuseurs sont des revenus autonomes (62 %). On constate également qu'à part les aides publiques, les deux autres catégories de revenus, notamment les revenus de financement privé, représentent des pourcentages très faibles.

Figure 6 – Répartition des revenus de l'ensemble des diffuseurs selon la nature



* Les autres revenus sont composés de revenus liés aux taxes, des revenus exceptionnels, des apports reportés et des autres revenus divers

5.1.2 Un pourcentage de revenus autonomes plus important chez les diffuseurs de grande taille

La taille des diffuseurs influence grandement la structure des revenus. Plus la taille de l'organisme de diffusion est importante, plus le pourcentage ainsi que le montant moyen des revenus autonomes sont importants (tableau 16 et 17). Ainsi, suivant les trois catégories de diffuseurs soutenus au fonctionnement par le MCCCCF — complémentaire, intermédiaire, majeur — on constate que la part et le montant moyen des revenus autonomes s'accroissent.

La situation est la même lorsqu'on considère les diffuseurs selon leur niveau de dépenses; la part et le montant moyen des revenus autonomes sont plus faibles pour les diffuseurs dont le niveau de dépenses est inférieur à 150 000 \$ que pour ceux dont le niveau de dépenses se situe entre 1 et 6 millions de dollars. Bien que pour les diffuseurs dont le niveau de dépenses est le plus élevé (6 millions et plus) le montant moyen des revenus autonomes soit le plus élevé, on remarque que la part des revenus autonomes décroît chez ces diffuseurs (54 %). Le fait que ce groupe intègre les deux sociétés d'État explique cette situation.

Pour la part des aides publiques, la taille des diffuseurs fait effet inverse. Cette part ainsi que le montant moyen des aides publiques sont plus importants selon la petitesse de la taille des diffuseurs. La part d'aides publiques est ainsi plus élevée chez les diffuseurs complémentaires — 37 % comparés à 23 % pour les diffuseurs majeurs — de même que chez les diffuseurs ayant un niveau de dépenses plus faible.

Le pourcentage de financement privé varie peu selon les différentes catégories de diffuseurs étudiées, à l'exception de ce qu'on observe pour les diffuseurs complémentaires. Chez ces diffuseurs la part de financement privé occupe une place plus importante dans la structure de financement, soit 12 %. Lorsqu'on analyse le montant moyen des revenus générés par le financement privé, on réalise que ce montant est plus élevé chez les diffuseurs complémentaires que chez les diffuseurs intermédiaires (28 967 \$ comparé à 22 259 \$).

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 16 – Répartition des revenus totaux en dollars et en pourcentage selon les catégories de diffuseurs et les grandes sources de revenus

	Revenus autonomes		Revenus liés au financement privé		Aides publiques		Autres revenus		Total	
Ensemble	102 658 259	62%	3 755 628	2%	54 666 429	33%	4 605 493	3%	165 685 809	100%
Ensemble (moins 3)	72 111 963	66%	3 439 516	3%	30 057 862	27%	3 929 116	4%	109 538 457	100%
Indépendants	53 907 375	76%	2 636 322	4%	12 143 708	17%	2 554 229	4%	71 241 634	100%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	26 585 484	57%	803 195	2%	17 914 154	38%	1 374 886	3%	46 677 720	100%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	7 925 910	46%	415 620	2%	7 810 921	46%	983 921	6%	17 136 373	100%
Soutenus au fonctionnement	64 186 053	69%	3 023 897	3%	22 246 941	24%	2 945 195	3%	92 402 085	100%
Majeurs	53 159 908	72%	2 035 046	3%	17 055 298	23%	1 981 303	3%	74 231 556	100%
Intermédiaires	9 197 244	66%	467 446	3%	3 646 125	26%	678 908	5%	13 989 723	100%
Complémentaires	1 828 901	44%	521 405	12%	1 545 518	37%	284 983	7%	4 180 806	100%
Régions centrales	42 880 381	54%	1 207 539	2%	33 442 022	42%	2 051 659	3%	79 581 600	100%
Régions centrales (moins 3)	12 334 085	53%	891 427	4%	8 833 455	38%	1 375 282	6%	23 434 248	100%
Régions périphériques	32 337 886	71%	1 399 672	3%	10 541 660	23%	1 267 169	3%	45 546 387	100%
Régions intermédiaires	19 594 964	73%	727 942	3%	5 204 062	19%	1 176 266	4%	26 703 233	100%
Régions éloignées	7 845 028	57%	420 476	3%	5 478 686	40%	110 399	1%	13 854 589	100%
Dépenses moins de 149 999 \$	598 214	37%	71 861	4%	936 002	58%	4 622	0%	1 610 700	100%
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	2 489 688	33%	381 993	5%	4 305 641	58%	279 427	4%	7 456 749	100%
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	9 102 056	49%	829 160	4%	8 322 723	45%	391 691	2%	18 645 630	100%
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	59 922 005	73%	2 156 501	3%	16 493 497	20%	3 253 376	4%	81 825 379	100%
Dépenses plus de 6 M\$	30 546 296	54%	316 112	1%	24 608 567	44%	676 377	1%	56 147 352	100%

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 17 – Répartition des revenus moyens pour les différentes catégories de diffuseurs selon les grandes sources de revenus (en dollars)

	Revenus autonomes	Revenus liés au financement privé	Aides publiques	Autres revenus	Total
Ensemble	916 592	33 532	488 093	41 120	1 479 338
Ensemble (moins 3)	661 578	31 555	275 760	36 047	1 004 940
Indépendants	998 285	48 821	224 883	47 301	1 319 290
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	474 741	14 343	319 896	24 552	833 531
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	226 455	11 875	223 169	28 112	489 611
Soutenus au fonctionnement	867 379	40 863	300 634	39 800	1 248 677
Majeurs	1 518 855	58 144	487 294	56 609	2 120 902
Intermédiaires	437 964	22 259	173 625	32 329	666 177
Complémentaires	101 606	28 967	85 862	15 832	232 267
Régions centrales	1 158 929	32 636	903 838	55 450	2 150 854
Régions centrales (moins 3)	362 767	26 218	259 807	40 449	689 243
Régions périphériques	979 936	42 414	319 444	38 399	1 380 194
Régions intermédiaires	1 088 609	40 441	289 115	65 348	1 483 513
Régions éloignées	326 876	17 520	228 279	4 600	577 275
Dépenses moins de 149 999 \$	28 486	3 422	44 572	220	76 700
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	85 851	13 172	148 470	9 635	257 129
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	337 113	30 710	308 249	14 507	690 579
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	1 872 563	67 391	515 422	101 668	2 557 043
Dépenses plus de 6 M\$	10 182 099	105 371	8 202 856	225 459	18 715 784

5.1.3 Une part d'aides publiques moins grande chez les diffuseurs indépendants

Comme permet de le constater la lecture du tableau 16 qui précède, les diffuseurs indépendants affichent une part de revenus autonomes plus élevée que les diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires : 76 % comparés à 57 %. Le montant moyen des revenus autonomes est presque deux fois plus élevé chez les diffuseurs indépendants.

Le niveau des aides publiques est en contrepartie moins important chez les diffuseurs indépendants que chez les diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires : 17 % versus 38 %. Exprimées en montant moyen, les aides publiques sont aussi plus importantes pour les diffuseurs du groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires — 224 883 \$ versus 319 896 \$ pour les diffuseurs indépendants. Le faible écart entre ces montants moyens s'explique par le fait que les diffuseurs indépendants sont souvent des organismes de grande taille (tableau 17).

5.1.4 Une part d'aides publiques plus grande chez les diffuseurs des régions éloignées

La structure des revenus varie selon la situation géographique des diffuseurs. Les diffuseurs des régions périphériques et des régions intermédiaires sont ceux qui affichent la part et le montant moyen de revenus autonomes les plus importants : 71 % et 73 % respectivement pour la part de ces revenus (tableau 16).

L'éloignement des grands centres a un impact sur la structure des revenus. On constate en fait que la part et le montant moyen des revenus autonomes sont moins importants chez les diffuseurs des régions éloignées. La part des aides publiques vient donc compenser cette situation. On remarque que l'écart entre le montant moyen des aides publiques et des revenus autonomes est faible comparativement aux diffuseurs des autres types de région. Le fait que les diffuseurs des régions éloignées évoluent au sein de bassins de population moins denses et rejoignent ainsi en moyenne deux fois moins de spectateurs que les diffuseurs des régions périphériques et intermédiaires sont des éléments qui peuvent expliquer cette part plus faible de revenus autonomes.

5.1.5 Une part plus importante de financement privé pour les diffuseurs des régions centrales

Comme dans le cas des diffuseurs des régions éloignées, les diffuseurs des régions centrales¹⁷ affichent une part de revenus autonomes moins importante que les diffuseurs des régions périphériques ou intermédiaires. Exprimés en montant moyen, les revenus autonomes des diffuseurs des régions centrales et des régions éloignées se révèlent similaires : respectivement 362 767 \$ et 328 876 \$ (tableau 17).

La part moins élevée des revenus autonomes pour les diffuseurs des régions centrales est compensée par un niveau d'aides publiques plus important, mais également par une contribution plus importante en matière de financement privé. Le montant moyen de financement privé est plus élevé que ce qu'enregistrent les diffuseurs des régions éloignées (32 636 \$ comparés à 17 520 \$) même si on compte dans les régions centrales un plus grand nombre de petites structures. On peut ainsi penser qu'il est plus difficile de générer des revenus de financement privé en région éloignée.

Enfin, la part moins élevée de revenus autonomes pour les diffuseurs des régions centrales peut s'expliquer par le grand nombre de structures municipales qui composent ce groupe. Plusieurs de ces structures offrent des spectacles gratuits, ce qui limite la part de revenus autonomes.

5.1.6 Un niveau d'aides publiques plus élevé chez les diffuseurs non soutenus au fonctionnement

Lorsqu'on compare la structure des revenus des diffuseurs soutenus au fonctionnement par le programme d'aide du MCCC à la structure de revenus des diffuseurs non soutenus au fonctionnement, on constate que ces derniers affichent une part d'aides publiques plus importante que les diffuseurs soutenus dans le cadre du programme : 46 % comparés à 24 % (tableau 16). Si cette part d'aides publiques est plus importante, exprimée en revenus moyens, on constate toutefois que ce niveau moyen des aides publiques est plus faible chez les diffuseurs non soutenus : 223 160 \$ comparés à 300 634 \$ pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement (tableau 17).

¹⁷ Afin d'obtenir un portrait plus juste, les trois cas atypiques appartenant aux régions centrales, compte tenu de l'importance de leur situation particulière et de leur grande taille, sont exclus de l'ensemble région centrale.

La structure des revenus des diffuseurs non soutenus fait ainsi moins de place aux revenus autonomes — 46 % comparativement à 69 % pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement.

Si on s'intéresse aux revenus provenant du financement privé, on remarque au tableau 16 que la part de ces revenus est similaire pour les diffuseurs non soutenus et les diffuseurs soutenus au fonctionnement (2 % comparés à 3 %). Le montant moyen est cependant en deçà de 50 % pour les diffuseurs non soutenus : 11 875 \$ comparativement à 40 863 \$ pour les diffuseurs soutenus. Cette situation s'explique par le fait que le groupe des diffuseurs non soutenus au fonctionnement compte un plus grand nombre de structures de très petite taille. Le niveau moyen de revenus totaux des diffuseurs soutenus au fonctionnement est près de deux fois plus élevé que pour les diffuseurs non soutenus au fonctionnement : 1 248 677 \$ comparativement à 489 611 \$ (tableau 17).

La structure des revenus des diffuseurs non soutenus et la part plus importante qu'occupent les aides publiques s'expliquent notamment du fait que les diffuseurs non soutenus, en plus d'être de petite taille, sont pour la plupart des structures du groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires.

5.2 Les revenus autonomes

5.2.1 Les revenus de diffusion comptent pour 44 % des revenus totaux des diffuseurs

Les revenus autonomes des diffuseurs se composent des revenus tirés de la programmation régulière, de ceux générés par la tenue d'autres types de programmation — événements, festivals, etc. —, des revenus de location et des revenus divers qui peuvent être associés à la vente de produits dérivés, à des revenus de bar, de restauration ou à d'autres activités connexes (figure 7).

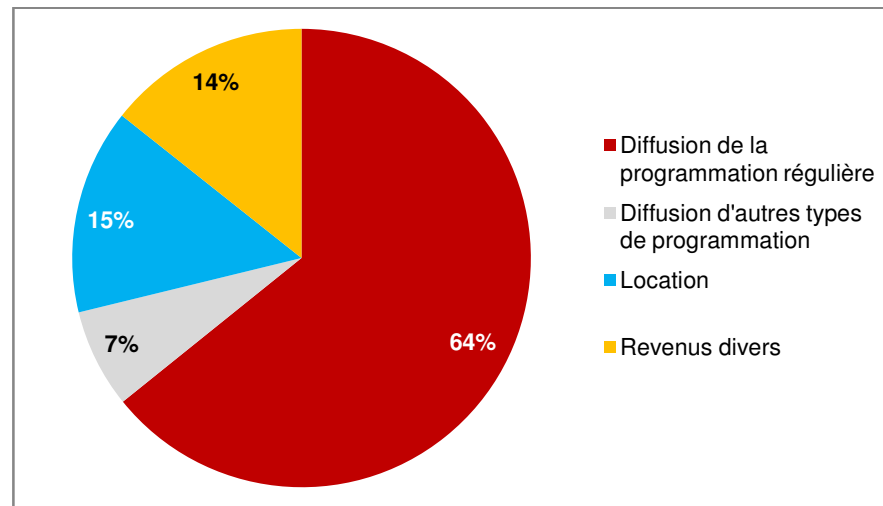
Le montant global des revenus autonomes pour l'ensemble des diffuseurs étudiés est de plus de 102,7 millions de dollars, ce qui correspond à une moyenne de plus de 900 000 \$ par diffuseur. Cette moyenne s'élève à un peu plus de 660 000 \$ lorsque les diffuseurs atypiques sont retirés.

Pour l'ensemble des diffuseurs étudiés, les seuls revenus de diffusion — essentiellement des revenus de guichet — comptent pour 44 % des revenus totaux.

Ces revenus de diffusion sont associés au volume de spectateurs rejoints. Ainsi, les diffuseurs indépendants, les diffuseurs soutenus au fonctionnement, les diffuseurs des régions périphériques et intermédiaires de même que les diffuseurs de plus grande taille — majeurs ou ayant un niveau de dépenses supérieur — présentent un montant moyen de revenus de diffusion plus élevée (tableau 17).

Dans l'ensemble des revenus autonomes, la part des revenus de diffusion s'élève à 71 %, comme l'indique la figure qui suit.

Figure 7 – Répartition selon leur nature des revenus autonomes de l'ensemble des diffuseurs



Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 18 – Montant moyen en dollars et pourcentage des différents types de revenus autonomes selon les catégories de diffuseurs

	Diffusion de la programmation régulière		Diffusion d'autres types de programmation		Location		Revenus divers (activités connexes)		Total	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ensemble	588 511	64%	63 877	7%	132 736	14%	131 468	14%	916 592	100%
Ensemble (moins 3)	449 511	68%	63 181	10%	65 860	10%	83 026	13%	661 578	100%
Indépendants	722 727	72%	77 559	8%	90 201	9%	107 798	11%	998 285	100%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	327 685	69%	48 187	10%	41 212	9%	57 657	12%	474 741	100%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	120 726	53%	5 972	3%	42 643	19%	57 114	25%	226 455	100%
Soutenus au fonctionnement	605 017	70%	90 239	10%	76 841	9%	95 282	11%	867 379	100%
Majeurs	1 077 738	71%	174 843	12%	121 803	8%	144 470	10%	1 518 855	100%
Intermédiaires	281 057	64%	22 439	5%	57 474	13%	76 994	18%	437 964	100%
Complémentaires	63 791	63%	4 832	5%	12 008	12%	20 975	21%	101 606	100%
Régions centrales	653 488	56%	21 771	2%	261 201	23%	222 468	19%	1 158 929	100%
Régions centrales (moins 3)	213 604	59%	15 825	4%	58 138	16%	75 200	21%	362 767	100%
Régions périphériques	690 503	70%	121 051	12%	71 629	7%	96 753	10%	979 936	100%
Régions intermédiaires	705 758	65%	126 900	12%	114 118	10%	141 833	13%	1 088 609	100%
Régions éloignées	260 163	80%	2 906	1%	32 673	10%	31 134	10%	326 876	100%
Dépenses moins de 149 999 \$	24 237	85%	381	1%	758	3%	3 111	11%	28 486	100%
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	67 640	79%	1 140	1%	5 165	6%	11 906	14%	85 851	100%
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	218 985	65%	11 477	3%	51 792	15%	54 858	16%	337 113	100%
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	1 269 173	68%	204 243	11%	175 456	9%	223 691	12%	1 872 563	100%
Dépenses plus de 6 M \$	5 638 842	55%	89 157	1%	2 562 588	25%	1 891 511	19%	10 182 099	100%

5.2.2 Une contribution significative des activités connexes à la diffusion aux revenus autonomes des diffuseurs

Les activités connexes à la diffusion que sont les revenus de location et les revenus divers représentent une part significative de 29 % des seuls revenus autonomes (figure 7) et de 18 % des revenus totaux.

L'analyse de la variation des revenus générés par les activités connexes à la diffusion selon les différentes catégories de diffuseurs montre que la taille des diffuseurs est déterminante. Chez les plus petits diffuseurs — ayant un niveau de dépenses inférieur —, la contribution des activités connexes est moins importante (tableau 18).

On constate ainsi une moins grande diversification des revenus autonomes chez certains types de diffuseurs. Selon les différentes façons de catégoriser les diffuseurs, les revenus associés aux activités connexes représentent une part plus importante des revenus autonomes chez les plus petits diffuseurs ou ceux qui sont plus éloignés des grands centres.

Lorsqu'on considère les montants moyens de revenus générés par les activités connexes, on comprend que la taille des diffuseurs est déterminante. Ainsi, plus les diffuseurs sont de grande taille — majeurs ou affichant un niveau de dépenses supérieur — plus ils génèrent des montants élevés.

5.3 Le financement privé

5.3.1 Le financement privé : une part négligeable des revenus totaux

Le financement privé représente une part négligeable de 2 % des revenus totaux, soit un total pour l'ensemble de la population étudiée de 3,8 millions de dollars (tableau 16). De cette somme, 76 % sont des revenus de commandites. Le mécénat représente un peu plus de 520 000 \$, ce qui correspond à une part très faible des revenus totaux de l'ensemble des diffuseurs, soit moins de 0,3 %.

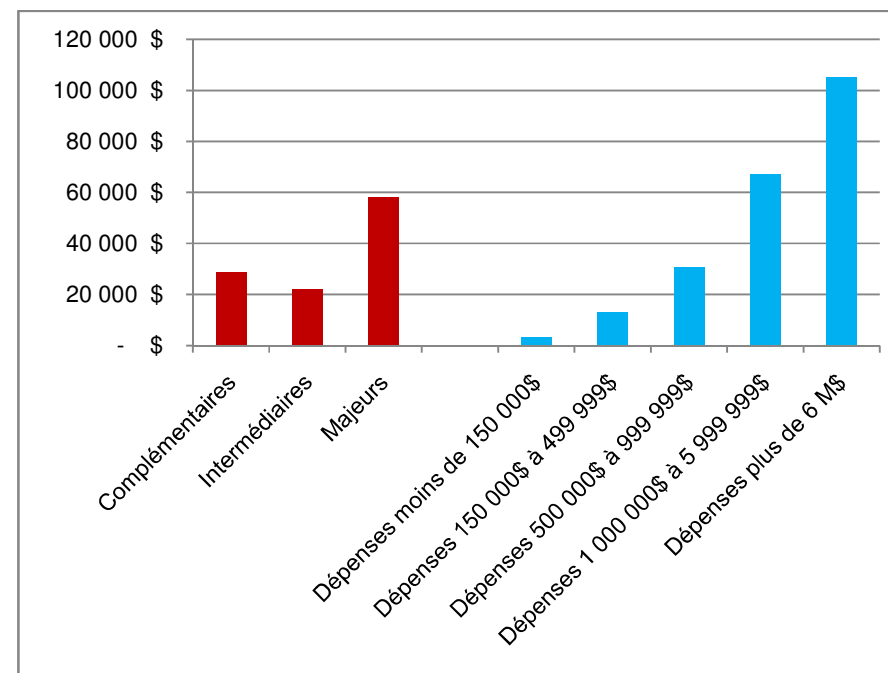
La part du financement privé est relativement similaire chez les diffuseurs indépendants et municipaux de même que chez les diffuseurs majeurs et intermédiaires — autour de 3 % des revenus totaux. Elle est toutefois plus élevée chez les diffuseurs non soutenus comparativement à la part

qu'affichent les diffuseurs soutenus au fonctionnement : 5 % comparativement à 3 % des revenus totaux.

Le montant moyen obtenu en financement privé tend à croître lorsque la taille des diffuseurs est plus importante, qu'il s'agisse des catégories du MCCCCF ou du niveau de dépenses (figure 8).

Notons que la situation des diffuseurs complémentaires est différente (tableaux 16 et 17). Ils affichent une part de financement privé de 12 % correspondant à un montant moyen de 28 967 \$ soit un montant supérieur à ce qu'enregistrent en moyenne les diffuseurs intermédiaires (22 259 \$).

Figure 8 – Montant moyen obtenu en financement privé au cours de la dernière année complétée selon la taille des diffuseurs



5.4 Les aides publiques

5.4.1 Les aides publiques comptent pour le quart des revenus des diffuseurs

Le soutien financier des gouvernements se chiffre à 54,7 millions de dollars, ce qui correspond à 33 % des revenus totaux des diffuseurs étudiés. Toutefois, l'importance des aides attribuées aux deux sociétés d'État du gouvernement provincial augmente sensiblement le pourcentage de la contribution de ce palier gouvernemental dans l'ensemble des revenus des diffuseurs. Sans les trois diffuseurs atypiques — dont les deux sociétés d'État —, la contribution des gouvernements s'élève plutôt à 30,1 millions, la part des aides publiques pour l'ensemble des diffuseurs passant ainsi de 33 % à 27 %. À titre indicatif, l'étude du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) consacrée au profil économique des diffuseurs spécialisés soutenus par le CALQ évaluait la part des aides publiques reçues par ces diffuseurs à 46,5 % pour 2005-2006¹⁸.

Tableau 19 – Montant total (\$) et part des aides publiques par palier gouvernemental pour l'ensemble des diffuseurs et l'ensemble moins les trois cas atypiques

	Ensemble		Ensemble (moins 3)	
Gouvernement fédéral	2 594 489	5%	2 594 489	9%
Gouvernement provincial	31 322 065	57%	6 726 998	22%
Autres aides publiques*	20 749 876	38%	20 736 376	69%
Programmes disciplinaires	228 132	0%	228 132	1%
Total des aides publiques	54 666 429	100%	30 057 862	100%

* 93 % de ces autres aides proviennent du palier municipal

5.4.2 Un investissement de près de 19 millions des municipalités

L'analyse de la contribution totale de chacun des paliers gouvernementaux permet de constater leur relative importance dans le financement public des diffuseurs (tableau 19). Si on considère l'ensemble moins les trois diffuseurs

atypiques, on constate ainsi que le gouvernement fédéral est celui dont la part relative est la plus faible — 9 % du total des aides publiques des diffuseurs moins les trois cas atypiques. Suit l'apport du gouvernement provincial, correspondant à 22 % du total des aides publiques et celui des autres instances publiques qui représente 69 % du total des aides publiques. Ces autres aides publiques sont majoritairement composées des sommes injectées par les municipalités (93 %). Ces sommes provenant du seul palier municipal s'élèvent à près de 19 millions de dollars pour l'ensemble des diffuseurs, ce qui représente 17 % des revenus totaux des diffuseurs.

Notons qu'au niveau fédéral, l'essentiel du financement (78 % du financement fédéral ou 2 M\$) provient du programme *Présentation des arts Canada*. Au niveau provincial, si on ne tient pas compte des budgets de fonctionnement octroyés aux deux sociétés d'État, la majorité du soutien accordé par ce palier gouvernemental est attribuable au programme *d'Aide au fonctionnement des diffuseurs pluridisciplinaires* du MCCCF (62 % du financement provincial ou 4,2 M\$). Le reste du financement provincial est composé de différents programmes (annexe 1), dont le programme *d'Aide aux immobilisations* qui représente 12 % du total des aides provinciales.

5.4.3 Un montant moyen de financement public plus élevé pour les diffuseurs de plus grande taille

La structure des aides publiques se présente de façon relativement similaire selon les différentes catégories de diffuseurs. Dans tous les cas, c'est la contribution du palier municipal (autres aides publiques) qui est la plus importante. Suivent en ordre décroissant le soutien du gouvernement provincial et celui du gouvernement fédéral. Une des différences notables dans la structure des aides publiques est la contribution moyenne importante des municipalités aux revenus totaux des diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires comparativement au groupe des diffuseurs indépendants. En fait, le montant moyen des aides est deux fois plus élevé pour les diffuseurs indépendants pour tous les paliers de gouvernement à l'exception du palier municipal (autres aides publiques) où la situation inverse est observable. Comme l'indique le tableau qui suit, en moyenne, le palier municipal verse 97 956 \$ aux diffuseurs indépendants et 271 761 \$ aux diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires.

La part des aides publiques décroît en fonction de la taille plus importante des diffuseurs (tableau 16). On constate toutefois que le montant moyen des

¹⁸ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec à la diffusion des arts de la scène*, Constats du CALQ, Numéro 16 — Septembre 2007, 19 pages.

aides publiques de tous les niveaux de gouvernement croît selon l'importance de la taille des diffuseurs, la plus grande part allant aux diffuseurs majeurs et aux diffuseurs présentant un niveau de dépenses supérieur.

5.4.4 Moins de 1 % des revenus totaux attribuables aux programmes disciplinaires d'aide

Les aides attribuées dans le cadre de programmes disciplinaires¹⁹ — les Voyagements et La danse sur les routes du Québec — représentent moins de 1 % des revenus totaux de l'ensemble des diffuseurs. Quelque 70 % du montant total de ces aides est octroyé par La danse sur les routes du Québec.

Les diffuseurs de plus grande taille — majeurs ou ayant un niveau de dépenses supérieur — ainsi que les diffuseurs des régions éloignées sont ceux qui reçoivent le niveau d'aide moyen le plus élevé de la part de ces deux programmes disciplinaires (tableau 20).

Soulignons que les programmes disciplinaires ne sont pas accessibles à tous les diffuseurs.

¹⁹ Les programmes disciplinaires sont considérés dans la section concernant les aides publiques étant donné que les aides octroyées par ces programmes proviennent de fonds consentis par le gouvernement provincial.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 20 – Distribution des aides publiques en montant moyen (\$) et pourcentage selon la nature des aides publiques et les catégories de diffuseurs

	Gouvernement fédéral		Gouvernement provincial		Autres aides publiques		Programmes disciplinaires		Total	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ensemble	23 165	5%	279 661	57%	183 230	38%	2 037	0%	488 093	100%
Ensemble (moins 3)	23 803	9%	61 716	22%	188 149	68%	2 093	1%	275 760	100%
Indépendants	32 427	14%	91 190	41%	97 956	44%	3 310	1%	224 883	100%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	15 061	5%	32 191	10%	271 761	85%	882	0%	319 896	100%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	1 952	1%	7 497	3%	213 512	96%	209	0%	223 169	100%
Soutenus au fonctionnement	34 137	11%	87 360	29%	176 153	59%	2 984	1%	300 634	100%
Majeurs	50 878	10%	134 853	28%	295 830	61%	5 734	1%	487 294	100%
Intermédiaires	21 238	12%	49 798	29%	101 629	59%	959	1%	173 625	100%
Complémentaires	16 636	19%	38 833	45%	30 393	35%	-	0%	85 862	100%
Régions centrales	10 457	1%	689 383	76%	203 331	22%	668	0%	903 838	100%
Régions centrales (moins 3)	11 379	4%	26 826	10%	220 875	85%	727	0%	259 807	100%
Régions périphériques	27 430	9%	101 023	32%	189 249	59%	1 742	1%	319 444	100%
Régions intermédiaires	31 941	11%	65 340	23%	189 767	66%	2 067	1%	289 115	100%
Régions éloignées	30 311	13%	54 376	24%	139 061	61%	4 531	2%	228 279	100%
Dépenses moins de 149 999\$	3 582	8%	9 774	22%	31 215	70%	-	0%	44 572	100%
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	6 762	5%	26 062	18%	115 250	78%	396	0%	148 470	100%
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	25 115	8%	50 971	17%	229 955	75%	2 207	1%	308 249	100%
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	51 408	10%	137 178	27%	321 928	62%	4 907	1%	515 422	100%
Dépenses plus de 6 M\$	-	0%	8 198 356	100%	4 500	0%	-	0%	8 202 856	100%

5.5 Les services comptabilisés

5.5.1 Près de 7 millions en services comptabilisés et en exemptions non pris en compte dans les revenus des diffuseurs

Certains diffuseurs bénéficient de services comptabilisés ou d'exemptions. Les services comptabilisés sont les services obtenus par le diffuseur et payés en tout ou en partie par un tiers. Ce tiers est souvent une municipalité. Ces services incluent par exemple le paiement du salaire d'employés, le prêt de locaux, le paiement des frais d'entretien, de chauffage ou autres. Les exemptions concernent les taxes. Certains diffuseurs peuvent être exemptés de taxes foncières, de taxes scolaires ou de taxes d'affaires.

Le tableau ci-contre rend compte de la part des diffuseurs qui bénéficient des différents services comptabilisés ou d'exemptions et de la valeur monétaire estimée de ceux-ci. On constate qu'au moins 20 % des diffuseurs bénéficient de la plupart des services et exemptions identifiés, soit une vingtaine de diffuseurs. Ces diffuseurs sont autant des diffuseurs indépendants que des diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires. La valeur de ces services totalise 5,4 millions de dollars tandis que les exemptions se chiffrent à 1,2 million de dollars. En fin de compte, on évalue à 7 millions de dollars l'apport non pris en compte dans les revenus des diffuseurs étudiés pour ces services et ces exemptions.

Dans la mesure où les municipalités sont souvent responsables du paiement de ces services comptabilisés et de ces exemptions, on peut considérer que cette somme de 7 millions s'ajoute à la contribution du palier municipal.

Tableau 21 – Pourcentage des diffuseurs bénéficiant de différents services comptabilisés ou d'exemptions et montant total estimé de ces services et exemptions

	% des diffuseurs ayant obtenu des services ou exemptions	Montant total estimé
Services comptabilisés		
Administration		
Salaires du personnel	23%	1 511 441 \$
Honoraires	5%	74 429 \$
Prêt de locaux	30%	921 698 \$
Prêt d'équipements	11%	63 798 \$
Fonctionnement		
Service téléphonique	21%	51 714 \$
Photocopie	23%	61 866 \$
Matériel de bureau	20%	31 753 \$
Messagerie	12%	33 938 \$
Exploitation		
Entretien	23%	348 397 \$
Chauffage et climatisation	23%	600 289 \$
Électricité	29%	1 138 476 \$
Assurances	27%	213 538 \$
Réparations mineures	20%	101 762 \$
Déneigement	25%	251 401 \$
Autres services	5%	41 906 \$
Total des services comptabilisés		5 446 406 \$
Exemptions		
Taxes foncières	21%	716 671 \$
Taxes scolaires	20%	208 887 \$
Taxes d'affaires	13%	28 000 \$
Surtaxe sur immeuble (non résidentiel)	14%	280 268 \$
Total des exemptions		1 233 826 \$

5.6 Les grands constats sur les revenus des diffuseurs

L'analyse des revenus des diffuseurs met en lumière les principaux constats suivants :

- Les revenus autonomes représentent près de deux tiers (62 %) des revenus totaux des diffuseurs tandis que les aides publiques comptent pour 33 % de ces revenus totaux.
- La part des revenus autonomes augmente considérablement selon la taille des diffuseurs. Par exemple, elle est de 44 % pour les diffuseurs complémentaires et s'élève à 72 % pour les diffuseurs majeurs.
- La part du financement privé est très faible (2 %) et demeure relativement similaire selon la taille des diffuseurs.
- Le financement privé est majoritairement composé de commandites (76 %), le mécénat représentant un montant total de quelque 520 000 \$ en revenus pour l'ensemble des diffuseurs étudiés, soit moins de 5 000 \$ par diffuseurs.
- Les aides publiques totalisent 54,7 millions de dollars. Ce montant inclut le soutien public reçu par les deux sociétés d'État. Sans celui-ci, le montant des aides publiques diminue à 30,1 millions de dollars.
- Toujours sans tenir compte des deux sociétés d'État, on constate que le gouvernement fédéral est le palier gouvernemental dont la part des aides publiques est la plus faible (9 %). Suit l'apport du gouvernement provincial (22 %) et des autres aides publiques (69 %).
- Le palier municipal est celui qui injecte le plus d'argent dans le secteur étudié, soit 19 millions de dollars. Cette contribution est d'autant plus importante que les diffuseurs reçoivent près de 7 millions de services comptabilisés et d'exemptions de la part d'un tiers. Ce tiers est souvent une municipalité.
- Les aides publiques varient également selon la taille. Par exemple, les aides publiques représentent 58 % des revenus totaux des très petites structures et 20 % des revenus totaux des diffuseurs de grande taille.
- La part des aides publiques dans les revenus totaux des diffuseurs non soutenus au fonctionnement est plus élevée que celle des diffuseurs soutenus au fonctionnement : 46 % comparativement à 24 %. Le grand nombre de structures municipales dans le groupe des diffuseurs non soutenus explique ce résultat.
- L'éloignement des grands centres a un impact sur la structure des revenus des diffuseurs; la part et le montant moyen des revenus autonomes sont moins importants chez les diffuseurs des régions éloignées.
- Les revenus de guichet représentent 71 % des revenus autonomes tandis que les revenus de location comptent pour une part non négligeable de 15 % et les revenus divers liés à la diffusion (bar, restaurant, stationnement, vestiaire, etc.) représentent 14 % des revenus autonomes.
- La taille des diffuseurs influe sur la capacité de générer une part plus importante et des montants plus élevés de revenus divers ou de location. Une moins grande diversification des revenus autonomes est constatée chez les diffuseurs de plus petite taille ou plus éloignés des grands centres.

6. LES DÉPENSES DES DIFFUSEURS

6.1 La structure des dépenses

Tel que présenté au tableau 22 de même qu'au questionnaire de l'étude en annexe, la structure des dépenses totales des diffuseurs se décline en 13 postes de dépenses : les dépenses de diffusion, de location, de production et coproduction, de programmation et de direction artistique, de développement de publics, de promotion, publicité et mise en marché, les dépenses liées aux activités connexes, celles dédiées à la recherche de financement privé, les dépenses d'exploitation, d'administration, de billetterie, les dépenses engagées pour le financement de projets d'infrastructure et d'équipement et enfin un treizième poste autre dépenses. Les points qui suivent traitent de ces différents postes de dépenses.

6.1.1 Des dépenses globales de près de 164 millions de dollars

Les dépenses totales des diffuseurs étudiés s'élèvent à 163,7 millions de dollars. Près de 40 % de ce total est lié aux dépenses de diffusion, soit celles consacrées à l'achat et à la présentation des spectacles. Si on retire de l'ensemble considéré les trois diffuseurs atypiques, le niveau de dépenses s'établit à 108,3 millions de dollars et la part des dépenses consacrées à la diffusion s'élève à 49 % (tableau 23).

La part des dépenses consacrées à la diffusion est relativement similaire pour les différentes catégories de diffuseurs ; 40 % à plus de 50 % selon la taille du diffuseur. On constate toutefois que cette part est plus faible chez les diffuseurs non soutenus au fonctionnement (35 %) de même que pour les diffuseurs ayant un niveau de dépenses de plus de 6 millions de dollars (18 %). Cette catégorie de diffuseurs inclut les deux sociétés d'État. Celles-ci ont des modèles d'affaires différents et se consacrent davantage à la location pour diffusion, ce qui suppose un niveau moins élevé de dépenses directement engagées pour la diffusion (tableau 23).

6.2 Les dépenses de diffusion

Les dépenses de diffusion sont composées des dépenses apparaissant au tableau qui suit. Ces dépenses de diffusion n'intègrent pas les dépenses de

promotion, publicité et mise en marché. Ces dernières constituent un poste à part; l'un des 13 grands postes de dépenses.

Tableau 22 – Liste des dépenses prises en compte dans le poste dépenses de diffusion

Dépenses liées à la diffusion de la programmation régulière

Achats (cachets) de spectacles professionnels*

Frais d'hébergement des artistes professionnels non inclus dans les cachets*

Frais de transport des artistes professionnels non inclus dans les cachets*

Autres frais liés à la venue des artistes professionnels non inclus dans les cachets*

Frais d'hospitalité (*catering*) pour les artistes professionnels (fleurs, nourriture, etc.)

Achats (cachets) de spectacles non professionnels

Achats liés à d'autres activités de diffusion (location de films, conférences, etc.)

Salaires liés à la diffusion de la programmation régulière (techniciens, personnel à l'accueil, autres) *

Honoraires liés à la diffusion de la programmation régulière (techniciens, personnels à l'accueil, autres) *

SOCAN

Frais de location de salles

Frais de location d'équipements

Autres dépenses liées à la diffusion de la programmation régulière

Dépenses liées à la diffusion d'autres types de programmation

(événements, festivals, programmation estivale, etc.)

(*) postes pour lesquels les dépenses devaient être réparties selon les catégories de diffuseurs

6.2.1 Plus de 70 % des dépenses de diffusion consacrées au paiement des cachets

Pour l'ensemble des diffuseurs, un montant total de 45,5 millions de dollars est consacré au paiement des cachets, soit 72 % des dépenses totales de diffusion qui, elles, s'élèvent à 62,9 millions de dollars. En ne considérant pas les trois diffuseurs atypiques, ce montant total de dépenses de diffusion diminue à 53,2 millions de dollars.

Le montant total consacré aux cachets intègre les cachets pour la programmation régulière et ceux liés d'autres types de programmation.

Notons que pour la seule programmation régulière, la majeure partie des dépenses de diffusion, soit plus de 60 %, est consacrée au paiement des cachets des artistes professionnels, ce qui représente un montant de 41,3 millions de dollars pour l'ensemble des diffuseurs et de 33,4 millions de dollars si on ne tient pas en compte les trois diffuseurs atypiques. S'ajoutent à ces cachets des frais supplémentaires — hébergement, transport, hospitalité, etc. — liés à la venue de ces artistes de près de 700 000 \$ pour l'ensemble des diffuseurs.

Les dépenses liées à la diffusion d'autres types de programmation que la programmation régulière — événements, festivals ou autres — ont été considérées dans le questionnaire dans un seul bloc, sans détails sur les cachets payés. On peut supposer que ces derniers représentent une part équivalente des dépenses que ce qui est enregistré pour la programmation régulière et que quelque 3,5 millions de dollars additionnels sont consacrés au paiement des cachets. C'est donc au total 45,5 millions de dollars qui sont consacrés au paiement des cachets, soit 72 % des dépenses de diffusion de l'ensemble des diffuseurs.

6.2.2 Un coût moyen de diffusion par représentation plus élevé pour la danse et l'humour

Une analyse des dépenses de diffusion que les répondants ont distribuée par disciplines a été faite (dépenses marquées d'un astérisque au tableau 22). Ces dépenses ne traduisent pas l'ensemble des dépenses imputables à chacune des disciplines, mais elles représentent un bon indicateur de la charge financière que représente chacune d'elles en termes de diffusion.

Le tableau 25 permet de constater que les variétés, l'humour, les spectacles étrangers ainsi que la danse sont les disciplines ou les types de spectacles pour lesquels les dépenses de diffusion moyennes sont la plus élevée, et ce, lorsqu'on considère l'ensemble des diffuseurs étudiés. Lorsque l'on retire les trois cas atypiques, le niveau de ces dépenses moyennes diminue et on

constate que la danse et l'humour sont alors les disciplines les plus coûteuses en termes de diffusion, soit respectivement 13 783 \$ et 12 220 \$ par représentation.

6.2.3 Un coût moyen de diffusion par représentation qui varie selon la catégorie de diffuseurs pour certaines disciplines

Pour la plupart des disciplines, le coût moyen de diffusion par représentation demeure relativement similaire pour chacune des catégories de diffuseurs. On constate toutefois pour la danse que ce coût moyen par représentation tend à croître en fonction de l'importance de la taille du diffuseur — complémentaire, intermédiaire et majeur — et du fait qu'il soit situé dans une région périphérique ou une région éloignée (tableau 25).

On observe le même phénomène pour les spectacles étrangers à la différence que c'est dans les régions intermédiaires que le coût moyen par représentation est le plus élevé.

Les différences qu'on peut noter à la lecture du tableau 25 peuvent notamment être associées à des choix artistiques plus risqués, à la plus grande capacité de payer de certains diffuseurs ou à la disponibilité de salles permettant l'achat de certains spectacles.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 23 – Distribution des dépenses totales des diffuseurs en pourcentage et selon les catégories de diffuseurs

	Diffusion	Location	Production ou coproduction	Programmation et direction artistique	Développement des publics	Promotion, publicité et mise en marché	Activités connexes	Recherche de financement privé	Exploitation	Administration	Billetterie	Financement des projets d'infrastructure et d'équipement	Autres dépenses	Total
Ensemble	38%	4%	1%	4%	1%	7%	5%	0%	10%	10%	5%	5%	10%	100%
Ensemble (moins 3)	49%	4%	1%	4%	1%	8%	4%	1%	5%	12%	5%	3%	3%	100%
Indépendants	54%	4%	1%	3%	1%	7%	3%	1%	5%	8%	5%	3%	4%	100%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	49%	3%	0%	4%	1%	8%	4%	0%	6%	18%	3%	3%	1%	100%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	35%	6%	0%	5%	1%	6%	6%	0%	5%	31%	2%	1%	1%	100%
Soutenus au fonctionnement	52%	4%	1%	4%	2%	8%	3%	1%	6%	9%	5%	4%	3%	100%
Majeurs	55%	4%	1%	3%	1%	8%	3%	1%	5%	9%	5%	3%	3%	100%
Intermédiaires	40%	4%	1%	4%	2%	9%	5%	0%	10%	10%	8%	4%	3%	100%
Complémentaires	40%	1%	1%	6%	2%	11%	8%	1%	8%	10%	3%	7%	1%	100%
Régions centrales	22%	4%	0%	3%	1%	5%	6%	0%	16%	12%	6%	6%	18%	100%
Régions centrales (moins 3)	34%	5%	1%	5%	2%	8%	5%	1%	6%	26%	5%	4%	2%	100%
Régions périphériques	54%	3%	2%	3%	1%	7%	3%	1%	6%	8%	4%	4%	4%	100%
Régions intermédiaires	52%	4%	0%	4%	2%	11%	5%	0%	5%	10%	5%	2%	2%	100%
Régions éloignées	52%	5%	0%	4%	3%	8%	3%	1%	6%	10%	4%	3%	1%	100%
Dépenses moins de 149 999 \$	60%	0%	0%	9%	1%	7%	3%	1%	6%	12%	1%	0%	0%	100%
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	43%	1%	0%	8%	1%	5%	4%	0%	5%	27%	2%	2%	1%	100%
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	40%	5%	1%	4%	2%	7%	5%	0%	8%	23%	3%	1%	1%	100%
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	52%	4%	1%	3%	1%	9%	4%	1%	5%	9%	5%	4%	3%	100%
Dépenses plus de 6 M\$	18%	3%	0%	3%	0%	4%	7%	0%	20%	6%	6%	8%	25%	100%

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 24 – Distribution des dépenses totales des diffuseurs en montant moyen (\$) selon les catégories de diffuseurs

	Diffusion	Location	Production ou coproduction	Programmation et direction artistique	Développement des publics	Promotion, publicité et mise en marché	Activités connexes	Recherche de financement privé	Exploitation	Administration	Billetterie	Financement des projets d'infrastructure et d'équipement	Autres dépenses	Total
Ensemble	561 638	54 665	8 402	51 150	14 562	97 556	72 519	5 645	150 495	152 895	74 693	68 793	148 394	1 461 405
Ensemble (moins 3)	488 191	39 203	8 634	37 781	13 980	80 069	37 928	5 801	53 641	124 146	45 790	31 705	26 737	993 607
Indépendants	687 381	53 459	13 948	44 210	16 741	92 341	44 458	10 734	60 801	99 815	63 065	40 519	47 780	1 275 254
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	402 532	24 756	3 354	30 907	11 068	66 806	30 954	940	45 779	145 392	28 314	22 640	5 969	819 411
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	169 665	27 826	2 293	25 699	3 076	29 840	29 618	1 812	22 814	153 944	11 064	4 426	6 853	488 931
Soutenus au fonctionnement	638 845	44 585	11 632	43 495	19 137	103 826	41 859	7 687	68 221	110 053	62 214	44 607	36 142	1 232 306
Majeurs	1 143 219	77 003	20 532	70 980	29 642	171 656	58 074	13 502	94 173	180 777	97 453	68 394	63 860	2 089 266
Intermédiaires	264 473	26 143	4 224	23 602	14 495	58 258	33 609	1 723	66 871	65 432	50 961	29 447	19 828	659 066
Complémentaires	94 887	3 063	2 971	13 262	4 128	25 098	19 955	3 337	19 335	24 593	6 821	16 042	1 280	234 773
Régions centrales	473 217	80 264	3 194	72 717	12 381	106 859	137 330	3 341	332 703	257 979	123 936	137 845	381 029	2 122 795
Régions centrales (moins 3)	229 954	32 955	3 476	31 762	10 324	51 619	32 156	3 635	38 279	175 085	35 621	25 040	11 540	681 447
Régions périphériques	738 244	43 614	21 903	45 293	12 386	91 405	41 024	11 315	75 000	111 266	55 892	52 391	60 591	1 360 323
Régions intermédiaires	759 348	54 242	2 627	51 203	22 112	158 773	66 634	3 050	68 195	142 773	76 840	26 149	23 230	1 455 176
Régions éloignées	306 836	30 711	2 199	25 913	15 253	45 759	20 321	3 348	35 120	55 723	23 017	16 873	4 350	585 424
Dépenses moins de 149 999 \$	46 488	-	199	6 827	697	5 138	2 300	744	4 836	8 979	853	-	237	77 299
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	110 221	1 627	1 152	19 908	1 761	13 199	10 895	1 269	14 031	67 792	5 420	4 293	3 786	255 353
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	275 230	33 340	4 034	30 934	16 766	46 389	34 604	2 917	56 307	157 084	20 713	6 177	8 245	692 741
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	1 300 280	103 931	24 829	80 069	31 421	218 262	88 613	15 658	119 316	223 006	133 023	98 893	80 531	2 517 834
Dépenses plus de 6 M\$	3 230 190	616 431	-	536 874	35 699	732 914	1 329 304	-	3 669 509	1 197 440	1 124 831	1 416 301	4 568 577	18 458 069

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 25 – Dépense moyenne de diffusion²⁰ par représentation en dollars distribuée par discipline selon les catégories de diffuseurs

	Total	Québec							Hors-Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	8 374	11 375	4 292	8 374	8 183	12 364	21 632	2 578	6 962	12 305
Ensemble (moins 3)	7 405	13 783	4 441	9 877	7 544	12 220	9 751	2 635	5 907	8 273
Indépendants	8 320	7 834	3 548	8 281	7 744	12 111	24 822	2 334	5 000	6 829
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	8 482	21 966	5 843	13 645	8 610	13 216	10 761	2 983	7 833	11 130
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	5 304	12 928	4 083	3 860	6 193	10 196	3 956	4 137	11 317	3 329
Soutenus au fonctionnement	7 776	13 878	4 538	12 089	7 801	12 387	11 111	2 475	5 686	9 115
Majeurs	8 769	16 432	4 646	13 190	8 710	12 971	11 478	2 719	6 332	10 217
Intermédiaires	5 415	8 313	4 288	12 013	5 389	10 971	10 555	2 076	4 614	6 324
Complémentaires	3 464	3 818	4 437	2 478	3 734	2 968	4 587	1 461	4 034	5 439
Régions centrales	9 863	7 564	4 581	3 275	9 779	11 642	35 649	2 801	13 375	17 465
Régions centrales (moins 3)	5 428	8 868	5 252	4 460	5 973	9 950	5 929	3 172	6 791	5 271
Régions périphériques	7 771	21 702	4 014	11 285	8 681	11 878	12 075	2 530	6 150	7 686
Régions intermédiaires	9 156	6 111	4 713	16 903	7 361	15 158	9 926	2 772	8 190	14 132
Régions éloignées	6 630	14 376	3 901	10 509	6 689	9 834	7 341	2 270	3 734	8 870
Dépenses moins de 149 999 \$	3 568	-	3 154	11 230	5 293	3 770	6 338	1 810	1 547	1 585
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	4 096	12 769	3 095	5 848	4 652	5 513	5 093	2 693	1 599	1 514
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	5 063	5 115	3 841	5 366	7 365	8 149	5 577	2 393	5 607	5 240
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	9 079	18 623	5 650	12 336	8 273	13 617	12 398	2 864	7 103	9 806
Dépenses plus de 6 M\$	19 060	7 056	2 598	1 446	27 651	17 050	49 177	468	53 251	34 996

²⁰ Ce montant moyen des dépenses de diffusion n'intègre que les dépenses qui ont été distribuées par discipline dans le questionnaire c'est-à-dire l'achat (cachets) de spectacles professionnels, les frais d'hébergement des artistes professionnels non inclus dans les cachets, les frais de transport des artistes professionnels non inclus dans les cachets et les autres frais liés à la venue des artistes professionnels non inclus dans les cachets de même que les salaires et honoraires liés à la diffusion (techniciens et personnel d'accueil notamment).

6.3 Les dépenses de programmation et de direction artistique

6.3.1 Une part de 4 % des dépenses consacrées à la programmation et la direction artistique

Les dépenses de programmation et de direction artistique, associées de très près aux dépenses de diffusion, représentent 4 % des dépenses totales des diffuseurs (tableau 23). La part des dépenses totales attribuable à ces fonctions de programmation et de direction artistique demeure relativement constante pour les différentes catégories de diffuseurs.

6.4 Les dépenses liées au développement de public

6.4.1 Quelques 1 % des dépenses dédiées au développement de public

Les dépenses dédiées au développement de public représentent 1 % des dépenses totales, soit un montant global de 1,6 million de dollars, ce qui représente un montant moyen d'un peu moins de 15 000 \$ par diffuseur (tableaux 23 et 24).

Cette part de 1 % est relativement constante selon les différentes catégories de diffuseurs. La taille est déterminante dans l'importance des dépenses liées au développement de public. Par exemple, les diffuseurs majeurs consacrent des montants sept fois plus élevés que les diffuseurs complémentaires pour ce type d'activités (tableau 26).

Par ailleurs, on constate que les diffuseurs des régions éloignées consacrent une plus grande partie de leurs dépenses totales au développement de public, soit 3 %. Lorsqu'on considère ces dépenses de développement de public en montant moyen, on remarque que les diffuseurs des régions intermédiaires consacrent des sommes plus importantes que les diffuseurs des autres régions à ces activités. On constate également que ce sont les diffuseurs des régions centrales et des régions périphériques qui y consacrent les sommes moyennes les moins élevées (tableau 26).

6.4.2 Les diffuseurs soutenus au fonctionnement dépensent plus en développement de public que les diffuseurs non soutenus

Une très large part des sommes totales consacrées au développement de public (87 %) le sont par les diffuseurs soutenus au fonctionnement. Les 74 diffuseurs soutenus au fonctionnement consacrent en moyenne 19 137 \$ au développement de public tandis que pour les diffuseurs non soutenus, ce montant moyen s'élève à 3 076 \$ (tableau 26).

6.4.3 Des dépenses plus élevées pour le développement de public en danse

À la lecture du tableau 26, on constate que le montant moyen de dépenses consenti aux activités de développement de public est supérieur pour la danse, et ce, surtout chez les diffuseurs indépendants et les diffuseurs soutenus au fonctionnement.

Précisons que l'action de La danse sur les routes du Québec, qui permet un certain soutien financier pour le développement de public pour certains diffuseurs, peut être un des facteurs qui explique ce montant moyen plus important consacré à la danse.

Outre la danse, les spectacles jeune public et le théâtre sont des disciplines où le montant moyen consacré au développement de public est élevé.

On remarque enfin que les diffuseurs non soutenus au fonctionnement consacrent des sommes moyennes moins importantes au développement de public que leurs collègues soutenus au fonctionnement.

6.5 Les dépenses de promotion, publicité et mise en marché

6.5.1 Une portion de 7 % des dépenses pour les activités de promotion, publicité et mise en marché

Les dépenses de promotion, publicité et mise en marché comptent pour 7 % des dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs. À titre indicatif, une étude du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) établissait la part

des frais de mise en marché des diffuseurs spécialisés qu'il soutient à 19 % pour 2005-2006²¹.

Le montant moyen par diffuseur pour ce type de dépenses est de près de 98 000 \$ et de 80 000 \$ si on ne considère pas les trois cas atypiques. Ce montant varie en fonction de la taille des diffuseurs. Les diffuseurs majeurs dépensent près de sept fois plus que les diffuseurs complémentaires; en moyenne 171 656 \$ comparés à 25 098 \$ (tableau 24). Il faut dire que les diffuseurs majeurs offrent cinq fois plus de représentations que les diffuseurs complémentaires.

6.5.2 Un montant moyen par représentation plus élevé pour la danse

En moyenne, et sans tenir compte des trois diffuseurs atypiques, les diffuseurs consacrent 1 589 \$ par représentation à la promotion, la publicité et la mise en marché.

Le montant moyen par représentation consacré à la promotion des spectacles selon les différentes disciplines est trois fois plus élevé pour la danse (4 529 \$) et moitié moins élevé pour les spectacles jeune public (853 \$). Comme le public pour le jeune public est essentiellement scolaire et qu'ainsi les activités de promotion, publicité et mise en marché ne sont pas de même nature, on comprend que le montant moyen par représentation soit plus faible pour les spectacles jeune public. Pour les autres disciplines ou pour les spectacles provenant d'autres provinces canadiennes ou de l'étranger, ce montant moyen par représentation est plus près de la moyenne de 1 589 \$ (tableau 27).

6.6 Les dépenses liées aux activités de production ou de coproduction, aux activités connexes et à la location

6.6.1 Les diffuseurs des régions périphériques dépensent plus en production et en coproduction

En général, les diffuseurs dépensent 1 % ou moins pour des activités de production et de coproduction soit en moyenne autour de 8 500 \$ par diffuseur (tableaux 23 et 24). Ce montant croît avec l'importance de la taille des diffuseurs. Toutefois, on constate un phénomène particulier pour les diffuseurs des régions périphériques: le montant moyen qu'ils consacrent à ces activités de production et de coproduction est six à huit fois plus élevé que celui de leurs collègues des autres types de région.

Également, la différence est notable entre les diffuseurs soutenus au fonctionnement et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers consacrent cinq fois moins d'argent à ce type d'activités que les diffuseurs soutenus au fonctionnement (2 293 \$ versus 11 632 \$). Pour leur part, les diffuseurs indépendants dépensent en moyenne quatre fois plus pour ce type d'activités que leurs collègues du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires. Il faut toutefois rappeler que ce dernier groupe intègre un plus grand nombre de structures de très petite taille (tableau 24).

6.6.2 Une part de 5 % des dépenses consacrée aux activités connexes à la diffusion

Les sommes dédiées aux activités connexes à la diffusion, notamment les services de bar, de restauration, de stationnement, de vente de produits dérivés, représentent 4 % à 5 % des dépenses totales des diffuseurs (tableau 23). En moyenne l'ensemble des diffuseurs y consacre quelque 72 519 \$ et pratiquement moitié moins lorsqu'on ne considère pas les trois cas atypiques, soit 37 928 \$ (tableau 24).

Ces coûts associés à des activités connexes semblent représenter de plus lourdes charges pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement de catégorie complémentaire, de même que pour les diffuseurs de très grande taille — niveau de dépenses supérieur à 6 millions de dollars (tableau 23).

Le montant moyen par diffuseur consenti aux activités connexes à la diffusion augmente selon l'importance de la taille de la structure de diffusion (tableau 24).

²¹ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec à la diffusion des arts de la scène*, Constats du CALQ, Numéro 16 — Septembre 2007, 19 pages. Soulignons que les frais de mise en marché considérés dans cette étude du CALQ sont composés des salaires et honoraires et des autres dépenses de mise en marché, soit une composition similaire au poste de dépenses promotion, publicité et mise en marché considéré dans la présente étude.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 26 – Dépense moyenne par représentation liée au développement de public²² distribuée par discipline selon les catégories de diffuseurs (\$)

	Total	Québec							Hors-Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	272	1 110	289	318	213	121	198	372	220	243
Ensemble (moins 3)	277	1 624	271	354	220	125	284	344	225	245
Indépendants	250	2 103	241	283	158	114	180	413	219	243
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	308	965	317	520	340	141	258	264	238	251
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	131	430	181	59	136	4	23	267	115	126
Soutenus au fonctionnement	303	1 756	295	462	236	135	345	352	230	266
Majeurs	296	2 147	342	391	235	113	261	367	277	209
Intermédiaires	382	792	211	1 121	293	304	1 157	335	125	453
Complémentaires	201	408	221	213	140	153	178	259	153	337
Régions centrales	299	434	287	205	230	263	186	608	287	340
Régions centrales (moins 3)	340	1 067	213	241	279	346	596	484	334	416
Régions périphériques	171	1 830	168	258	101	76	121	229	270	140
Régions intermédiaires	362	1 848	414	474	381	124	374	362	268	333
Régions éloignées	376	1 680	471	617	233	154	246	553	95	170
Dépenses moins de 149 999\$	69	-	121	-	128	-	22	11	65	-
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	82	196	97	200	23	11	31	148	31	100
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	369	663	312	363	435	163	443	410	219	266
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	293	2 403	340	373	212	131	240	396	274	253
Dépenses plus de 6 M\$	215	187	504	151	-	-	-	1 391	-	232

²² Ce montant moyen de dépenses pour le développement de public n'intègre que les dépenses qui ont été distribuées par discipline dans le questionnaire c'est-à-dire les salaires, les honoraires et autres dépenses liées directement au développement de public. Cette dépense ne tient pas compte d'autres frais administratifs pouvant être associés au développement de public.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 27 – Dépense moyenne par représentation en promotion, publicité et mise en marché²³ distribuée par discipline selon les catégories de diffuseurs (\$)

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	1 824	4 726	2 065	1 944	1 657	1 702	1 709	1 479	1 480	2 407
Ensemble (moins 3)	1 589	4 529	1 461	1 790	1 653	1 707	2 220	853	1 496	2 019
Indépendants	1 380	5 027	1 378	1 555	1 357	1 437	1 307	855	1 206	1 700
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	1 860	3 843	1 592	2 346	2 199	2 149	2 350	851	2 111	2 650
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	1 266	2 235	1 376	899	1 811	939	655	491	2 624	1 513
Soutenus au fonctionnement	1 646	4 782	1 484	2 118	1 623	1 770	2 587	892	1 450	2 105
Majeurs	1 715	5 172	1 381	2 128	1 743	1 688	2 428	1 089	1 522	1 931
Intermédiaires	1 537	4 800	1 489	2 964	1 372	2 866	4 239	422	1 346	2 556
Complémentaires	1 221	1 727	1 857	905	959	649	1 991	705	1 236	2 660
Régions centrales	2 584	4 352	3 647	1 696	1 985	2 486	1 094	3 988	1 872	3 306
Régions centrales (moins 3)	1 700	2 480	1 863	1 075	2 030	2 778	2 346	716	2 055	2 414
Régions périphériques	1 263	8 397	1 161	1 892	1 239	1 178	2 160	702	1 003	1 046
Régions intermédiaires	2 600	3 792	1 850	3 422	2 734	2 730	2 895	1 526	2 576	4 060
Régions éloignées	1 128	2 546	1 139	1 301	992	1 091	1 290	855	1 126	1 967
Dépenses moins de 149 999 \$	511	-	886	5 135	720	93	141	88	663	501
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	615	3 455	749	1 006	559	569	605	302	320	293
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	1 020	1 870	1 277	783	1 069	1 047	1 595	538	1 601	1 583
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	2 035	6 176	1 990	2 308	2 056	1 944	2 777	1 264	1 722	2 304
Dépenses plus de 6 M\$	4 415	5 081	8 917	2 653	1 773	1 555	525	24 565	759	4 588

²³ Ce montant moyen de dépenses de promotion, publicité et mise en marché n'intègre que les dépenses qui ont été distribuées par discipline dans le questionnaire c'est-à-dire les salaires, les honoraires et autres dépenses liées directement aux interventions en promotion, publicité et mise en marché.

6.6.3 Les petites structures dépensent moins pour les activités de location

Les dépenses liées aux activités de location représentent 4 % des dépenses totales des diffuseurs. On remarque peu de différences à ce chapitre selon les différentes catégories de diffuseurs, si ce n'est que les plus petites structures — diffuseurs complémentaires et diffuseurs dont le niveau de dépenses est de moins de 499 999 \$ — consacrent une part de 1 % ou moins à ces activités. Il faut dire que ces petits diffuseurs sont moins nombreux que ceux de plus grande taille à posséder des lieux de diffusion (tableaux 23 et 24).

6.7 Les dépenses associées l'administration et à la billetterie

6.7.1 Peu d'économies d'échelle possible pour les dépenses de billetterie

Les diffuseurs consacrent 5 % de leurs dépenses à la billetterie, ce qui représente un montant moyen de 74 693 \$ pour l'ensemble des diffuseurs et de 45 790 \$ lorsqu'on retire les trois diffuseurs atypiques (tableaux 23 et 24).

Plus le volume d'activités de diffusion est important, plus les coûts associés à la billetterie augmentent. Il ne semble pas que des économies d'échelle soient possibles dans ce domaine. Ainsi, les diffuseurs de plus grande taille déboursent-ils des sommes plus importantes pour assurer les services de billetterie.

6.7.2 Quelque 10 % des dépenses consacrées à l'administration

Les dépenses dédiées à l'administration ne dépassent pas 10 % des dépenses totales pour la plupart des catégories de diffuseurs). Ce sont pour l'ensemble des diffuseurs étudiés des sommes moyennes par diffuseur de près de 152 895 \$ qui y sont dédiées. Sans les cas atypiques, ce montant moyen s'élève à 124 146 \$ (tableaux 23 et 24).

6.8 Les dépenses pour la recherche de financement privé

6.8.1 Peu de ressources disponibles pour la recherche de financement privé

En général, peu de ressources sont disponibles pour la recherche de financement privé. Ce type de dépenses représente souvent moins de 1 % des dépenses totales des diffuseurs (tableau 23).

Un montant moyen de 5 645 \$ par diffuseur est consacré à ce type d'activités. Cependant, des catégories de diffuseurs consacrent à cette fonction des sommes plus ou moins importantes. À titre d'exemple, les diffuseurs du groupe municipaux, paramunicipaux et scolaires consacrent une moyenne d'à peine 940 \$ pour la recherche de financement privé tandis que les diffuseurs indépendants y consacrent en moyenne 10 734 \$ (tableau 24).

Les diffuseurs de plus grande taille consacrent plus d'argent à la recherche de financement privé. Aussi, les diffuseurs des régions périphériques y consacrent-ils en moyenne des sommes trois fois plus élevées que les diffuseurs des trois autres types de régions.

6.9 Les dépenses d'exploitation et celles liées aux projets d'infrastructure et d'équipement

6.9.1 Les dépenses d'exploitation représentent 6 % des dépenses totales

Les dépenses d'exploitation associées à la gestion et à l'entretien d'infrastructures et d'équipements représentent, sans considérer les trois diffuseurs atypiques, 5 % des dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs. Le fait d'intégrer ces trois diffuseurs atypiques dans l'ensemble fait doubler cette part et la porte à 10 %. Il faut dire que pour la catégorie des diffuseurs ayant un niveau de dépenses supérieur à 6 millions de dollars, catégorie qui intègre ces trois cas atypiques, ce type de dépenses représente 20 % des dépenses (tableau 23). Rappelons que les deux sociétés d'État que sont la Place des arts de Montréal et le Grand Théâtre de Québec, sont considérées comme des cas atypiques.

6.9.2 Les dépenses liées aux projets d'infrastructure et d'équipement représentent 5 % des dépenses totales

Si les dépenses associées au financement des projets d'infrastructure et d'équipement représentent 5 % des dépenses totales pour l'ensemble des diffuseurs étudiés, il est difficile de dégager des tendances selon les différentes catégories de diffuseurs. Ces dépenses varient bien évidemment selon l'existence ou non de tels projets. Il apparaît toutefois ici encore clairement que les diffuseurs de grande taille consacrent une plus grande part de leurs dépenses à ce type de projets.

6.10 Les grands constats sur les dépenses des diffuseurs

L'analyse des dépenses des diffuseurs met en lumière les principaux constats suivants :

- Les dépenses totales pour l'ensemble des diffuseurs étudiés s'élèvent à 163,7 millions de dollars. Sans les trois diffuseurs atypiques, ce montant des dépenses se chiffre à 108,3 millions de dollars.
- Pour l'ensemble des diffuseurs, la part des dépenses consacrées aux seules dépenses de diffusion²⁴ se chiffre à 38 %. Lorsqu'on ne considère pas les trois diffuseurs atypiques, cette part croît à 49 %.
- Un montant de 62,9 millions de dollars est consacré au paiement des cachets, soit plus de 70 % des dépenses de diffusion.
- Le coût moyen de diffusion par représentation s'élève à 7 405 \$. Ce coût moyen par représentation est beaucoup plus important pour la danse (13 783 \$) et pour l'humour (12 220 \$) et plus faible pour la musique (4 441 \$) et les spectacles jeune public (2 635 \$)²⁵.
- Les dépenses dédiées au développement de public représentent 1 % des dépenses totales, soit un montant global de 1,6 million de dollars. Ce qui représente un montant moyen d'un peu moins de 15 000 \$ par diffuseur.
- La taille des diffuseurs est déterminante dans l'importance des dépenses moyennes par représentation consacrées au développement de public.
- Les diffuseurs soutenus au fonctionnement dépensent beaucoup plus en développement de public que les diffuseurs non soutenus : 19 137 \$ en moyenne par diffuseur pour ceux qui sont soutenus et 3 076 \$ pour ceux qui ne le sont pas.
- Les dépenses de promotion, publicité et mise en marché comptent pour 7 % des dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs. En moyenne, et sans tenir compte des trois diffuseurs atypiques, les diffuseurs consacrent 1 589 \$ par représentation à la promotion, la publicité et la mise en marché.
- Une faible part des dépenses totales est consacrée aux activités de production et de coproduction (1 %). Les diffuseurs des régions périphériques sont ceux qui dépensent en moyenne le plus pour ce type d'activités (21 903 \$); soit six à huit fois plus que leurs collègues des autres régions.
- Peu d'économies d'échelle sont possibles pour les dépenses de billetterie; le montant croît proportionnellement au volume de billets vendus. Ces dépenses représentent 5 % des dépenses totales des diffuseurs.
- En général, peu de ressources sont disponibles pour la recherche de financement privé. Un montant moyen de 5 645 \$ par diffuseur est consacré à ce type d'activités. Ce faible montant peut expliquer la très petite place qu'occupent les revenus de financement privé (2 %) dans les revenus totaux.

²⁴ Les dépenses de diffusion comprennent les frais liés à l'achat de spectacles (cachets et autres frais non inclus dans les cachets), les salaires et les honoraires du personnel lié à la diffusion (technicien, personnel d'accueil, etc.), le paiement de la SOCAN et les frais de location de salle et d'équipement.

²⁵ Ces coûts moyens de diffusion par représentation sont établis sans tenir en compte les trois diffuseurs de très grande taille (6M\$ et plus de dépenses) qualifiés d'atypiques.

7. ANALYSE FINANCIÈRE : MESURES ET INDICATEURS

7.1 Les surplus et déficits

7.1.1 Près de 40 % des diffuseurs sont en situation de déficit

Le tableau qui suit permet de constater qu'une part relativement similaire des diffuseurs a terminé leur dernière année en situation de déficit ou de surplus. On constate que les diffuseurs de plus grande taille sont proportionnellement plus nombreux à enregistrer un déficit annuel.

Ces données ne traduisent toutefois pas de façon juste les difficultés financières des diffuseurs puisque ceux-ci sont généralement encouragés à présenter des résultats équilibrés. Présenter une situation de surplus ou de déficit pose donc certains problèmes aux organismes de diffusion. En fait, leur statut d'organisme à but non lucratif et plus encore le soutien public au fonctionnement que reçoit la majorité des diffuseurs étudiés, les encouragent fortement à présenter des budgets équilibrés. Cette situation est également vraie pour les structures municipales — nombreuses dans la population étudiée —, qui ne peuvent généralement pas présenter de déficit. Cet encouragement à l'atteinte de budgets équilibrés tend à travestir la réalité financière des diffuseurs qui feront souvent tout en leur possible pour présenter des budgets équilibrés même si la situation imposait un déficit.

Tableau 28 – Nombre de diffuseurs présentant un surplus, un déficit ou atteignant l'équilibre financier

	Déficit	Surplus	Équilibre
Ensemble	44	42	26
Ensemble (moins 3)	42	41	26
Indépendants	27	27	-
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	15	15	26
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	10	11	14
Soutenus au fonctionnement	32	30	12
Majeurs	15	15	5
Intermédiaires	10	7	4
Complémentaires	7	8	3
Régions centrales	14	14	9
Régions centrales (moins 3)	12	13	9
Régions périphériques	9	15	9
Régions intermédiaires	10	7	1
Régions éloignées	11	6	7
Dépenses moins de 149 999\$	2	6	13
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	13	11	5
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	11	11	5
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	16	13	3
Dépenses plus de 6 M\$	2	1	-

Tableau 29 – Surplus ou déficit moyen d'exercice et ampleur de ceux-ci en pourcentage des revenus totaux

	Surplus (ou déficit) d'exercice moyen	Ampleur des déficits moyens en % des revenus totaux	Ampleur des excédents moyens en % des revenus totaux
Ensemble	17 932	-2,19%	6,32%
Ensemble (moins 3)	11 333	-1,92%	3,76%
Indépendants	44 035	-1,73%	7,06%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	14 120	-2,37%	4,94%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	680	-0,71%	1,12%
Soutenus au fonctionnement	16 371	-2,20%	4,16%
Majeurs	31 635	-1,51%	3,97%
Intermédiaires	7 111	-5,84%	4,99%
Complémentaires	(2 506)	-4,57%	4,74%
Régions centrales	28 060	-2,25%	11,20%
Régions centrales (moins 3)	7 796	-1,35%	3,16%
Régions périphériques	19 870	-0,65%	3,24%
Régions intermédiaires	28 337	-3,38%	5,40%
Régions éloignées	(8 149)	-3,72%	1,95%
Dépenses moins de 149 999\$	(599)	-44,79%	6,07%
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	1 776	-4,46%	7,61%
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	(2 162)	-3,73%	2,64%
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	39 209	-1,16%	3,71%
Dépenses plus de 6 M\$	257 715	-2,43%	23,07%

7.1.2 Les plus petites structures apparaissent moins en mesure d'éviter le déficit

Le tableau 29 présente le montant moyen du surplus ou du déficit annuel selon les catégories de diffuseurs ainsi que l'ampleur de ce déficit ou surplus moyen en pourcentage des revenus totaux. On constate que les plus petits diffuseurs — complémentaires ou très petites structures (moins de 149 999 \$) — de même que les diffuseurs des régions éloignées sont ceux qui, en apparence, connaissent les plus grandes difficultés. Si l'on considère l'ampleur du déficit, leurs déficits sont beaucoup plus importants. Les diffuseurs de petite taille sont moins nombreux à enregistrer un déficit, mais ce déficit apparaît toutefois plus important. Spécifions que cela ne veut pas dire que les diffuseurs de plus grande taille ne vivent pas une situation précaire. Ce serait là une interprétation réductrice et abusive. Comme indiqué précédemment, les surplus et les déficits ne témoignent malheureusement pas du stress financier des diffuseurs qui seront amenés à faire certains choix douloureux pour viser l'équilibre financier.

7.2 Les frais fixes et les frais variables

7.2.1 Près de 40 % des dépenses sont des frais fixes

Nous avons évalué la part de frais fixes et de frais variables des dépenses totales des diffuseurs. Cette distribution apparaît en annexe de la présente étude. La répartition évaluée à 39% la part des frais fixes pour l'ensemble des diffuseurs moins les trois diffuseurs atypiques qui, rappelons le intègrent les deux sociétés d'État. Ces dernières gèrent des infrastructures importantes et composent donc avec une part de frais fixes beaucoup plus élevée.

Projetée sur la distribution des dépenses de chacune des catégories de diffuseurs, cette répartition des frais fixes et variables apparaît comme un indicateur de l'importance des charges financières de base que doivent assumer les diffuseurs (tableau 30). Il est difficile de dégager des tendances quant à la part de frais fixes selon les catégories de diffuseurs, on peut penser qu'une part plus importante de frais fixes limite la marge de manœuvre disponible en termes de prise de risque. Un diffuseur qui a des

Tableau 30 – Pourcentage des frais variables et des frais fixes mis en relation avec la part des aides publiques selon les catégories de diffuseurs

	Frais variables	Frais fixes	Aides publiques
Ensemble	56,60%	43,40%	33%
Ensemble (moins 3)	61,29%	38,71%	27%
Indépendants	65,34%	34,66%	17%
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	57,84%	42,16%	38%
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	48,62%	51,38%	46%
Soutenus au fonctionnement	63,67%	36,33%	24%
Majeurs	64,86%	35,14%	23%
Intermédiaires	58,94%	41,06%	26%
Complémentaires	58,53%	41,47%	37%
Régions centrales	48,24%	51,76%	42%
Régions centrales (moins 3)	50,16%	49,84%	38%
Régions périphériques	64,14%	35,86%	23%
Régions intermédiaires	64,83%	35,17%	19%
Régions éloignées	63,94%	36,06%	40%
Dépenses moins de 149 999\$	63,68%	36,32%	58%
Dépenses 150 000\$ à 499 999\$	50,80%	49,20%	58%
Dépenses 500 000\$ à 999 999\$	53,80%	46,20%	45%
Dépenses 1 000 000\$ à 5 999 999\$	63,94%	36,06%	20%
Dépenses plus de 6 M\$	47,44%	52,56%	44%

charges fixes importantes sera peut-être plus conservateur dans ses choix de programmation pour s'assurer d'obtenir les revenus nécessaires au paiement de ces charges.

Dans cette optique de mise en relation des revenus avec les frais fixes, en rapprochant le niveau d'aides publiques avec la part des frais fixes, on remarque que les diffuseurs de plus grande taille doivent compter davantage sur les revenus autonomes pour couvrir les frais fixes. Cette situation accroît le risque associé à la programmation.

7.3 Mesures associées à l'équilibre financier des diffuseurs

L'analyse des revenus et dépenses mettant en relief l'importance des activités de location et des activités connexes, nous avons cherché à évaluer la contribution de ces activités aux revenus autonomes des diffuseurs. Pour ce faire, un ratio mettant en relation les revenus et les dépenses a été calculé pour les activités liées directement à la diffusion des spectacles (revenus de guichet, coûts des cachets, etc.), pour les activités de location ainsi que pour les activités connexes à la diffusion. Notons que ces ratios ne tiennent pas compte des dépenses administratives ou d'exploitation. Ces deux postes de dépenses représentent chacun 10 % des dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs. Un ratio de 1 signifie que les revenus égalent les dépenses, un ratio de 1,5 indique que les revenus sont 50 % supérieurs aux dépenses et inversement un ratio de 0,5 que les revenus sont 50 % inférieurs aux dépenses.

Tableau 31 – Ratio des revenus sur les dépenses pour les activités de diffusion, les activités de location et les activités connexes selon les différentes catégories de diffuseurs

	Diffusion	Location	Activités connexes
Ensemble	1,16	2,43	1,81
Ensemble (moins 3)	1,05	1,68	2,19
Indépendants	1,16	1,69	2,42
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	0,93	1,66	1,86
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	0,75	1,53	1,93
Soutenus au fonctionnement	1,09	1,72	2,28
Majeurs	1,10	1,58	2,49
Intermédiaires	1,15	2,20	2,29
Complémentaires	0,72	3,92	1,05
Régions centrales	1,43	3,25	1,62
Régions centrales (moins 3)	1,00	1,76	2,34
Régions périphériques	1,10	1,64	2,36
Régions intermédiaires	1,10	2,10	2,13
Régions éloignées	0,86	1,06	1,53
Dépenses moins de 149 999 \$	0,53	ns	1,35
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	0,62	3,17	1,09
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	0,84	1,55	1,59
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	1,13	1,69	2,52
Dépenses plus de 6 M\$	1,77	4,16	1,42

ns : non-significatif

7.3.1 Peu de marge financière dégagée par les activités de diffusion

Le ratio des revenus de diffusion sur les dépenses de diffusion montre pour l'ensemble des diffuseurs étudiés que les revenus de diffusion couvrent tout juste les dépenses de diffusion notamment lorsque les trois cas atypiques sont retirés de l'ensemble; le ratio chute alors à 1,05 (tableau 31).

L'analyse selon les différentes catégories de diffuseurs montre que la taille est déterminante; le ratio est plus faible plus les structures de diffuseurs sont de petite taille. Les diffuseurs ayant des dépenses de moins de 1 million de dollars affichent un ratio négatif. C'est également vrai pour les diffuseurs complémentaires, pour les diffuseurs des régions éloignées et pour les diffuseurs de la catégorie municipaux, paramunicipaux et scolaires. Notons que les diffuseurs non soutenus affichent un ratio beaucoup plus faible que les diffuseurs soutenus. Rappelons toutefois que plusieurs petites structures composent le groupe des diffuseurs non soutenus.

7.3.2 Un apport financier significatif pour les activités connexes et la location

Pour le ratio lié aux activités de location, on constate qu'il est pour l'ensemble des diffuseurs beaucoup plus élevé que le ratio lié aux revenus et dépenses de diffusion. La situation est la même pour les activités connexes. Ces ratios élevés traduisent une rentabilité plus grande de ces activités que celle qui prévaut pour les activités de diffusion. Ce sont là des sources de revenus additionnelles significatives pour les diffuseurs.

Selon les différentes catégories de diffuseurs, ce ratio pour les activités de location est toujours supérieur à 1,5 à l'exception de ce qui est enregistré pour les diffuseurs des régions éloignées. Pour ceux-ci, les constats tracés dans les chapitres précédents laissent entendre qu'ils avaient peu développé les activités de location, ce qui peut expliquer ce résultat.

Pour le ratio lié aux activités connexes, une situation similaire au ratio lié aux activités de location est observable : le ratio d'ensemble est élevé (1,81 et 2,19 % sans les trois diffuseurs atypiques) et supérieur à 2 pour plusieurs catégories. Ce rapport de 100 % signifie que les revenus générés directement par ces activités couvrent deux fois la part des dépenses associées directement à ces activités.

7.3.3 La création d'un indice d'équilibre de la programmation

Afin d'évaluer la contribution des disciplines ou des types de spectacles à l'équilibre financier des diffuseurs, nous avons créé un indice qui tient en compte les revenus et les dépenses que les répondants ont eux-mêmes distribués. La nature de ces revenus et dépenses distribués par discipline par les répondants est présentée en annexe. Comme ces revenus et dépenses concernent des activités directement liées à la programmation, cet indice a été appelé indice d'équilibre de programmation.

D'un point de vue méthodologique, le rapport entre ces revenus et ces dépenses est pour cet indice exprimé par rapport à la moyenne de ce rapport pour l'ensemble des diffuseurs. Cette moyenne forme le seuil d'équilibre. Un chiffre au dessus de zéro signifie que la discipline ou le type de spectacle contribue positivement à l'équilibre de programmation des diffuseurs et un chiffre sous zéro correspond à la situation inverse. Cet indice est ici exprimé soit par représentation, soit par spectateur.

Précisons toutefois que cet indice d'équilibre de programmation ne tient pas en compte les autres types de revenus, comme les autres revenus autonomes ou les subventions, qui peuvent venir en partie pallier les manques à gagner selon les disciplines.

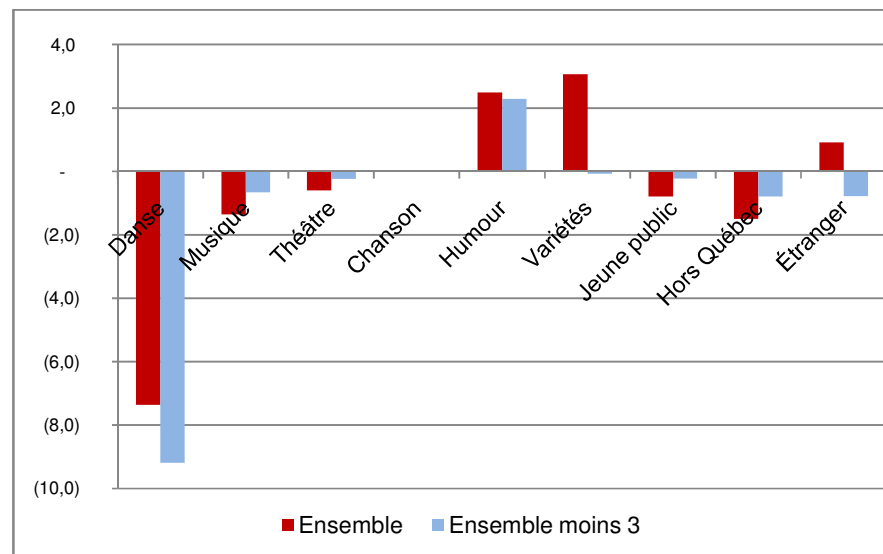
7.3.4 Un indice d'équilibre de la programmation supérieur pour l'humour

Les tableaux 32 et 33 présentent les résultats du calcul de cet indice par représentation et par spectateur.

Les résultats de ces indices d'équilibre de programmation permettent de comprendre comment se module le risque. Il est clair que les disciplines danse, musique, théâtre sont des disciplines où le risque financier est élevé pour les diffuseurs. Les spectacles jeune public sont également de ce groupe tout comme les spectacles venus d'ailleurs qu'au Québec. Le diffuseur dispose de peu de marge de manœuvre pour équilibrer financièrement sa programmation. S'il choisit d'inscrire un plus grand nombre de spectacles à risque, il devra compenser par un nombre aussi grand, sinon plus grand de spectacles pour lesquels le risque est moindre, ou alors, disposer suffisamment d'autres revenus pour compenser cette prise de risque : d'autres types de revenus autonomes, des revenus de financement privé ou des aides publiques. Dans ce contexte, on comprend que le volume de

diffusion tend à croître et que la diversification des revenus devient un enjeu important pour plusieurs diffuseurs.

Figure 9 – Indice d'équilibre de programmation pour les disciplines et types de spectacles pour l'ensemble des diffuseurs et l'ensemble moins les trois cas atypiques



Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 32 – Indice d'écart à la moyenne par représentation (indice d'équilibre de programmation) selon les catégories de diffuseurs

	Québec							Hors Québec	Étranger
	Grand public						Jeune public		
	Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	(7,4)	(1,4)	(0,6)	0,0	2,5	3,1	(0,8)	(1,5)	0,9
Ensemble (moins 3)	(9,2)	(0,7)	(0,2)	0,0	2,3	(0,1)	(0,2)	(0,8)	(0,8)
Indépendants	(34,5)	(5,8)	(2,5)	(0,9)	9,7	17,3	(4,4)	(4,3)	(4,7)
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	(7,2)	(0,2)	(0,4)	0,0	1,4	(0,1)	0,2	(0,9)	(0,8)
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	(5,4)	(0,6)	1,0	(0,3)	1,4	0,5	(0,6)	(2,0)	0,2
Soutenus au fonctionnement	(10,0)	(0,6)	(0,8)	0,1	2,4	(0,3)	(0,2)	(0,8)	(1,0)
Majeurs	(13,1)	(0,6)	(0,9)	0,1	2,6	0,1	(0,5)	(0,6)	(0,9)
Intermédiaires	(4,1)	(0,4)	(0,8)	0,1	2,4	(3,4)	0,3	(1,8)	(1,1)
Complémentaires	(0,9)	(0,6)	0,3	0,3	0,7	(0,0)	0,3	(0,0)	(1,4)
Régions centrales	(3,8)	(4,0)	(0,3)	0,1	3,4	8,1	(3,8)	(5,9)	5,1
Régions centrales (moins 3)	(3,6)	(1,0)	1,0	0,0	2,1	(1,0)	(0,3)	(0,9)	(0,3)
Régions périphériques	(39,9)	(1,4)	(2,0)	0,3	5,0	1,3	(1,0)	(1,1)	(0,7)
Régions intermédiaires	(2,0)	(0,0)	(0,7)	(0,1)	1,3	(0,0)	(0,1)	(1,3)	(1,6)
Régions éloignées	(6,1)	(0,4)	(0,4)	0,3	1,7	(0,5)	(0,1)	0,1	(0,7)
Dépenses moins de 149 999 \$		(0,2)	(4,5)	(0,6)	1,3	0,3	0,4	0,2	0,8
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	(6,9)	(0,2)	(0,8)	0,2	1,4	0,4	(0,1)	0,8	0,8
Dépenses 500 000 \$ à 999 999\$	(1,3)	(0,2)	0,1	(0,0)	1,2	(0,5)	0,3	(1,3)	(0,7)
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	(16,0)	(1,2)	(0,3)	0,0	2,9	0,2	(0,7)	(0,9)	(1,1)
Dépenses plus de 6 M\$	(12,4)	(31,8)	(10,9)	6,8	11,4	35,6	(68,0)	(93,2)	39,3

Tableau 33 – Indice d'écart à la moyenne par spectateur selon les catégories de diffuseurs

	Québec							Hors Québec	Étranger
	Grand public						Jeune public		
	Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Ensemble	(8,6)	(2,3)	(0,5)	(0,1)	1,9	2,6	(1,4)	(2,8)	0,9
Ensemble (moins 3)	(17,6)	(1,8)	(0,1)	(0,0)	1,7	(0,1)	(0,6)	(1,6)	(0,9)
Indépendants	(60,4)	(11,2)	(2,5)	(1,2)	6,3	11,8	(6,0)	(6,8)	(5,2)
Municipaux, paramunicipaux et scolaires	(16,9)	(1,1)	(0,0)	0,0	1,2	(0,2)	(0,1)	(2,1)	(1,2)
Non soutenus au fonctionnement (moins 3)	(12,9)	(1,3)	1,0	(0,2)	1,2	0,5	(1,2)	(2,3)	(0,0)
Soutenus au fonctionnement	(19,2)	(1,8)	(0,4)	0,1	1,9	(0,3)	(0,6)	(1,7)	(1,2)
Majeurs	(25,2)	(1,7)	(0,6)	0,0	2,0	0,0	(1,1)	(1,4)	(1,1)
Intermédiaires	(8,1)	(1,5)	(0,3)	0,0	1,7	(5,2)	0,3	(3,0)	(1,3)
Complémentaires	(1,6)	(0,5)	0,3	0,2	0,6	0,2	0,4	0,0	(1,7)
Régions centrales	(3,4)	(4,2)	(0,6)	0,0	2,4	5,4	(6,2)	(10,6)	4,3
Régions centrales (moins 3)	(7,6)	(1,8)	1,0	0,1	1,5	(1,5)	(0,5)	(2,1)	(0,3)
Régions périphériques	(60,8)	(3,1)	(1,7)	0,3	3,6	1,3	(1,5)	(1,8)	(1,0)
Régions intermédiaires	(5,6)	(0,8)	(0,1)	(0,4)	1,2	(0,2)	(0,7)	(2,7)	(2,1)
Régions éloignées	(11,6)	(1,6)	(0,1)	0,2	1,4	(1,1)	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Dépenses moins de 149 999 \$		(0,7)	(3,2)	(0,8)	1,2	0,5	0,5	(1,5)	0,5
Dépenses 150 000 \$ à 499 999 \$	(10,3)	(0,7)	(0,8)	0,2	1,2	0,6	(0,0)	0,8	0,7
Dépenses 500 000 \$ à 999 999 \$	(4,0)	(0,9)	(0,1)	0,1	1,1	(1,0)	0,3	(2,2)	(0,8)
Dépenses 1 000 000 \$ à 5 999 999 \$	(28,8)	(2,3)	(0,1)	(0,1)	2,2	0,2	(1,4)	(1,9)	(1,5)
Dépenses plus de 6 M\$	(14,8)	(22,9)	(18,2)	6,8	8,2	28,0	(87,3)	(90,1)	31,2

7.3.5 Un manque à gagner pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement

Pour mieux comprendre le rapport entre les revenus et les dépenses par disciplines, nous avons mis en lien les revenus autonomes distribués par discipline avec les dépenses totales distribuées, mais uniquement pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement (tableau 34). Ces diffuseurs, selon la catégorie dans laquelle ils évoluent, doivent satisfaire à certains critères, dont la présentation d'un certain nombre de spectacles dans trois des quatre disciplines que sont la danse, la musique, le théâtre et la chanson. Tant pour les revenus autonomes que pour les dépenses totales, le tableau qui suit permet de constater des sommes totales et des pourcentages pour chacune des disciplines. On remarque à ces égards la place importante qu'occupent la chanson et l'humour autant pour les revenus (62 %) que pour les dépenses (54 %).

L'intérêt d'une telle démarche est de montrer dans quelle mesure les dépenses distribuées sont couvertes par les revenus autonomes pour chacune des disciplines. On remarque que pour toutes les disciplines et tous les types de spectacles, le résultat est négatif, c'est dire que de façon générale, les diffuseurs soutenus ne couvrent pas les dépenses totales à même les revenus autonomes même dans le cas de l'humour (moins 1 737 dollars par représentation). Ce manque à gagner doit être comblé par d'autres sources de revenus, dont les aides publiques.

Nous avons poussé le raisonnement plus en avant pour évaluer globalement la contribution de chacune des disciplines à l'équilibre financier des diffuseurs. Pour ce faire, nous avons mis en relation les revenus totaux répartis et les dépenses totales réparties selon les disciplines (tableau 34). Soulignons que cet exercice ne fait aucune distinction dans les aides publiques dédiées à certaines disciplines reçues par les diffuseurs. Par exemple, une part des aides publiques est associée à l'humour alors qu'en réalité, il est plutôt rare que l'humour soit intégré au soutien public.

À la lecture des résultats de cette mise en relation apparaissant au tableau 35, on comprend que les résultats sont négatifs pour plus de la moitié des disciplines tant par représentation que par spectateur. Ainsi, une représentation en danse équivaut à un déficit de 26 806 \$ et en musique à un déficit de 3 470 \$ tandis que l'humour permet un excédent par représentation de 10 116 \$ et en variétés de 2 138 \$. Les mêmes interprétations peuvent être faites par spectateur. Le calcul par spectateur

tient en compte le volume de spectateurs. Certaines disciplines comme la danse ou les spectacles en provenance d'autres provinces canadiennes attirent des volumes plus faibles ce qui accroît le déficit par spectateur.

Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU

Rapport final | Septembre 2009

Tableau 34 – Revenus autonomes et dépenses distribués par discipline ou type de spectacle pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement par le MCCCFC

	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Répartition des revenus distribués	100%	1%	5%	13%	30%	32%	7%	6%	1,5%	4%
Revenus autonomes répartis	64 186 053	828 189	3 320 292	8 619 289	19 193 484	20 722 355	4 179 056	3 592 295	951 891	2 779 203
Répartition des dépenses totales distribuées	100%	4%	7%	14%	30%	24%	6%	8%	2%	5%
Dépenses totales réparties	91 190 612	3 443 938	6 579 536	12 812 077	27 196 001	22 057 378	5 592 193	6 978 631	1 871 308	4 659 550
Revenus autonomes répartis moins dépenses réparties	(27 004 559)	(2 615 750)	(3 259 244)	(4 192 788)	(8 002 516)	(1 335 023)	(1 413 137)	(3 386 336)	(919 417)	(1 880 348)
Par représentation	(5 784)	(31 140)	(6 285)	(9 641)	(5 708)	(1 737)	(7 126)	(3 624)	(7 268)	(9 309)
Par spectateur	(18)	(177)	(33)	(24)	(19)	(3)	(23)	(14)	(34)	(31)

Tableau 35 – Revenus et dépenses totaux distribués par discipline ou type de spectacle pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement par le MCCCFC

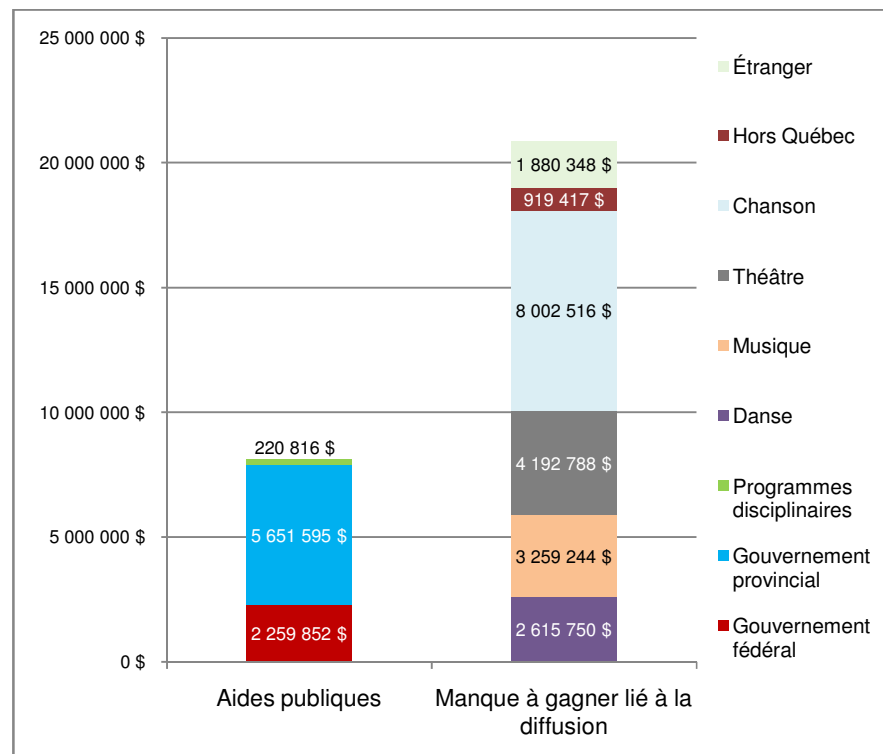
	Total	Québec							Hors Québec	Étranger
		Grand public						Jeune public		
		Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés			
Répartition des revenus distribués	100%	1%	5%	13%	30%	32%	7%	6%	1,5%	4%
Revenus totaux répartis	92 402 085	1 192 258	4 779 884	12 408 307	27 630 893	29 831 852	6 016 159	5 171 459	1 370 339	4 000 933
Répartition des dépenses totales distribuées	100%	4%	7%	14%	30%	24%	6%	8%	2%	5%
Dépenses totales réparties	91 190 612	3 443 938	6 579 536	12 812 077	27 196 001	22 057 378	5 592 193	6 978 631	1 871 308	4 659 550
Revenus répartis moins dépenses réparties	1 211 473	(2 251 680)	(1 799 652)	(403 770)	434 892	7 774 474	423 966	(1 807 171)	(500 969)	(658 617)
Par représentation	259	(26 806)	(3 470)	(928)	310	10 116	2 138	(1 934)	(3 960)	(3 260)
Par spectateur	1	(152)	(18)	(2)	1	19	7	(8)	(19)	(11)

7.3.6 Un manque à gagner comblé par le palier municipal

Toujours dans le cas particulier des diffuseurs soutenus au fonctionnement qui sont tenus de diffuser certains types de spectacles, nous avons cherché à évaluer dans quelle mesure les aides publiques couvraient la part des dépenses excédentaires pour les disciplines obligatoires soit la danse, la musique, le théâtre et la chanson auxquelles nous ajoutons le jeune public, les spectacles en provenance d'autres provinces canadiennes ou de l'étranger — ces types de spectacles sont essentiellement des spectacles de danse, de musique, de théâtre ou de chanson.

Nous avons donc mis en lien les revenus autonomes distribués par discipline avec les dépenses totales distribuées (tableau 34). Pour les types de spectacles retenus, le déficit lié à la diffusion s'élève à 20,8 millions, une part qui doit être payée par d'autres types de revenus que les revenus de guichet. Nous avons mis en relation le montant total des aides des gouvernements provinciaux et fédéraux (à l'exclusion des aides aux immobilisations) et le manque à gagner lié à chacune de ces disciplines. Le total des aides publiques considéré est de 8,1 millions de dollars et elles comblent à peine 39 % du manque à gagner total (figure 10). Les diffuseurs soutenus au fonctionnement doivent donc trouver d'autres sources de revenus pour un montant d'environ 12,7 millions de dollars afin d'atteindre l'équilibre financier. Dans les faits, c'est essentiellement le palier municipal qui fournira ces sommes.

Figure 10 – Manque à gagner (dépenses moins les revenus de diffusion) par discipline ou type de spectacles et aides publiques des paliers fédéral et provincial, excluant les aides publiques aux immobilisations pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement



7.4 Les principaux constats mis en lumière par l'analyse financière

L'analyse financière réalisée met en lumière les principaux constats suivants :

- Près de 40 % des diffuseurs enregistraient un déficit en 2008.
- La lecture des données sur l'ampleur des surplus et des déficits permet de constater que les diffuseurs de plus petite taille — complémentaires ou ayant un faible niveau de dépenses — de même que les diffuseurs des régions éloignées sont ceux qui connaissent les plus grandes difficultés financières.
- Les données sur les surplus et déficits ne traduisent pas de façon juste le stress financier des diffuseurs puisque ceux-ci sont généralement encouragés, voire tenus de présenter des budgets équilibrés, ce qui les force à faire des choix financiers en ce sens. Un diffuseur qui n'affiche pas de déficit n'est pas nécessairement un diffuseur qui ne connaît pas de difficultés financières.
- Les frais fixes des diffuseurs s'établissent en général autour de 40 % des dépenses. Mis en relation avec les aides publiques, on constate que les diffuseurs de plus grande taille doivent compter davantage sur les revenus autonomes pour couvrir les frais fixes. Cette situation accroît le risque associé à la programmation.
- La marge de manœuvre financière possible pour les choix de programmation est grandement limitée. L'analyse montre que les revenus de diffusion couvrent tout juste les dépenses de diffusion dans la plupart des cas et ne les couvrent pas dans celui des diffuseurs de plus petite taille, de ceux des régions éloignées et de ceux du groupe des diffuseurs municipaux, paramunicipaux et scolaires. D'autres types de revenus doivent alors compenser.
- Les activités connexes à la diffusion (bar, stationnement, etc.) et les activités de location constituent des sources additionnelles de revenus significatives pour les diffuseurs. La mise en relation des revenus et dépenses montre que ces activités dégagent un bénéfice qui demeure toutefois moins important pour les diffuseurs de plus petite taille et ceux des régions éloignées.
- Les résultats de ces indices d'équilibre de programmation permettent de comprendre comment se module le risque. Il est clair que les disciplines danse, musique, théâtre sont des disciplines où le risque financier est élevé pour les diffuseurs.
- Pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, le rapport entre les revenus autonomes et les dépenses totales des diffuseurs est négatif, et ce, pour chacune des disciplines ou des types de spectacles. Ce manque à gagner doit être couvert par d'autres sources de revenus.
- Toujours pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, la part des dépenses totales non couvertes par les revenus autonomes pour les seules disciplines que ces diffuseurs sont tenus de diffuser dans le cadre de l'aide au fonctionnement qu'ils reçoivent du MCCC²⁶, n'est comblée que dans un rapport de 39 % par les aides publiques des niveaux fédéral et provincial. Le manque à gagner important de près de 13 millions de dollars est comblé par le palier municipal.

²⁶ Ces disciplines sont le théâtre, la musique, la danse et la chanson.

8. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIOCULTURELLES DES DIFFUSEURS

8.1 Éléments de méthodologie

L'impact économique des diffuseurs a été évalué à l'aide du modèle intersectoriel du Québec exploité par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'analyse des impacts économiques présente les effets directs et indirects sur la main-d'œuvre, les salaires, la valeur ajoutée et les importations. Elle fournit également une estimation des recettes fiscales et parafiscales qui en découlent.

Le modèle intersectoriel du Québec est un instrument d'analyse économique. Il permet de simuler des impacts économiques pour l'économie québécoise. C'est un modèle basé sur la structure des relations entre industries. Les résultats calculés avec le modèle indiquent des ordres de grandeur. C'est un modèle dit linéaire c'est-à-dire qu'il suppose la constance des rapports économiques entre les secteurs. Malgré les limites du modèle intersectoriel, il demeure un instrument d'analyse économique fiable offrant une grande flexibilité d'utilisation. L'étude d'impact économique a donné lieu à trois simulations.

Afin d'estimer l'impact économique des diffuseurs, nous avons principalement eu recours à deux sources d'information. La première est la présente étude permettant de connaître les dépenses d'exploitation des diffuseurs, le nombre de spectateurs qu'ils rejoignent, leur provenance et les revenus de billetterie qui y sont associés.

La deuxième source d'information nous provient de Tourisme Québec et concerne les dépenses moyennes des excursionnistes et des touristes québécois. Ces dernières sont prises en compte dans le modèle d'évaluation des impacts. Ces dépenses sont estimées sur la base des plus récentes statistiques de Tourisme Québec, soit celles de la saison 2004. Soulignons qu'il n'était pas possible d'obtenir des données plus récentes au niveau fédéral, les plus récents résultats de l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVCR) de Statistique Canada n'étant toujours pas disponibles. Les montants de dépenses des excursionnistes et des touristes québécois ont été indexés selon l'indice des prix à la consommation du Québec fourni par l'ISQ, ce qui permet d'obtenir les montants en dollars de 2008.

Afin d'estimer les impacts économiques, l'ISQ a procédé à trois simulations spécifiques, soit les impacts économiques : des dépenses d'exploitation des diffuseurs²⁷, des dépenses récréotouristiques des spectateurs,²⁸ et des investissements en construction et en aménagement de salles de spectacles²⁹.

Les simulations sont spécifiques puisqu'elles prennent en compte la structure des dépenses d'exploitation telle que décrite dans l'étude. Pour ce qui est de la structure des dépenses récréotouristiques, elle tient en compte la composition des clientèles des diffuseurs et les investissements effectués en fonction des types dépenses associés aux diffuseurs.

8.2 Calcul des impacts économiques

Nous avons procédé au calcul de deux types d'impacts économiques. Le premier ne prend en compte que les dépenses d'exploitation des diffuseurs. Le second, dit impact total, prend non seulement en compte les dépenses d'exploitation des diffuseurs, mais également les investissements annualisés associés aux diffuseurs et les dépenses récréotouristiques liées à l'activité des diffuseurs.

8.2.1 Impacts économiques des dépenses d'exploitation des diffuseurs

Le calcul des impacts économiques permet de conclure que l'impact économique des dépenses d'exploitation des diffuseurs, qui s'élèvent à 163,7 millions de dollars, représente une création ou une consolidation de 4 282 emplois-année.

Comme le montre le tableau qui suit, l'effet total est de plus 134 millions de dollars en valeur ajoutée, c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages.

²⁷ Référence: 20090827-1-1 2005M-2009M

²⁸ Référence: 20090827-1-2 2005M-2009M

²⁹ Référence: 20090827-1-3 2005M-2009M

Tableau 36 – Impact économique des dépenses d'exploitation de 163,7 millions de dollars

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	2 816	1 466	4 282
<i>Salariés</i>	1 731	1 203	2 935
<i>Autres travailleurs</i>	1 085	262	1 347
En milliers de dollars de 2009			
Valeur ajoutée au coût des facteurs	61 731	72 661	134 392
<i>Salaires et gages avant impôts</i>	33 118	35 890	69 008
<i>Revenu net entreprises individuelles</i>	6 440	4 238	10 678
<i>Autres revenus bruts avant impôts</i>	22 174	32 533	54 707
Autres productions	-	154	154
Subventions	-	(4 538)	(4 538)
Taxes indirectes	-	1 346	1 346
Importations	-	24 700	24 700

Par ailleurs, les dépenses d'exploitation des diffuseurs permettent au gouvernement du Québec de percevoir près de 13 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement fédéral reçoit, quant à lui, près de 4 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

Les dépenses étant annuelles, l'impact économique évalué se renouvellera année après année.

Tableau 37 – Impact économique des dépenses d'exploitation de 163,7 millions de dollars sur les revenus des gouvernements provincial et fédéral (en milliers de dollars de 2009)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Revenus du gouvernement du Québec	-	2 846	2 846
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) ³⁰	4 890	5 250	10 141
Total provincial	4 890	8 097	12 987
Revenus du gouvernement du Canada	-	1 513	1 513
Parafiscalité fédérale (assurance-emploi)	1 096	1 112	2 208
Total fédéral	1 096	2 625	3 721
Total	5 987	10 721	16 708

8.2.2 Impacts économiques totaux des diffuseurs

L'impact économique total vise à prendre en compte les dépenses attribuables à l'activité des diffuseurs sur une base annualisée. Ces dépenses sont naturellement les dépenses d'exploitation des diffuseurs, mais également les investissements dans les immobilisations et une part des dépenses récréotouristiques des clientèles excursionnistes et touristiques qui constituent des publics pour les diffuseurs.

L'impact économique total est donc la somme de trois impacts de natures différentes qui ont donné lieu aux calculs de trois simulations distinctes par l'ISQ. Le calcul de l'impact des dépenses d'exploitation est mené sur les mêmes bases qu'à la section précédente, soit des dépenses de 163,7 millions de dollars.

³⁰ Certaines de ces sommes ne font pas partie du revenu consolidé du gouvernement du Québec. Toutefois, les résultats communiqués par l'ISQ ne permettent pas de les distinguer.

Les dépenses d'investissement ont été de près de 42 millions de dollars au cours des trois dernières années. Pour obtenir un montant sur une année, nous avons retenu pour la simulation la valeur moyenne de 13,9 millions de dollars.

Finalement, le montant des dépenses récréotouristiques correspond aux dépenses pour une journée des excursionnistes et d'une demi-journée pour les touristes. Le rationnel soutenant ces deux hypothèses est que venir voir un spectacle est généralement le motif principal du déplacement d'un excursionniste alors que la présence de touriste doit être partagée avec d'autres attrait. Les paramètres sont de 49,91 dollars pour les excursionnistes et de 42,61 dollars pour une demi-journée pour les touristes. Les excursionnistes et les touristes représentent respectivement 19 % et 4 % des 3,4 millions de spectateurs des diffuseurs.

Les montants des dépenses récréotouristiques comprennent l'achat de billets. Pour éviter un double comptage (les revenus de billetterie correspondent à des dépenses d'exploitation), nous avons soustrait 15,3 millions de dollars de revenus de billetterie associés aux clientèles touristiques et excursionnistes des dépenses récréotouristiques. Le montant de référence pour le calcul de l'impact économique des dépenses récréotouristiques est de près de 24 millions de dollars.

Tableau 38 – Modélisation de l'impact économique total

+	Impact des dépenses d'exploitation des diffuseurs
+	Impact des investissements annualisés
+	Impact des dépenses récréotouristiques moins les revenus de billetteries
<hr/>	
=	Impact économique total des diffuseurs

À la fin du compte, l'impact économique total des diffuseurs représente une création ou une consolidation de 4 648 emplois-année. L'effet total est de plus 153 millions de dollars en valeur ajoutée, c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages.

Tableau 39 – Impact économique total des diffuseurs

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	3 030	1 618	4 648
<i>Salariés</i>	1 926	1 344	3 270
<i>Autres travailleurs</i>	1 104	274	1 379
En milliers de dollars de 2009			
Valeur ajoutée au coût des facteurs	71 456	81 738	153 194
<i>Salaires et gages avant impôts</i>	38 847	40 727	79 574
<i>Revenu net entreprises individuelles</i>	6 946	4 720	11 666
<i>Autres revenus bruts avant impôts</i>	25 663	36 291	61 954
Autres productions	49	248	296
Subventions	(244)	(4 689)	(4 933)
Taxes indirectes	4 440	1 664	6 104
Importations	6 082	33 184	39 266

Par ailleurs, et comme le montre le tableau qui suit, les dépenses associées aux activités des diffuseurs permettent au gouvernement du Québec de percevoir près de 18 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement fédéral reçoit, quant à lui, plus de 6 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

Les dépenses étant annuelles, l'impact économique évalué se renouvellera année après année.

Tableau 40 – Impact économique total sur les revenus des gouvernements provincial et fédéral (en milliers de dollars de 2009)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Revenus du gouvernement du Québec	3 014	3 379	6 393
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) ³¹	5 900	5 996	11 896
Total provincial	8 914	9 375	18 289
Revenus du gouvernement du Canada	1 896	1 764	3 661
Parafiscalité fédérale (assurance-emploi)	1 271	1 259	2 529
Total fédéral	3 167	3 023	6 190
Total	12 081	12 398	24 479

8.2.3 Impacts économiques totaux des diffuseurs moins les deux sociétés d'État

Nous avons souhaité rapprocher le montant de l'impact économique total sur les revenus gouvernementaux avec le niveau des aides publiques gouvernementales. Parmi les 112 diffuseurs se trouvent deux sociétés d'État qui reçoivent un support financier important du gouvernement provincial. Comme il s'agit de cas particuliers, nous avons procédé au calcul de l'impact économique total pour les cent-dix autres diffuseurs.

La modélisation est similaire à la section précédente, seuls les montants changent pour refléter la réalité des cent-dix diffuseurs. Les dépenses d'exploitation sont de 114,7 millions de dollars.

Les dépenses d'investissement ont été de près de 28,1 millions de dollars au cours des trois dernières années soit une valeur moyenne de 9,4 millions de

dollars. Les excursionnistes et les touristes représentent respectivement 19 % et 4 % des 3,1 millions de spectateurs des diffuseurs.

Les montants des dépenses récréotouristiques comprennent l'achat de billets. Pour éviter un double comptage (les revenus de billetterie correspondent à des dépenses d'exploitation), nous avons soustrait 15,3 millions de dollars de revenus de billetterie associés aux clientèles touristiques et excursionnistes des dépenses récréotouristiques. Le montant de référence pour le calcul de l'impact économique des dépenses récréotouristiques est de 21,8 millions de dollars.

Tableau 41 – Impact économique total des diffuseurs moins les deux sociétés d'État

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	2 157	1 155	3 312
<i>Salariés</i>	1 380	961	2 341
<i>Autres travailleurs</i>	777	194	971
En milliers de dollars de 2009			
Valeur ajoutée au coût des facteurs	51 186	58 432	109 618
<i>Salaires et gages avant impôts</i>	27 877	29 145	57 022
<i>Revenu net entreprises individuelles</i>	4 920	3 376	8 296
<i>Autres revenus bruts avant impôts</i>	18 390	25 910	44 300
Autres productions	39	178	217
Subventions	(214)	(3 307)	(3 521)
Taxes indirectes	3 939	1 213	5 152
Importations	4 739	24 343	29 082

L'impact économique total des diffuseurs représente une création ou une consolidation de 3 312 emplois-année. L'effet total est de près de

³¹ Certaines de ces sommes ne font pas partie du revenu consolidé du gouvernement du Québec. Toutefois, les résultats communiqués par l'ISQ ne permettent pas de les distinguer.

110 millions de dollars en valeur ajoutée, c'est-à-dire en revenus pour les entreprises et les ménages.

Par ailleurs et comme le montre le tableau qui suit, les dépenses associées aux activités des diffuseurs permettent au gouvernement du Québec de percevoir plus de 13,6 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement fédéral reçoit, quant à lui, près de 5 millions de dollars en revenus gouvernementaux fiscaux et parafiscaux.

Les dépenses étant annuelles, l'impact économique évalué se renouvellera année après année.

Tableau 42 – Impact économique total sur les revenus des gouvernements provincial et fédéral (en milliers de dollars de 2009)

Catégorie	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Revenus du gouvernement du Québec	2 639	2 434	5 073
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) ³²	4 232	4 295	8 527
Total provincial	6 871	6 729	13 599
Revenus du gouvernement du Canada	1 647	1 266	2 913
Parafiscalité fédérale (assurance-emploi)	912	901	1 813
Total fédéral	2 559	2 167	4 726
Total	9 430	8 895	18 325

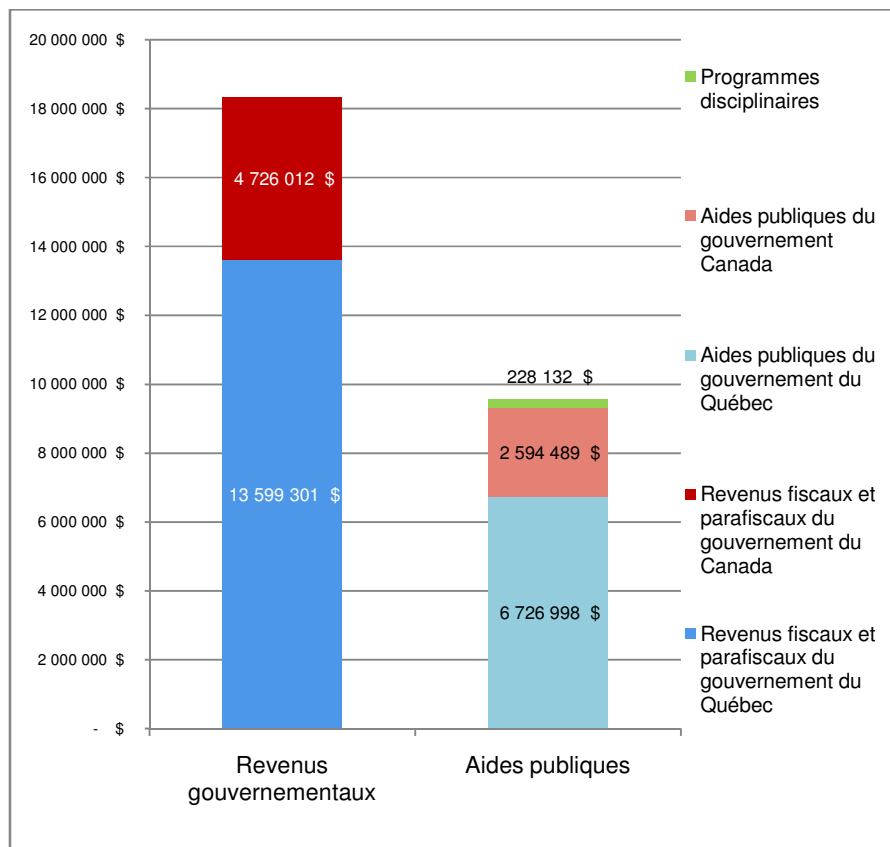
8.2.4 Des revenus fiscaux et parafiscaux plus importants que les aides versées

Les montants des aides publiques sont largement inférieurs à ceux des revenus fiscaux et parafiscaux. Le gouvernement provincial, en prenant en compte les programmes disciplinaires, verse 6,7 millions d'aides, mais reçoit plus de 13,6 millions de dollars des revenus fiscaux et parafiscaux. Quant au gouvernement fédéral, son soutien est de près de 2,6 millions de dollars et il obtient 4,7 millions de dollars de revenus fiscaux et parafiscaux. Globalement, les aides publiques gouvernementales ne représentent que 52 % des revenus fiscaux et parafiscaux.

La figure de la page qui suit permet de constater de cette différence entre les revenus fiscaux et parafiscaux perçus par les gouvernements fédéral et provincial et les aides publiques que ces gouvernements octroient aux diffuseurs.

³² Certaines de ces sommes ne font pas partie du revenu consolidé du gouvernement du Québec. Toutefois, les résultats communiqués par l'ISQ ne permettent pas de les distinguer.

Figure 11 – Impact économique total sur les revenus gouvernementaux et aides publiques gouvernementales des diffuseurs moins les deux sociétés d'État



8.3 Les retombées socioculturelles

Comme le montre le point précédent, les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU contribuent au dynamisme économique québécois. Ils prennent notamment part à la création et au maintien en emploi de milliers de personnes, entre autres hors des grands centres urbains. Au-delà de ces

impacts économiques chiffrés, ces diffuseurs sont avant tout des acteurs socioculturels de premier plan.

Ce rôle socioculturel est souvent mis de l'avant lorsque sont défendus ou annoncés des projets de construction de nouvelles salles de spectacle, tel que ce fût le cas au cours des derniers mois avec les projets de Mont-Laurier ou de Saint-Georges de Beauce.

Les résultats de l'étude sur les coûts de la diffusion permettent de constater que les 112 diffuseurs répartis dans les 17 régions du Québec présentent plus de 6 000 spectacles et près de 10 000 représentations dont la majorité est de nature professionnelle (91 %). L'action de ces diffuseurs rejoint donc près de 3,4 millions de personnes. C'est dire l'impact que ces derniers ont sur **l'accès aux arts professionnels de la scène** sur le territoire québécois. Or, cette accessibilité constitue l'un des piliers de la Politique de la diffusion promulguée en 1996. De façon plus spécifique, la présence et l'intervention des diffuseurs dans leur milieu permettent des retombées socioculturelles de toutes sortes, dont les principales sont résumées à travers les constats qui suivent :

- Les diffuseurs pluridisciplinaires **participent de façon active à la démocratisation des arts** en offrant une programmation variée composée de spectacles de différentes disciplines, de création ou de répertoire, tant pour le grand public que pour le jeune public. Les diffuseurs sont les principaux, et pour certaines communautés, les seuls véhicules permettant à des populations l'accès aux arts de la scène.
- Considérant que 93 % de ce qu'ils présentent sont des œuvres québécoises, les diffuseurs jouent un **rôle prépondérant quant à la circulation et le rayonnement des œuvres québécoises sur le territoire québécois**. Ils participent donc d'autant à améliorer la condition socio-économique des créateurs et des interprètes, toutes disciplines confondues, ainsi que des équipes qui les entourent. Ils constituent ainsi l'un des éléments moteurs de la vitalité économique du milieu des arts de la scène.
- Bien que moins nombreux, **les spectacles en provenance d'autres provinces canadiennes et de l'étranger trouvent une place chez certains diffuseurs**, ce qui accroît la diversité de l'offre de spectacles

tout en permettant aux populations d'avoir un contact avec ce qui se fait ailleurs.

- Bien que les diffuseurs ne disposent pas des ressources suffisantes pour optimiser leurs actions en développement de public — on a pu constater au chapitre 6 que 1 % et moins des dépenses totales est consacré à ce type d'activités —, il demeure que ces activités, lorsqu'elles sont réalisées, sont de véritables outils de démocratisation des arts. **Le développement de public constitue souvent une porte d'entrée sur les arts pour plusieurs personnes et une façon d'approfondir leur compréhension des arts pour d'autres.**
- Les activités de développement de public permettent également une présence et un contact avec les artistes. À cet égard, la diffusion et le travail en amont de certains diffuseurs avec les artistes, notamment par le biais de l'offre de résidences, assurent une **présence des artistes professionnels dans les différentes régions du Québec.**
- Si cette présence dans les communautés sensibilise et stimule les publics, elle **contribue également à la vitalité artistique professionnelle et amateur des populations**, entre autres hors des grands centres. **L'accompagnement de la pratique en amateur fait partie du mandat de plusieurs diffuseurs.**
- La présence d'infrastructures et d'équipements professionnels permet de recevoir des spectacles de grande qualité, mais également **d'encourager localement le développement d'une pratique artistiquement professionnelle.** Les diffuseurs sont des leviers contribuant à la rétention des artistes dans les régions du Québec.
- Les diffuseurs, en participant à **l'ancrage et au rayonnement des arts de la scène sur le territoire québécois**, contribuent plus largement au développement des disciplines artistiques. Ils assurent un rôle essentiel dans le développement et la valorisation des disciplines des arts de la scène;

- L'action des diffuseurs a ainsi **des répercussions sur le cadre et la qualité de vie des populations.** Les diffuseurs contribuent activement à l'essor de la vie culturelle urbaine et régionale.
- Symboles de dynamisme culturel, les diffuseurs accroissent **l'attrait des municipalités québécoises et contribuent au sentiment de fierté des populations.** La circulation des arts au Québec et la possibilité de voir sur scène les artistes du Québec voire de leur région dans certains cas, contribue au sentiment d'appartenance des populations et à leur implication dans la vitalité artistique du Québec.
- Au-delà de ces considérations socioculturelles, l'intervention des diffuseurs a également des effets structurants sur le tissu urbain. Par exemple, les projets de rénovation ou de construction de salles où le fait d'animer des lieux sont toujours **des sources d'amélioration du paysage urbain en plus d'être des outils de revitalisation urbaine.** La présence de diffuseurs favorise l'activité commerciale à proximité, les commerçants souhaitant profiter du volume de personnes se déplaçant pour aller voir des spectacles.

Ces quelques constats donnent un aperçu de l'apport et des retombées de la présence et du travail des diffuseurs pour les collectivités des grands centres comme des régions du Québec, non seulement sur un plan quantitatif, mais sur un plan qualitatif. Les dernières retombées évoquées dépassent de loin les seuls impacts économiques et s'inscrivent de différentes façons dans les sphères de la vie sociale et culturelle des Québécois.

8.4 Les principaux constats concernant les retombées économiques et socioculturelles

L'évaluation des impacts économiques et plus largement des retombées économiques et socioculturelles de l'activité des diffuseurs, met en lumière les principaux constats suivants :

- L'impact économique total des diffuseurs correspond à une création ou une consolidation de 4 648 emplois-année, principalement des emplois en région.
- En revenus pour les entreprises et les ménages, c'est-à-dire en valeur ajoutée, l'impact économique total des diffuseurs est de plus de 153 millions de dollars.
- L'impact économique total de l'activité des diffuseurs permet au gouvernement du Québec de percevoir 18,3 millions de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux tandis que pour le gouvernement fédéral ces revenus sont de 6,2 millions de dollars. Cet impact total doit être envisagé considérant que les diffuseurs ne disposent pas d'un réel multiplicateur touristique comme peuvent en disposer certains festivals. Les diffuseurs desservent avant tout une clientèle régionale.
- Les deux sociétés d'État occupent une part importante dans les dépenses totales de l'ensemble des diffuseurs étudiés. L'impact économique total calculé sans tenir en compte l'activité des deux sociétés d'État correspond à un effet total de 110 millions en valeur ajoutée pour les entreprises et les ménages.
- Toujours sans tenir compte de l'activité des deux sociétés d'État, l'impact économique total de l'activité des diffuseurs permet au gouvernement du Québec de percevoir 13,6 millions de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux tandis que pour le gouvernement fédéral ces revenus sont de 4,7 millions de dollars.
- En ne prenant pas en compte les deux sociétés d'État, les montants des aides publiques des gouvernements provincial et fédéral reçus par les diffuseurs sont largement inférieurs aux revenus fiscaux et parafiscaux perçus par ces gouvernements. Le gouvernement provincial, en prenant en compte les programmes disciplinaires, verse 6,7 millions d'aides, mais reçoit plus de 13,6 millions de dollars des revenus fiscaux et parafiscaux. Quant au gouvernement fédéral, son soutien est de près de 2,6 millions de dollars et il obtient 4,7 millions de dollars de revenus fiscaux et parafiscaux. Globalement, les aides publiques des deux paliers gouvernementaux ne représentent que 52 % des revenus fiscaux et parafiscaux.
- Le rôle du diffuseur étant avant tout un rôle social et culturel, les retombées générées par leurs activités dépassent de loin les seuls impacts économiques :
 - Ils participent de façon active et diverse à l'accès et à la démocratisation des arts sur l'ensemble du territoire québécois;
 - Ils jouent un rôle important dans la circulation et le rayonnement des œuvres québécoises sur le territoire québécois;
 - Ils contribuent à la vitalité artistique professionnelle et amateur des populations, en particulier hors des grands centres;
 - Ils encouragent localement le développement d'une pratique artistique professionnelle. Ils contribuent ainsi à la rétention des artistes dans les régions du Québec;
 - Ils assurent un rôle essentiel dans le développement et la valorisation des disciplines des arts de la scène;
 - Leurs actions ont des répercussions positives et importantes sur la qualité de vie des populations;
 - En plus de constituer des outils de revitalisation urbaine, ils favorisent le développement d'une activité commerciale dans les municipalités;
 - Symboles de dynamisme culturel, ils contribuent positivement à l'attrait des municipalités québécoises et contribuent au sentiment de fierté et d'appartenance des populations.

9. CONCLUSION

Globalement, l'étude permet de conclure que les diffuseurs évoluent dans une situation de risque élevé. En fait, les diffuseurs doivent largement compter sur les revenus autonomes pour boucler leur budget. Cette situation accroît d'autant plus le risque que les diffuseurs disposent de peu de moyens pour déployer des actions visant à attirer des spectateurs; les sommes dévolues à la promotion, à la publicité et à la mise en marché demeurent faibles et de modiques sommes sont investies en développement de public. Les aléas d'une programmation sont d'autant plus grands que les disciplines ou les types de spectacles ne représentent pas le même niveau de risque. Il en coûte aussi cher de faire de l'humour que de la danse, mais l'humour génère beaucoup plus de revenus que la danse. Ainsi, la majorité des disciplines présente un risque élevé. Compte tenu des obligations de programmation des diffuseurs soutenus au fonctionnement et du défi d'équilibrer le budget, il devient difficile pour le diffuseur d'assumer certains choix de programmation plus risqués.

Plusieurs diffuseurs doivent ainsi développer les activités de location et les activités connexes à la diffusion. Celles-ci représentent des sources de revenus additionnelles significatives pour les diffuseurs. Déjà, certains d'entre eux s'investissent plus que d'autres dans ces activités et, par conséquent, leur modèle d'affaires se transforme.

Les résultats de l'étude permettent de mettre en lumière la variété des réalités des diffuseurs. Les deux sociétés d'État sont des joueurs très importants, mais leur réalité, tellement différente, ne témoigne pas de la situation quotidienne que vivent les autres diffuseurs membres de RIDEAU. Selon leur taille, leur situation géographique et leur statut de soutenu ou non au fonctionnement, les situations et les enjeux des diffuseurs diffèrent. On note à cet égard que les plus petits diffuseurs et ceux des régions éloignées connaissent des difficultés plus grandes surtout parce qu'ils ne peuvent compter sur une diversification aussi grande de leurs revenus. Cette

diversification des revenus n'est pas à la portée de tous les diffuseurs, elle exige des ressources et des contextes propices.

Le risque élevé accroît la précarité des organismes de diffusion. L'importance du travail bénévole témoigne de cette fragilité des organismes; ce sont là des ressources essentielles auxquelles les diffuseurs n'auraient pas accès s'ils devaient les rémunérer.

Compte tenu des missions des diffuseurs pluridisciplinaires, du risque financier élevé qu'elles représentent et de l'incapacité de combler les dépenses totales avec les revenus autonomes, les aides publiques apparaissent essentielles. Toutefois, elles ne permettent actuellement pas de minimiser de façon importante le risque assumé par les diffuseurs. Entre autres, ces aides publiques ne combent pas la part des frais fixes d'une majorité de diffuseurs; le risque lié à la programmation s'en trouve ainsi d'autant plus grand.

En matière d'impact économique, les gouvernements tirent plus de revenus fiscaux et parafiscaux de l'activité des diffuseurs qu'ils ne leur versent d'aides publiques. Le principal facteur qui explique cette situation n'est pas un multiplicateur touristique comme, par exemple, les grands festivals, mais le multiplicateur municipal. Ainsi, pour les diffuseurs soutenus au fonctionnement, pour 1 dollar versé en aides publiques par un des deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, les municipalités investissent près de 2 \$ et si on prend en compte les services comptabilisés et les exemptions, ce montant atteint près de 2,70 \$. Les municipalités apparaissent donc comme les principaux partenaires des diffuseurs.

En somme, s'ils sont des acteurs culturels de premier plan, les diffuseurs sont grandement fragilisés au plan financier. Cette précarité influe sur leur autonomie de programmation et la poursuite de leur mission culturelle.

ANNEXE 1 – LE QUESTIONNAIRE

Onglet 1 - Introduction

Le 1er Forum national sur la diffusion des arts de la scène tenu à l'automne 2007 a permis de mettre en lumière de grands enjeux pour le milieu de la diffusion en arts de la scène au Québec. L'absence d'information sur les coûts que supposent les activités de diffusion est apparue, dans ce cadre, comme une lacune importante. Celle-ci l'est d'autant plus que plusieurs diffuseurs composent avec des situations financières précaires.

Dans la mesure où cette problématique n'est actuellement pas documentée, ni chez RIDEAU, ni chez les partenaires institutionnels, il devient difficile de proposer des solutions efficaces assurant le développement et la pérennité du milieu. Il est ainsi nécessaire de procéder à une étude sur les coûts de la diffusion.

Les coûts associés à la diffusion sont ceux liés aux activités programmées ou accueillies par le diffuseur de même que toutes les activités périphériques qui y sont associées (location, bar, restauration, galerie d'art, production, école de formation, etc.). En somme, ce sont **toutes les activités gérées par le diffuseur** au sein de sa corporation qui font l'objet du présent questionnaire.

Cette étude commande une cueillette d'information directement auprès de **tous les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU**. Elle nécessite l'obtention de données détaillées permettant de bien cerner la dynamique des coûts de la diffusion. Ce questionnaire est l'outil de collecte. La crédibilité et la qualité de l'étude dépendent donc de l'engagement de tous les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU à remplir avec précision l'ensemble du présent questionnaire.

Confidentialité

Les renseignements que vous fournirez seront analysés par regroupement afin d'assurer la confidentialité des répondants. RIDEAU s'engage à garantir la confidentialité des informations collectées dans le cadre de l'étude et de traitements subséquents.

Directives

◆ Enregistrez d'abord le fichier Excel joint au courriel sur votre ordinateur: vous devez travailler sur votre ordinateur pour pouvoir sauvegarder vos réponses.

◆ Ouvrez le fichier, il comporte **9 onglets numérotés** et de différentes couleurs. Un onglet est un élément qui dépasse du cadre de la feuille au bas de votre écran et qui permet d'accéder aux 9 différentes feuilles que comprend le présent fichier. Il s'agit de cliquer sur l'onglet pour accéder aux différentes feuilles et d'utiliser les flèches apparaissant à gauche de votre écran pour vous déplacer d'un onglet à l'autre. Les 9 onglets sont donc les suivants:

- 1. Introduction** : vous êtes sur cette feuille introductive.
- 2. Identification** : inscrivez dans le tableau les informations demandées. Seules les cellules en jaune (la même couleur que le présent texte) sont actives; vous devez répondre dans ces espaces. Pour simplifier la réponse au questionnaire, certaines cellules disposent d'un menu déroulant, il s'agit de cliquer sur le menu déroulant et de faire un choix parmi les différentes réponses possibles.
- 3. Activités** : l'ensemble des résultats des activités de programmation doit être détaillé selon le type d'activités.
- 4. Revenus** : nous vous conseillons de lire l'ensemble des postes avant de remplir le questionnaire. Seules les cellules en jaune sont actives. Dans le cas des revenus de guichet, vous devez donc détailler les revenus selon le type de spectacles. Vous serez certainement amenés à imputer des postes au prorata des activités identifiées dans le questionnaire.
- 5. Dépenses** : nous vous conseillons de lire l'ensemble des postes avant de remplir le questionnaire. Seules les cellules en jaune sont actives. Dans le cas de plusieurs postes des dépenses de diffusion, vous devez détailler les dépenses selon le type d'activités. Vous serez certainement amenés à imputer des postes au prorata des activités identifiées dans le questionnaire notamment pour les salaires ou les honoraires.
- 6. Services comptabilisés** : ils regroupent tous les services dont votre organisme bénéficie et dont les charges sont payées par un tiers. Les exemptions de taxes correspondent aux taxes toujours payées par un tiers.
- 7. Impacts** : les informations demandées sont nécessaires pour calculer les impacts économiques de la diffusion au Québec.
- 8. Commentaires** : inscrivez sur cette feuille toutes informations complémentaires ou commentaires sur l'étude, le questionnaire ou les informations communiquées, notamment sur les éléments que vous jugez avoir une grande influence sur vos coûts de diffusion et sur votre situation financière. Ces commentaires sont importants. Ils permettront d'éviter les erreurs d'interprétation tout en contribuant à l'enrichissement de l'analyse.
- 9. Lexique** : afin d'éviter l'ambiguïté autour de termes employés, cette feuille propose des définitions de certains mots utilisés dans le questionnaire. Les mots apparaissant au lexique sont suivis d'un astérisque (*).

Nous vous demandons de détailler certaines informations. Dans le cas où vous ne disposez pas de ces détails, vous devez évaluer les montants au pro rata de vos activités ou au meilleur de votre connaissance. Au bas de chacune des feuilles, une section commentaires, vous permet de préciser l'information transmise.

◆ Enregistrez vos réponses à fréquence régulière. Une fois le questionnaire complété, c'est-à-dire les feuilles apparaissant aux 8 premiers onglets, joignez le fichier à un courriel que vous adressez à administration@ds2007.ca au plus tard le **27 mars 2009**.

◆ Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

- Par courriel : administration@ds2007.ca
- Par téléphone, au bureau de DS 2007, en demandant Pascale Daigle ou Pierre-Olivier Saire au 514-509-1143

Onglet 2 - Identification

Identification de l'organisme				
Nom de l'organisme	menu déroulant			
Nom du répondant				
Téléphone où rejoindre le répondant				
Catégorie de diffuseur	menu déroulant			
Région administrative	menu déroulant			
Réseau(x) dont est membre l'organisme (plus d'une réponse est possible)	menu déroulant	menu déroulant	menu déroulant	menu déroulant
Type d'organisme	menu déroulant			
Statut de l'organisme	menu déroulant			
Nombre de lieux de diffusion utilisés				
Nombre de lieux de diffusion gérés				

Date de fin d'exercice de la dernière année financière complétée	jour	mois	année
--	------	------	-------

Le questionnaire porte sur votre dernière année financière complétée

Nous vous invitons à fournir des commentaires ou des précisions concernant l'information transmise dans cette feuille du questionnaire

Onglet 3 - Activités

Activités																								
menu déroulant																								
		Total	Québec														Canada*	International*						
			Grand public						Jeune public															
			Danse*	Musique*	Théâtre*	Chanson*	Humour*	Variétés*	Familial*				Scolaire*											
									Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés	Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés				
Programmation régulière																								
Programmation payante																								
Nombre de spectacles professionnels*		0																						
Nombre de représentations professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de billets mis en vente (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de spectateurs payants (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de spectacles non professionnels*		0																						
Nombre de représentations non professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles non professionnels)		0																						
Programmation gratuite																								
Nombre de spectacles professionnels*		0																						
Nombre de représentations professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de spectacles non professionnels*		0																						
Nombre de représentations non professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles non professionnels)		0																						
Autres types de diffusion régulière (cinéma, conférences, etc.)																								
Nombre de représentations																								
Nombre total de spectateurs																								
Pourcentage des billets vendus par abonnement																								
		Total	Québec														Canada	International						
Autres types de programmation en arts de la scène (événements, festivals, programmation estivale, etc.)			Adultes						Jeune public															
			Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés	Familial				Scolaire											
									Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés	Danse	Musique	Théâtre	Chanson	Humour	Variétés				
Programmation payante																								
Nombre de spectacles professionnels*		0																						
Nombre de représentations professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de billets mis en vente (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de spectateurs payants (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de spectacles non professionnels*		0																						
Nombre de représentations non professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles non professionnels)		0																						
Programmation gratuite																								
Nombre de spectacles professionnels*		0																						
Nombre de représentations professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles professionnels)		0																						
Nombre de spectacles non professionnels*		0																						
Nombre de représentations non professionnelles		0																						
Nombre total de spectateurs (spectacles non professionnels)		0																						
Nous vous invitons à fournir des commentaires ou des précisions concernant l'information transmise dans cette feuille du questionnaire																								

Onglet 4 - Revenus

Revenus menu déroulant	Total	
Revenus de diffusion de la programmation régulière		
Revenus de guichet de spectacles professionnels*	0 \$	Détaillez les revenus selon le type d'activités à droite
Revenus de guichet de spectacles non professionnels*	0 \$	
Revenus d'inscription (formation, événements professionnels, etc.)		
Autres revenus de diffusion (cinéma, conférences, etc.)		
Autres revenus de billetterie (ex. : frais de services)		
Revenus de diffusion d'autres types de programmation (événements, festivals, programmation estivale, etc.)		
Revenus de guichet		
Autres revenus		
Revenus de location		
Revenus de location pour des activités professionnelles*		
Revenus de location pour des activités non professionnelles*		
Revenus de locations corporatives*		
Revenus divers		
Vente de produits dérivés		
Revenus de bar		
Revenus de restauration		
Revenus de stationnement		
Vente de publicités		
Échanges de biens et services		
Autres revenus (vestiaires, redevances, droits, intérêts, etc.)		
Total des revenus autonomes	0 \$	
Financement privé		
Commandites		
Dons		
Fondations		
Activités bénéfiques (soirées, événements, etc.)		
Autres revenus issus du financement privé		
Total des revenus liés au financement privé	0 \$	
Revenus provenant de l'étranger		
Gouvernements étrangers (non canadiens)		
Autres revenus provenant d'organismes étrangers (non canadiens)		
Total des revenus provenant de l'étranger	0 \$	

Aides publiques	
Gouvernement fédéral	
CAC	
Développement des compétences	
Espaces culturels Canada	
Présentation des arts Canada	
Routes commerciales	
Autres	
Gouvernement provincial	
MCCCF – Aide au fonctionnement	
MCCCF – Aide aux projets	
MCCCF – Accueil de spectacles étrangers	
MCCCF – Mesure de soutien aux sorties scolaires	
MCCCF – Aide aux immobilisations	
MCCCF – Entente de développement culturel avec une municipalité ou une MRC	
MCCCF – Entente spécifique régionale avec une CRÉ	
MCCCF – Autres	
CALQ	
SODEC	
Emploi-Québec	
Autres	
Autres aides publiques	
Municipalité	
Institution ou réseau scolaire	
Instances régionales (MRC, CLD, CRE, SADC, etc.)	
Autres	
Aides reçues de programmes disciplinaires associés au financement public	
Les Voyagements	
La danse sur les routes du Québec	
Total des aides publiques	0 \$
Autres revenus	
Taxes	
Revenus exceptionnels	
Apports reportés	
Autres revenus divers	
Total des autres revenus	0 \$
Total des revenus	0 \$
<p>Nous vous invitons à fournir des commentaires ou des précisions concernant l'information transmise dans cette feuille du questionnaire</p>	

Onglet 5 - Dépenses

Dépenses menu déroulant	Total	
Dépenses liées à la diffusion de la programmation régulière		
Achats (cachets) de spectacles professionnels*	0 \$	Détaillez les dépenses selon le type d'activités à droite
Frais d'hébergement des artistes professionnels non inclus dans les cachets	0 \$	
Frais de transport des artistes professionnels non inclus dans les cachets	0 \$	
Autres frais liés à la venue des artistes professionnels non inclus dans les cachets	0 \$	
Frais d'hospitalité (catering) pour les artistes professionnels (heurs, nourriture, etc.)		
Achats (cachets) de spectacles non professionnels*		
Achats liés à d'autres activités de diffusion (location de film, conférences, etc.)		
Salaires liés à la diffusion de la programmation régulière (techniciens, personnels à l'accueil, autres)	0 \$	Détaillez les dépenses selon le type d'activités à droite
Honoraires liés à la diffusion de la programmation régulière (techniciens, personnels à l'accueil, autres)	0 \$	
SOCAN		
Frais de location de salles		
Frais de location d'équipements		
Autres dépenses liées à la diffusion de la programmation régulière		
Dépenses liées à la diffusion d'autres types de programmation (événements, festivals, programmation estivale, etc.)		
Total des dépenses liées à la diffusion	0 \$	
Dépenses liées aux activités de location		
Salaires liés aux activités de location		
Honoraires liés aux activités de location		
Dépenses liées aux locations pour des activités professionnelles*		
Dépenses liées aux locations pour des activités non professionnelles*		
Dépenses liées aux locations corporatives*		
Autres dépenses liées aux activités de location		
Total des dépenses liées aux activités de location	0 \$	
Dépenses liées aux activités de production ou de co-production		
Salaires liés aux activités de production ou de co-production		
Honoraires liés aux activités de production ou de co-production		
Autres dépenses liées aux activités de production ou de co-production		
Total des dépenses liées aux activités de production ou de co-production	0 \$	
Dépenses liées aux activités de programmation et de direction artistique		
Salaires liés aux activités de programmation et de direction artistique		
Honoraires liés aux activités de programmation et de direction artistique		
Frais de réseautage liés à la programmation (rais d'adhésion, d'inscription, de déplacement, etc. liés à la participation aux activités de réseaux tel RIDEAU ou autres)		
Autres dépenses pour la programmation et la direction artistique (billets de spectacle, restauration, déplacements, hébergement, etc.)		
Total des dépenses de programmation et de direction artistique	0 \$	
Dépenses liées au développement des publics*		
Salaires liés au développement des publics	0 \$	Détaillez les dépenses selon le type d'activités à droite
Honoraires liés au développement des publics	0 \$	
Autres dépenses liées au développement des publics	0 \$	
Total des dépenses liées au développement des publics	0 \$	
Dépenses liées à la promotion, à publicité et à la mise en marché		
Salaires liés à la promotion, à la publicité et à la mise en marché	0 \$	Détaillez les dépenses selon le type d'activités à droite
Honoraires liés à la promotion, à la publicité et à la mise en marché	0 \$	
Autres dépenses liées à la promotion, à la publicité et la mise en marché	0 \$	
Total des dépenses de promotion, de publicité et de mise en marché	0 \$	

Dépenses liées à des activités connexes					
Salaires liés aux activités connexes					
Honoraires liés aux activités connexes					
Produits dérivés					
Bar					
Restauration					
Stationnement					
Contrepartie en biens et services					
Autres dépenses liées à des activités connexes					
Total des dépenses liées à des activités connexes	0 \$				
Dépenses liées à recherche de financement privé*					
Salaires liés à la recherche de financement privé					
Honoraires liés à la recherche de financement privé					
Autres dépenses liées à la recherche de financement privé					
Total des dépenses liées à la recherche de financement privé	0 \$				
Dépenses d'exploitation des infrastructures et des équipements					
Salaires liés à l'exploitation des infrastructures et des équipements					
Honoraires liés à l'exploitation des infrastructures et des équipements					
Énergie (électricité, chauffage)					
Frais d'entretien					
Réparation et maintenance					
Assurances					
Autres dépenses liées à l'exploitation des infrastructures et des équipements					
Total des dépenses d'exploitation	0 \$				
Dépenses liées à l'administration					
Salaires					
Honoraires					
Formation					
Intérêts et frais bancaires courants					
Autres dépenses liées à l'administration					
Total des dépenses liées à l'administration	0 \$				
Dépenses de billetterie					
Salaires liés à la billetterie					
Honoraires liés à la billetterie					
Carte de crédit					
Frais de service					
Autres dépenses de billetterie					
Total des dépenses de billetterie	0 \$				
Dépenses liées au financement des projets d'infrastructure et d'équipement					
Service de la dette (remboursement des emprunts)					
Frais bancaires associés					
Total des dépenses liées au financement des projets d'infrastructure et d'équipement	0 \$				
Autres dépenses					
Amortissements					
Taxes					
Frais exceptionnels					
Autres dépenses diverses					
Total des dépenses de billetterie	0 \$				
Total des dépenses	0 \$				
Surplus (ou déficit) d'exercice	0 \$				
Indiquez le montant du surplus (ou du déficit) accumulé d'exploitation à la fin de l'exercice					
Nous vous invitons à fournir des commentaires ou des précisions concernant l'information transmise dans cette feuille du questionnaire					

Ce montant doit correspondre au résultat comptable de votre dernier

Onglet 6 – Services comptabilisés

Services comptabilisés et exemptions		
menu déroulant		
Indiquez par une X les services comptabilisés et les exemptions dont bénéficient l'organisme. Dans la seconde colonne, évaluez si possible leurs valeurs.		
Les organismes municipaux ne doivent pas indiquer dans cette section les services et les exemptions déjà comptabilisés dans les sections revenus et dépenses du questionnaire.		
	Services ou exemptions obtenus	Évaluation en \$
Services comptabilisés *		
Administration		
Salaires du personnel	menu déroulant	
Honoraires	menu déroulant	
Prêt de locaux	menu déroulant	
Prêt d'équipements	menu déroulant	
Fonctionnement		
Service téléphonique	menu déroulant	
Photocopie	menu déroulant	
Matériel de bureau	menu déroulant	
Messagerie	menu déroulant	
Exploitation		
Entretien	menu déroulant	
Chauffage et climatisation	menu déroulant	
Électricité	menu déroulant	
Assurances	menu déroulant	
Réparations mineures	menu déroulant	
Déneigement	menu déroulant	
Autres services	menu déroulant	
Total des services comptabilisés		0 \$
Exemptions *		
Taxes foncières	menu déroulant	
Taxes scolaires	menu déroulant	
Taxes d'affaires	menu déroulant	
Surtaxe sur immeuble (non résidentiel)	menu déroulant	
Total des exemptions		0 \$
Dans le cas où vous n'êtes pas en mesure d'évaluer la valeur de certains services comptabilisés et exemptions, précisez pourquoi. Nous vous invitons également à fournir des commentaires concernant l'information transmise dans cette feuille du questionnaire.		

Onglet 7 - Impacts

Impacts			
menu déroulant			
Évaluez la provenance des spectateurs en %			
Locale			
Régionale (provenant de plus de 40km)			
Touristes québécois (provenant de plus de 40km et effectuant une nuitée dans votre région)			
Touristes hors-Québec			
Total	0%		
Évaluez les montants investis au cours des 3 dernières années dans les infrastructures et les équipements nécessaires à vos activités de diffusion. Les sommes investies peuvent provenir de votre organisme ou d'un tiers.			
Par exemple, un investissement pour une année de 1 million de dollars dans une salle de spectacle peut avoir été payé à 60% par le diffuseur (avec des ententes de financement avec des partenaires publiques et privés, les sommes investies transitent par le diffuseur) et 40% directement par la municipalité. Nous voulons avoir le montant total de l'investissement.			
Exercice finissant en:	-2	-1	0
Montant total des investissements			
Votre organisation compte combien de personnes salariées ou rémunérées ?			
	Temps partiel[1]	Temps plein[2]	
Travail régulier[3]			
Travail saisonnier[4]			
Travail occasionnel[5]			
Votre organisation compte combien de bénévoles [6] ?			
	Temps partiel[1]	Temps plein[2]	
Travail régulier[3]			
Travail saisonnier[4]			
Travail occasionnel[5]			
[1] Moins de 30 heures par semaine. [2] Minimum 30 heures par semaine. [3] Plus de 39 semaines par an. [4] Au moins 13 semaines mais au plus 39 semaines par an. [5] Moins de 13 semaines par an. [6] Le temps des administrateurs (membres du conseil d'administration) consacré aux activités du conseil d'administration n'est pas intégré au calcul. Cependant le temps des administrateurs consacré à des activités de l'organisation autres que celles du conseil d'administration le sont.			
Nous vous invitons à fournir des commentaires ou des précisions concernant l'information transmise dans cette feuille du questionnaire			

Onglet 8 - Commentaires

Commentaires menu déroulant
Inscrivez sur cette feuille toutes informations complémentaires ou commentaires sur l'étude, le questionnaire ou les informations communiquées, notamment sur les éléments que vous jugez avoir une grande influence sur vos coûts de diffusion et sur votre situation financière. Ces commentaires sont importants. Ils permettront d'éviter les erreurs d'interprétation tout en contribuant à l'enrichissement de l'analyse.

Onglet - Lexique 9

DÉFINITION DES CATÉGORIES DE DIFFUSEURS SELON LE MCCC	
Majeur :	Acheter au moins 40 spectacles professionnels par année. Réaliser des activités de sensibilisation et de développement de public. Être en activité au moins 10 mois par année.
Intermédiaire :	Acheter au moins 20 spectacles professionnels par année. Réaliser des activités de sensibilisation et de développement de public. Être en activité au moins 8 mois par année.
Complémentaire :	Acheter au moins 7 spectacles professionnels par année, dont au moins quatre dans deux des disciplines suivantes : théâtre, danse, musique et chanson (TDMC). Viser l'accès de la population à des spectacles professionnels.
DÉFINITION DES GENRES ET DES DISCIPLINES	
Familial :	Spectacles destinés au jeune public offerts à tous
Scolaire :	Spectacles destinés au jeune public offerts aux clientèles scolaires
Canada :	Tous spectacles en provenance du reste du Canada (hors-Québec)
International :	Tous spectacles en provenance de l'extérieur du Canada
Théâtre :	Théâtre de création, théâtre de répertoire, vaudeville, conte
Danse :	Danse classique, danse contemporaine, ballet jazz, danse folklorique
Musique :	Musique classique et opéra, musique actuelle et contemporaine, musique du monde et folklorique, jazz et blues, musique populaire non chantée
Chanson :	Chanson francophone, chanson anglophone, chanson dans une autre langue
Humour :	Tous spectacles humoristiques dont la trame n'est pas théâtrale
Variétés :	Cirque et magie, comédie musicale, music-hall
AUTRES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION	
Développement des publics	Le développement des publics est synonyme du terme développement de l'auditoire et inclut toutes les activités de sensibilisation des publics (médiation culturelle, action culturelle, etc.)
Financement privé	Il inclut les commandites, les dons et sommes reçues de fondations ou d'activités-bénéfices
Location pour activités professionnelles	Location destinée à des artistes pour des pratiques ou des spectacles professionnels (diffusion, résidence, etc.)
Location pour activités non professionnelles	Location destinée à des artistes pour des pratiques ou des spectacles semi-professionnels ou amateurs.
Location corporatives	Location destinée à des activités diverses de nature non-artistiques et liées à des corporations (ex.: assemblée générale d'une association, rencontre annuelle d'une institution financière, etc.)
Spectacle professionnel	Spectacle dans le cadre duquel les artistes reçoivent une rémunération.
Spectacle non professionnel	Spectacle dans le cadre duquel les artistes ne sont pas rémunérés.
Services comptabilisés et exemptions	Les services comptabilisés regroupent tous les services dont votre organisme bénéficie et dont les charges sont payées par un tiers. Ces services peuvent couvrir les dépenses d'administration (salaires du personnel, honoraires, etc.), les dépenses de fonctionnement (téléphonie, photocopie, matériel de bureau, etc.), les dépenses d'exploitation (entretien, chauffage, électricité, assurances, etc) ou d'autres dépenses de ce type. Les exemptions couvrent uniquement les exemptions de taxes.

ANNEXE 2 – ÉVALUATION DES FRAIS FIXES ET DES FRAIS VARIABLES POUR LES DÉPENSES TOTALES DES DIFFUSEURS

	Frais fixes	Frais variables
Diffusion	20%	80%
Location	20%	80%
Production ou de coproduction	0%	100%
Programmation et de direction artistique	50%	50%
Développement des publics	20%	80%
Promotion, de publicité et de mise en marché	30%	70%
Activités connexes	20%	80%
Recherche de financement privé	0%	100%
Exploitation	80%	20%
Administration	100%	0%
Billetterie	30%	70%
Financement des projets d'infrastructure et d'équipement	100%	0%
Autres dépenses	50%	50%